

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les relations entre les agents de la Gendarmerie royale du Canada et les Inuit de
l'Arctique de l'Est lors des patrouilles en chiens de traîneau de 1920 à 1940

Mémoire

Présenté

Comme exigence partielle

De la maîtrise sur mesure en études autochtones

Par Danny Baril

Décembre 2019



BIBLIOTHÈQUE

Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Mise en garde

La bibliothèque du Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a obtenu l'autorisation de l'auteur de ce document afin de diffuser, dans un but non lucratif, une copie de son œuvre dans Depositum, site d'archives numériques, gratuit et accessible à tous.

L'auteur conserve néanmoins ses droits de propriété intellectuelle, dont son droit d'auteur, sur cette œuvre. Il est donc interdit de reproduire ou de publier en totalité ou en partie ce document sans l'autorisation de l'auteur.

Warning

The library of the Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue and the Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue obtained the permission of the author to use a copy of this document for non-profit purposes in order to put it in the open archives Depositum, which is free and accessible to all.

The author retains ownership of the copyright on this document. Neither the whole document, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

REMERCIEMENTS

Premièrement, je veux remercier mon directeur de recherche, Francis Lévesque de m'avoir lu et relu, pour ses conseils judicieux, sa disponibilité, son écoute et son appui financier. Je le remercie pour toutes les opportunités qu'il m'a offertes au cours de ma maîtrise à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT).

Également, je tiens à adresser ma gratitude aux lecteurs de mon projet de mémoire : Caroline Hervé, Frédéric Laugrand et Sébastien Brodeur-Girard. Je remercie aussi les lecteurs de mon mémoire, Claude Gélinas et Nancy Wachowich, pour leurs commentaires éclairants.

Je tiens à démontrer ma reconnaissance aux archivistes de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à Ottawa pour leur aide lors de mes recherches.

Merci, Myriam, pour ton aide et ton soutien lors des dernières années.

Finalement, j'adresse mes remerciements au Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH), à la Fondation de l'UQAT et au réseau *Qimuksiq Network* pour leur soutien financier.

TABLES DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES FIGURES.....	vi
RÉSUMÉ.....	vii
ABSTRACT	viii
LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES	ix
CHAPITRE I : INTRODUCTION.....	1
1. Problématique	4
1. 1. Les objectifs de recherche.....	10
1. 2. Le cadre théorique et conceptuel.....	11
1.2.1. Hypothèse.....	11
1.2.2. Souveraineté.....	12
1.2.3. Colonialisme	14
1.2.4. <i>Ilira</i>	15
1.3. Sources et méthodologie de recherche.....	17
1.4. Considérations éthiques	20
1.5. Plan de la démonstration	21
CHAPITRE II : LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE DANS L'ARCTIQUE : LE CANADA ET L'INTERNATIONAL (1900-1940).....	22
2.1. La souveraineté canadienne sur l'Arctique en jeu, 1900 à 1940.....	23
2.1.1. La dispute de la frontière de l'Alaska	24
2.1.2. Les explorateurs étrangers avant 1920.....	26
2.1.3. Les Danois et l'île d'Ellesmere	28
2.1.4. L'île Wrangel	30
2.1.5. L'expédition MacMillan-Byrd de 1925	31
2.1.6. L'affaire Otto Sverdrup.....	33
2.1.7. La dispute entre le Danemark et la Norvège pour le Groenland.....	34
2.2. Consolider la souveraineté canadienne sur l'Arctique.....	36
2.2.1. Expéditions navales avant 1920.....	36
2.2.2. Patrouille dans l'Arctique de l'Est et implantation des postes de GRC... 38	38

2.2.3. La GRC dans l'Arctique de l'Est	40
2.2.4. Les Inuit et la justice canadienne	43
Conclusion.....	49
CHAPITRE III : IMPLANTATION DES DÉTACHEMENTS DE LA GRC DANS L'ARCTIQUE DE L'EST ET L'EMPLOI DU TEMPS DES AGENTS DE POLICE ET DES EMPLOYÉS INUIT	50
3.1. Installation des postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est	51
3.1.1. Port Burwell (1920-1936)	51
3.1.2. Ponds Inlet (1922).....	53
3.1.3. Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940)	57
3.1.4. Pangnirtung (1923).....	60
3.1.5. Dundas Harbour (1924-1933 et 1945-1951).....	63
3.1.6. Péninsule de Bache (1926-1933)	65
3.1.7. Lake Harbour (1927).....	67
3.1.8. Port Harrison (1936-1939).....	68
3.2. Les rôles aux détachements de police	69
3.2.1. Agents de la GRC.....	69
3.2.1.1. Les patrouilles en chiens de traineau	70
3.2.1.2. Appliquer les lois	72
3.2.1.3. Aide alimentaire	74
3.2.1.4. Aide médicale.....	76
3.2.1.5. Explorer le territoire.....	77
3.2.1.6. Les occupations à l'extérieur des patrouilles	80
3.2.2. Les employés inuit	82
3.2.2.1. Les constables spéciaux	82
3.2.2.2. Les employés temporaires.....	83
3.2.2.3. Les prisonniers	84
3.2.2.4. Emplois en patrouille	85
A) Conducteur de chiens de traineau	85
B) Guide	86
C) Interprète	87
D) Chasseur	88
3.2.2.5. Travaux en dehors des patrouilles.....	89
3.2.2.6. Familles des constables spéciaux.....	90
Conclusion.....	92
CHAPITRE IV : LE <i>QIMMIQ</i>	93
4. Les <i>qimmiit</i>	94
4.1. Utilisation des chiens	94

4.1.1. Transport	94
4.1.2. Chasse	96
4.1.3. Entretien et dressage	98
4.2. La place du chien dans la culture Inuit.....	100
4.2.1. Les mythes	100
4.2.2. L'univers symbolique inuit et le chien	100
4.3. Raisons valables pour tuer un chien chez les Inuit	103
4.4. Les épidémies de 1920 à 1940	105
4.5. Patrouiller avec des chiens de traineau	111
4.5.1. Nourrir les <i>qimmiit</i> en patrouille	111
4.5.2. Caractère des chiens.....	115
4.5.3. Exécution des <i>qimmiq</i> en patrouille	117
4.6. Exemple d'expédition de police : Patrouille de Lake Harbour vers Singiyah dans la baie de Frobisher.....	118
Conclusion.....	121
CHAPITRE V : DISCUSSION : LES RELATIONS ENTRE LES CONSTABLES DE LA GRC ET LES EMPLOYÉS INUIT DE L'ARCTIQUE DE L'EST.....	123
5.1. Relations entre les constables de la GRC et les employés inuit.....	124
5.1.1. Colonialisme	124
5.1.2. Pouvoir coercitif et l' <i>ilira</i>	127
5.1.3. Racisme	130
5.1.4. Relation entre les employés inuit et les constables de la GRC	132
CONCLUSION	138
Annexe A	143
Annexe B.....	148
Annexe C.....	149
BIBLIOGRAPHIE	151

LISTE DES FIGURES

Figure	Page
Figure 1.1. Postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940.....	p. 3
Figure 2.1. Divisions territoriales du Canada en 1895.....	p. 24
Figure 2.2. Principaux postes de traite des fourrures dans l'Arctique de l'Est (1920-1940) : île de Baffin.....	p. 44
Figure 2.3. Principaux postes de traite des fourrures dans l'Arctique de l'Est (1920-1940) : Québec.....	p. 45
Figure 3.1 Carte de la région de Port Burwell 1933 par le constable R. Stafford..	p. 79

RÉSUMÉ

Le contexte de l'arrivée des agents de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) dans l'Arctique de l'Est au début des années 1920 est relativement bien connu. Au cours de cette décennie, le gouvernement canadien ouvre plusieurs postes de police afin d'y faire appliquer ses lois et d'affirmer sa souveraineté sur le Nord dans la continuité de son entreprise coloniale. Par contre, il reste plusieurs zones d'ombre en ce qui a trait aux interactions entre les constables et les Inuit de la région lors des patrouilles effectuées à l'aide de chiens de traîneau. En ce sens, ce mémoire de maîtrise a deux objectifs principaux : le premier (a) est de documenter la vie quotidienne des constables de la GRC et des employés inuit aux postes de l'Arctique de l'Est au cours des années 1920 à 1940 et le deuxième (b) est de comprendre les relations qu'entretenaient les policiers, les Inuit et leurs chiens lors des patrouilles de 1920 à 1940. Grâce à l'analyse de documents d'archives rédigés par des agents de la GRC installés dans les postes de Port Burwell, Craig Harbour, Ponds Inlet, Pangnirtung, la péninsule de Bache, Lake Harbour, Dundas Harbour et Port Harrison de 1920 à 1940, cette recherche brosse un portrait de cette époque peu étudiée. La première rencontre qui s'opère alors entre les policiers de la GRC et les Inuit diffère de celle survenue quelques décennies plus tôt avec les Premières Nations dans le Sud du pays. En effet, bien que les policiers possèdent un pouvoir coercitif, ils se doivent de garder de bonnes relations avec les populations inuit, car ils demeurent en situation de dépendance face aux Inuit lors des patrouilles en *qimmiq* (chien). Ainsi, ce mémoire de maîtrise met en lumière les années 1920 à 1940, une période cruciale dans la genèse des rapports entre les Inuit et le gouvernement canadien dans l'Arctique de l'Est.

Mots clés : Inuit, Gendarmerie royale du Canada, GRC, relation, chiens de traîneau, *qimmiq*, Arctique de l'Est

ABSTRACT

The context of the arrival of the Royal Canadian Mounted Police (RCMP) officers in the Eastern Arctic in the early 1920s is relatively well known. During this decade, the Canadian government opened several police stations to enforce its laws and assert its sovereignty over the North in the continuity of its colonial enterprise. On the other hand, there are still many gray areas regarding the interactions between the constables and the Inuit of the region during patrols by sled dogs. This master's thesis has two main objectives: the first one (a) is to document the daily lives of RCMP constables and Inuit employees at the Eastern Arctic posts from 1920 to 1940, and the second (b) is to understand the relationships between the police, the Inuit, and their dogs during the patrols from 1920 to 1940. Through the analysis of archival documents written by RCMP officers in the post of Port Burwell, Craig Harbour, Ponds Inlet, Pangnirtung, Bache Peninsula, Lake Harbour, Dundas Harbour and Port Harrison, this research paints a portrait of this little-studied era. Given the different contexts in which police officers operate in their encounters with Aboriginal people in Canada and Inuit, there is a different perception of these groups. Although the police constitutes a coercive power, they must maintain good relations with the Inuit population, because the constables remain dependent on Inuit knowledge during patrols with *qimmiit* (dogs). Thus, this master's thesis highlights the genesis of the relationship between Inuit and the Canadian government in the Eastern Arctic.

Key words : Inuit, Royal Canada Mounted Police, RCMP, relation, sled dogs, qimmiq, Eastern Arctic

LISTE DES ABRÉVIATIONS, DES SIGLES ET DES ACRONYMES

BAC : Bibliothèque et Archives Canada

CBH : Compagnie de la Baie d'Hudson

GRC : Gendarmerie royale du Canada

HBC : Hudson Bay Company

PCNO : Police à cheval du Nord-Ouest

RCMP : Royal Canadian Mounted Police

RGCNO : Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest

RNMP : Royal Northwest Mounted Police

NWMP : North-West Mounted Police

URSS : Union des républiques socialistes soviétiques

CHAPITRE I

INTRODUCTION

En 1895, le Canada accepte formellement le transfert du territoire qui regroupe la majorité des îles arctiques canadiennes (île de Baffin, île d'Ellesmere, île Victoria, etc.) de la Grande-Bretagne et crée le district de Franklin pour l'administrer. La souveraineté canadienne sur ce territoire reste néanmoins ambiguë, en partie parce que l'État y est pratiquement absent. C'est avec les activités d'exploitations grandissantes dans le milieu des ressources naturelles suite à la Confédération que le Canada commence à s'y intéresser. Cet intérêt se traduit par la création de la *Police à cheval du Nord-Ouest* (PCNO) en 1873 afin d'y amener « la loi et l'ordre ». Bien qu'on déploie de plus en plus de constables dans le Nord au tournant du XX^e siècle, les politiques du gouvernement canadien ciblent rarement les populations autochtones qui y habitent avant les années 1950. Les intérêts de l'État restent centrés sur la souveraineté et le contrôle de ses frontières arctiques (Grant, 1988, 2002, 2010, 2016ab; Morrison, 1973, 1974, 1985, 1985, 1986, 1989, 1998; Coates, 1989, 2008). Dans ce but, au cours des années 1920, le gouvernement canadien installe plusieurs postes de la Gendarmerie royale du Canada (GRC)¹ dans l'Arctique de l'Est : Port Burwell (1920), Craig Harbour

¹ Le nom de l'institution change régulièrement au cours de la période étudiée : *North-West Mounted Police (NWMP)* / *Police à cheval du Nord-Ouest (PCNO)* (1873), *Royal Northwest Mounted Police (RNMP)* / *Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest (RGCNO)* (1904) et *Royal Canadian Mounted Police (RCMP)* / *Gendarmerie royale du Canada (GRC)* (1920).

(1922-1926, rouvert en 1933), Ponds Inlet² (1922), Pangnirtung (1923), Dundas Harbour (1924), péninsule de Bache (1926-1933), Lake Harbour (1927) et Port Harrison (1936) (Morrison, 1973, p. 338). Les populations inuit³ de ces secteurs sont alors confrontées pour la première fois à une cohabitation permanente avec les forces policières. Dès leur arrivée, les constables engagent des employés inuit afin d'effectuer des patrouilles à l'aide de chiens de traîneaux. Étant donné que la majorité de notre étude ciblera les périodes de patrouilles faites à l'aide de *qimmiit* (chiens)⁴ tirant des *qamutiit* (traîneaux)⁵, ces animaux représentent un des acteurs clés de notre recherche. Bien que nous savons que cette cohabitation ait existé comme en témoignent les journaux des officiers de la GRC sur place, peu de recherches s'y sont intéressées. C'est pourquoi ce sont ces relations qui se développent à partir des années 1920 aux années 1940 entre les Inuit, les policiers de la GRC et les *qimmiit* que ce mémoire tentera de mettre en lumière.

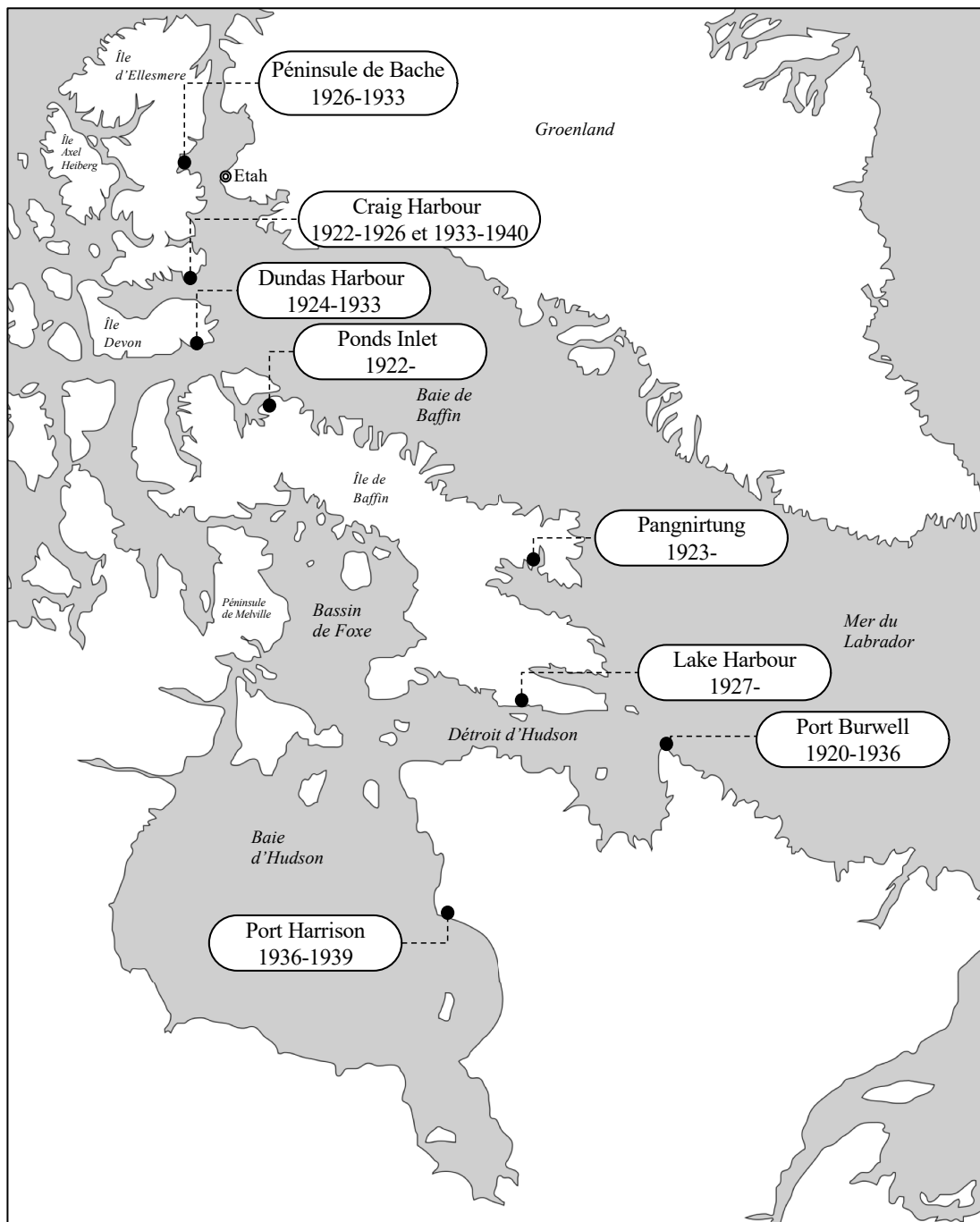
² Le nom de la communauté aujourd'hui sous le nom de Mittimatalik ou Pond Inlet varie à travers le temps : Pond's Bay, Ponds Inlet et Pond Inlet. En ce qui a trait aux années 1920 à 1940, les policiers de la GRC utilisent l'appellation Ponds Inlet jusqu'en 1938 dans leurs rapports annuels. C'est pourquoi nous emploierons ce terme pour parler de Pond Inlet dans notre texte.

³ Dans ce mémoire, le terme inuit ne sera pas écrit selon l'avis de l'Office québécois de la langue française. Étant donné que le terme inuit est déjà un mot pluriel, aucun « s » ne sera ajouté comme le veut la règle française. Dans ce sens, le terme inuk sera utilisé pour parler d'une personne inuit, le mot inuuk pour parler de deux personnes inuit et le terme inuit désignera trois personnes inuit et plus. Également, l'adjectif inuit sera écrit avec un « i » minuscule et ne s'accordera ni en genre et ni en nombre. Lorsque nous parlerons des Inuit du Canada et des Inuit au sens large, le terme Inuit sera utilisé et le mot Inughuit, sera employé pour parler des Inuit du Groenland.

⁴ Nous utiliserons dans le texte le terme inuit *qimmiq* pour parler du chien inuit au singulier et *qimmiit* pour sa forme plurielle.

⁵ Nous emploierons dans le texte le terme inuit *qamutik* pour parler des traîneaux au singulier et *qamutiit* pour sa forme plurielle.

Figure 1.1. Postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940



Source : Jenness 1964, p. 24 et 31.

1. Problématique

Le premier chercheur à s'intéresser aux relations entre les Inuit et les policiers de la GRC est l'anthropologue Diamond Jenness dans les années 1960. Ce dernier, qui a effectué un séjour dans l'Arctique central près d'une cinquantaine d'années auparavant, mentionne que les enjeux entourant la souveraineté canadienne dans l'Arctique expliquent l'intervention du gouvernement canadien dans le Nord. L'auteur documente le besoin du Canada d'affirmer sa souveraineté sur l'Arctique à la suite des revendications de la Norvège après l'exploration de 1898 menée par l'explorateur Otto Sverdrup et son équipe. Jenness critique la politique nordique dans son rapport : « Without question it was the erroneous policy of the federal government, which accepted the responsibility for law and order in the Arctic, but refused to shoulder the other responsibilities that go with sovereignty » (Jenness, 1964, p. 21). Jenness décrit également l'implantation des postes de la GRC pour la première partie du XX^e siècle dans l'Arctique de l'Est, ainsi que l'arrivée de nouveaux postes de traite et des missionnaires pour en arriver par la suite à l'implantation de fonctionnaires fédéraux dans le Nord au début des années 1950.

À partir des années 1970, la souveraineté dans l'Arctique devient un enjeu phare de la recherche historique et anthropologique. C'est à ce moment que William R. Morrison documente ce phénomène dans l'Ouest et dans le Nord canadien avec comme point de départ la création de la PCNO en 1873. Il montre que l'institution est utilisée en premier lieu afin d'affirmer la souveraineté du Canada sur les Prairies ainsi que pour contrôler les relations avec les groupes autochtones. En ce qui a trait à l'Arctique de l'Est au tournant du XX^e siècle, son utilisation va de soi dans le district de Franklin pour l'État, car la PCNO a très bien fait lors de ses interventions depuis sa création au Yukon et en Colombie-Britannique (Coates, 1984; Morrison, 1985, p. 89). Dans un rapport écrit pour le gouvernement du Canada publié en 1984, Morrison continue de développer sa pensée sur la souveraineté dans l'Arctique. Il débute avec une mise en contexte sur l'établissement de la souveraineté européen en Amérique

(Morrison, 1984, p. 1-41). Il documente l'évolution de la pensée et de l'argumentaire européen afin de justifier l'appropriation des terres autochtones pour en faire des propriétés européennes et il termine avec les revendications canadiennes sur l'Arctique. Il explique comment les constables de la PCNO sont envoyés dans le Nord canadien pour affirmer la souveraineté du Canada. Pour la première moitié du XX^e siècle, les policiers exercent ce que Morrison nomme la « souveraineté symbolique ». Comme son nom le suggère, l'État cherche à occuper le territoire de façon symbolique, c'est-à-dire de poser une série de gestes et d'actions afin de démontrer aux autres nations qu'Ottawa dispose de l'autorité sur les endroits revendiqués (Morrison, 1986, p. 246). Par exemple, au début des années 1920, dans la région de Ponds Inlet, se déroule le procès de Naquallaq, Aatitaaq et Ululijarnaat⁶, trois Inuit qui sont accusés de meurtre dans l'affaire Robert Janes. Comme nous le verrons dans le chapitre III, l'État utilise l'évènement afin de démontrer qu'il est capable d'administrer la justice sur son territoire en tenant les audiences à Ponds Inlet.

Tout en utilisant des angles d'approches différents, les chercheurs qui se penchent sur l'implantation de la GRC dans l'Arctique restent tous centrés sur le thème de la souveraineté. Leur objectif est de mettre en évidence l'utilisation de la GRC afin d'affirmer la souveraineté canadienne dans l'Arctique au cours du XX^e siècle. C'est le cas par exemple de Cavell et Noakes (2010), Grant (1988, 2010, 2016), Harper (2017), Morrison (1973, 1984, 1985, 1986, 1989), Weissling (1991) et surtout Zaslou (1981, 1984, 1988). Depuis la fin des années 1970, d'autres chercheurs se penchent sur l'application de la justice dans le Nord (Grant, 2002; Jenkins, 2006; Harper, 2015, 2017; Harring, 1989; Moyles, 1979; Patenaude, 1989). La première étude de cas à s'intéresser à l'application de la justice dans le Nord le fait à travers l'histoire de Sinnisiak et d'Ulukuk, les premiers Inuit jugés pour meurtre sous la loi canadienne

⁶ J'emploie ici les prénoms inuit relevés par Shelagh Grant dans son livre *Arctic Justice* de 2002, car l'orthographe utilisée par les policiers dans les sources varie d'un constable à l'autre. Ainsi, lorsque les prénoms sont disponibles en inuktitut standardisé je les utiliserai.

(Moyles, 1979). Ceux-ci ont commis le meurtre de deux prêtres oblats, les pères Guillaume Le Roux et Jean-Baptiste Rouvière, en 1913 près de Bloody Falls, non loin de la rivière Coppermine (Harper, 2015; Jenkins, 2006). En août 1921, un autre meurtre du genre à lieu. Deux Inuuk du nom d'Alikomiak et de Tatimagana sont accusés d'avoir tué quatre Inuit dans le golfe de Coronation à la suite d'une dispute par rapport à une femme. On les amène au détachement de police de Tree River, qui ne possède pas de prison, pour qu'ils puissent assister les constables en faisant quelques tâches autour du poste. En avril 1922, Alikomiak tue avec une arme à feu le caporal W. A. Doak de la GRC et le marchand de la Compagnie de la Baie d'Hudson Otto Binder (Morrison, 1986, p. 252). En parallèle du procès d'Alikomiak et Tatimaga se déroule le procès de Naquallaq, Aatitaaq et Ululijarnaat en lien avec le meurtre du marchand Robert Janes dans la région de Ponds Inlet. Ce procès est significatif sur le plan de la souveraineté canadienne étant donné les prétentions groenlandaises sur l'Extrême-Arctique à l'époque (Grant, 2002). Par l'entremise de ce procès, les autorités canadiennes ont une intention double : d'abord diminuer la violence dans les communautés inuit, et ensuite, démontrer aux Danois que le Canada est capable de faire appliquer ses lois et d'administrer l'Arctique (Grant, 2010, p. 225). L'aspect judiciaire des relations entre les constables et les Inuit a été étudié abondamment, car c'est ce que l'on retrouve le plus régulièrement dans les sources gouvernementales de la GRC étant donné le rôle premier des policiers dans le Nord.

Quelques historiens se sont penchés sur les relations entre les deux groupes sous d'autres angles. Dans les années 1970, Morrison documente par exemple les relations entre les constables de la GRC et les communautés nordiques du Canada. Il en vient à identifier une différence dans l'attitude des policiers vis-à-vis de plusieurs groupes autochtones à travers l'histoire canadienne. Par exemple, il cite l'inspecteur A. M. Jarvis qui écrit ceci le 12 février 1908 en parlant des Inuit du delta du Mackenzie:

The Indians here, they are too lazy to hunt or trap and live all the year on fish... any money or debt they can procure goes on their backs, and then their stomach is thought of. Different with the Esquimaux; one need only go 100 miles down the Mackenzie

River, and he will find the men either out trapping, or fishing through the ice. The women are either making skin boots or clothing, or smoking cigarets [sic] and laughing... They are not improvident like the Indians. They very seldom take debt, [but if they do]... the first thing they do is to come in with the furs to pay what they owe (Morrison, 1985, p. 153).

Ainsi, il fait valoir sa thèse sur les interactions entre les constables et les Inuit qui consiste à démontrer que la différence dans les relations de ces derniers avec les agents de la GRC est en majeure partie liée à leur maîtrise de leur environnement et à leur indépendance (Morrison, 1973, 1974, 1984, 1985, 1986). Étant donné les contextes différents dans lesquels évoluent les agents de police dans leurs rencontres avec les Autochtones et les Inuit, il met en lumière l'existence d'une perception différente de ces groupes. Par exemple, pour les Inuit de l'Arctique de l'Est, le contact avec les allochtones ne se fait pas de façon soutenue avant les années 1920 et l'implantation des premiers postes de la GRC dans la région. Comme il le rapporte:

Before then, the Eskimos throughout most of the Arctic remained cheerful and self-reliant. This self-reliance was an important reason why the police thought so much more highly of the Eskimos than of the Indians. Almost everywhere the police came into contact with the Indians, it was on the white man's terms. On the prairies the Indian's civilization had been defeated by the farmer, and in the north the white trapper was beginning to encroach on their territory; in many places they had been reduced to dependence and beggary. But when the police met the Eskimos, it was on the Eskimos' home ground, and, at least, at the beginning, on the Eskimos' terms. (Morrison, 1973, p. 316)

Cette perception des deux groupes est également présente à travers l'appareil gouvernemental avec l'ouverture du débat au cours des années 1920 sur la question suivante : est-ce que les Inuit sont des Indiens au sens de la loi canadienne⁷?

Dans les années 1990, Lee E. Weissling étudie les changements dans le mode de vie des Inuit de l'Arctique de l'Est à travers les sources des constables de la GRC (Weissling, 1991a). À partir de 1922, bien que les Inuit restent généralement des chasseurs et des piégeurs, les rapports de police mettent en évidence la progression de

⁷ Voir entre autres Diubaldo (1981) et Backhouse (2001). La question sera réglée en 1939 dans la cause *Re Eskimo* dans laquelle la Cour suprême du Canada déclare que les Inuit sont des Indiens au sens de la Loi constitutionnelle de 1867.

la dépendance des Inuit vis-à-vis des forces extérieures ainsi que des biens vendus par la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) (thé, tabac, farine, munitions, etc.) (Weissling, 1991a, p. 68). L'historien Ryan Shackleton est le seul à s'être penché sur la question des patrouilles de la GRC sur l'île de Baffin. Cependant, ce dernier le fait à travers un court article de 26 pages couvrant la période de 1920 à 1970 (Shackleton, 2012). L'auteur documente l'évolution du rôle des policiers à travers le temps. En 1922, avec l'implantation du premier détachement de police sur l'île de Baffin à Ponds Inlet, les constables deviennent les représentants de première ligne du gouvernement fédéral dans la région. Jusqu'aux années 1950, ils accomplissent une multitude de tâches dans les communautés inuit en se déplaçant sur le territoire en chiens de traîneau, en bateau ou à pied. Par exemple, ils doivent patrouiller autour des postes, arrêter les contrevenants, enquêter sur des crimes, assurer la livraison du courrier, participer aux patrouilles annuelles, recenser la population, organiser des expéditions de recherches d'individus, administrer les premiers soins, etc. (Shackleton, 2012, p. 7-12).

À partir de la militarisation du Nord dans les années 1940, la région vit plusieurs changements : la sédentarisation des Inuit autour des postes, la chute du prix des fourrures, l'arrivée des premiers fonctionnaires fédéraux dans les années 1950, le transport aérien, l'évolution des communications, etc. Cette vague de bouleversements affecte graduellement le mode de vie des Inuit changeant du même coup le rôle des constables (Shackleton, 2012, p. 12). Toutes ces mutations affectent la relation entre les Inuit et les agents de la GRC. Comme le rapporte Shackleton :

As the North grew in importance to the nation, both geostrategically and in terms of resources, the RCMP influence and involvement in the development waned. New agencies arrived to take over and expand the non-police duties the RCMP had been performing for decades. As Inuit moved to the communities to take advantage of housing, education, and health care, they faced the challenges of adapting to a new lifestyle, a challenge that often brought them into confrontation with the police. The social dislocations that occurred in the settlements changed the relationship between Inuit and the RCMP. The northern arm of the force had evolved as well. Officers were exposed to more southerners and had less reason to interact with Inuit socially. Their reliance on Inuit was minimized, transportation and communications advancements

replacing the need for Inuit guides. In the 1950s Larsen had rightly said that “in dealing with Eskimo problems we must have a basic understanding of their legal and moral concepts, and of their philosophy of life, in order that we can effectively deal with their problems. By the 1970s, the burden of understanding was placed on the Inuit (Shackleton, 2012, p. 19).

Si Shackleton, Weissling, Morrisson, Grant, Harper, Cavell, Noakes, Jenkins et Zaslow décrivent tous les relations entre les Inuit et les agents de la GRC, leurs descriptions sont néanmoins limitées parce qu’il ne s’agit jamais de l’objet initial de leurs travaux. Considérant d’abord que la plupart des missions sur le territoire sont faites à l’aide de chiens trainant un *qamutik* (traîneau) et ensuite que le *qimmiq* occupe dans la culture inuit une importance autant économique que culturelle, ces aspects sont d’intérêts pour cette étude (Laugrand et Oosten, 2002; Shannon 1997; Cummins, 2002, p.43-101; Lévesque 2008, 2010, 2011, 2018). Par exemple, les chiens étaient intégrés au *tuqhurausiq*, le système des règles de parenté, ce qui en faisait des membres à part entière de la société des humains (Mitiarjuk, 1994; Otak, 2014). Les chercheurs se penchant sur la place du chien dans les cultures autochtones le voient généralement comme un acteur se situant entre la société des êtres humains et le monde animal (Delâge, 2007, p. 318; Lévesque, 2008, p. 139). Le chien, par son omniprésence dans les sources de la GRC que nous avons étudiées, se présente comme un des acteurs clés de notre recherche. Le *qimmiq* est un élément indispensable lors de ces voyages en ce qui a trait, entre autres, à la chasse et au transport (Reinhart, 1964; Mitiarjuk, 2002; Tumivut, 2000; Oosten et Laugrand, 2001; Lévesque, 2008, p. 122-132). De à 1920 à 1940, il reste une des seules façons de se déplacer efficacement sur le territoire au cours de l’hiver tant pour les Inuit que les policiers avant le développement de l’aéronautique, du bateau à moteur et de la motoneige. Bien que l’accessibilité grandissante de ces moyens de transport se développe dans le Nord, la GRC utilisera des chiens de traîneaux pour ses patrouilles jusqu’en 1969 (Montcombroux, 2015, p. 36). En ce qui a trait aux relations entre les policiers, les Inuit et leurs chiens dans l’Arctique, les chercheurs utilisent davantage les années 1950 comme point de départ étant donné le renversement des politiques à l’égard des Inuit et la présence du

gouvernement dans le Nord qui s'accroît à l'époque (Laugrand et Oosten, 2002; McHugh, 2013; Lévesque, 2008, 2010, 2011, 2018; Tester, 2010ab; QTC, 2013ab; GRC, 2006). Cependant, aucun chercheur ne cible exclusivement la période 1920-1940, une période cruciale puisqu'elle représente la genèse des rapports entre les Inuit et le gouvernement canadien. C'est pourquoi, compte tenu du manque d'informations sur les relations entre les agents de la Gendarmerie royale du Canada et les Inuit de l'Arctique de l'Est lors des patrouilles accompagnées de *qimmiit* de 1920 à 1940, ce mémoire cherchera à approfondir cette période historique délaissée par la majorité des historiens et des anthropologues.

Cette recherche s'inscrit dans la continuité de la pensée de Morrison et de Shackleton sur les relations entre les policiers et les Inuit de l'Arctique de l'Est. Comme le démontre l'historiographie sur la question, le contexte de l'arrivée des agents de la GRC et les tâches que les constables doivent accomplir sont relativement bien connus. Par contre, il reste plusieurs zones d'ombre. Par exemple, on ne connaît à peu près rien du quotidien de ces policiers. On en sait peu sur les relations qu'ils entretenaient avec les populations inuit et leurs chiens à partir de l'installation du premier poste sur l'île de Baffin jusqu'au début de la Seconde Guerre mondiale. Ce sont ces lacunes que ce mémoire tentera d'éclaircir.

1. 1. Les objectifs de recherche

Pour pallier cette lacune, l'objectif premier de ce mémoire est d'étudier les relations entre les policiers, les Inuit et leurs chiens lors des patrouilles canines de 1920 à 1940 dans l'Arctique de l'Est. Cet exercice permettra la production de connaissances qui mettront en lumière le rôle joué par les policiers de la GRC dans le développement de l'entreprise coloniale canadienne dans l'Arctique de l'Est canadien. Plus précisément, le premier objectif spécifique (a) de ce projet est de documenter la vie quotidienne des constables de la GRC et des employés inuit aux postes de Port

Burwell, de Craig Harbour, de Ponds Inlet, de Pangnirtung, de Dundas Harbour, de la péninsule de Bache, de Lake Harbour et de Port Harrison au cours des années 1920 à 1940. Le deuxième objectif spécifique (b) est de comprendre les relations qu'entretenaient les policiers, les Inuit et leurs chiens lors des patrouilles de 1920 à 1940.

1. 2. Le cadre théorique et conceptuel

1.2.1. Hypothèse

Le principe théorique général qui guide ce mémoire est la thèse de Morrison selon laquelle il est possible de faire une distinction dans la relation qu'entretiennent les constables de la GRC avec les Inuit durant la période qui précède la Seconde Guerre mondiale en comparaison avec d'autres populations autochtones au Canada. Étant donné l'imposition tardive du pouvoir colonial canadien dans l'Arctique de l'Est, au début des années 1920, les Inuit sont toujours autosuffisants et la rencontre avec les constables s'opère sur un territoire qu'ils maîtrisent depuis des siècles mais que les policiers ne connaissent à peu près pas. Comme le rapporte Shackleton : « Largely autonomous officers stationed in the North were forced to live with the people, to experience their culture and lifestyle. This exposure led to a great respect for the traditional aspects of Inuit society » (Shackleton, 2012, p. 19). Bien que les policiers représentent un pouvoir coercitif et imposent graduellement les lois canadiennes, ils se doivent de garder de bonnes relations avec les populations inuit, car les constables restent en situation de dépendance par rapport au savoir inuit lors des patrouilles en chiens de traineau de 1920 à 1940. Pour en faire la démonstration, plusieurs concepts nécessitent d'être approfondis afin de jeter les bases de ce mémoire. Le premier est celui de la souveraineté, un sujet agissant généralement comme trame de fond à la majorité des études traitant de l'Arctique canadien au XX^e siècle.

1.2.2. Souveraineté

Au début du XX^e siècle en droit international, la souveraineté d'un pays sur un territoire s'établit de plusieurs façons : la cession, la vente, la découverte et la conquête (Coates et al., 2008, p. 11; Morrison, 1986, p. 245). En ce qui a trait à l'Arctique canadien, les revendications du Canada se basent partiellement sur la cession, car il a reçu le territoire de la Grande-Bretagne en 1880. Le gouvernement justifie également sa possession par la découverte et l'occupation du territoire (Morrison, 1986, p. 246). Comme l'explique l'historienne Shelagh Grant :

If title was based on discovery alone it was considered “inchoate” (undeveloped or temporary) and could lapse if not followed within a reasonable time by “effective occupation.” Other than permanent settlement, effective occupation could be achieved through acts by government such as the provision of basic services, administrative structures for governance and enforcement of a nation’s laws and regulations (Grant, 2010, p. 11).

L'historien Kenneth S. Coates précise l'exercice de la souveraineté dans l'Arctique canadien avant les années 1940-1950, qu'il qualifie de développementale (Damas, 2002; Grant, 2010, p. 14, 2016b; Diubaldo, 1985; Coates, 2008; Tester, 1994; Marcus, 1995; Morrison, 1984, p. 24; Morrison, 1986, p. 246; Zaslow, 1981, 1988). Premièrement, la souveraineté symbolique consiste, comme son nom le suggère, à occuper le territoire symboliquement. Dans cette optique, l'État cherche à poser une série de gestes et d'actions dans le but d'obtenir une reconnaissance internationale afin de légitimer son autorité sur le territoire revendiqué (Grant, 2010, p. 14; Morrison, 1986, p. 246). L'autre type de souveraineté est celui de développement ou de consolidation. Ce modèle prend forme lorsque le gouvernement met en place des politiques pour le développement d'un territoire qu'il contrôle. Cette façon de faire dépasse largement les symboles et elle a un grand impact sur les populations autochtones. Par exemple, cela se produit au sud des Prairies au moment où l'État canadien acquiert la Terre de Rupert en 1870. À partir de là, Ottawa crée des politiques de colonisation et elle négocie des traités avec les Autochtones des plaines. Dans ce cas, les policiers de la PMNO mettent en pratique les deux types de souveraineté. En premier lieu, ils posent des gestes symboliques comme la *Marche vers l'Ouest* en

1874. Ensuite, les agents exercent le modèle de la souveraineté de développement en s'assurant de garder les Autochtones en réserve et en appliquant les lois canadiennes, particulièrement celles reliées à l'alcool (Morrison, 1986, p. 247). Pour notre mémoire, la question de la souveraineté reste la toile de fond, car elle représente la raison principale de l'arrivée des constables de la GRC dans l'Arctique. C'est pourquoi les policiers font plusieurs gestes dans l'Arctique de l'Est pour affirmer la souveraineté d'Ottawa sur le territoire : ils plantent des drapeaux, ils font des patrouilles annuelles sur le territoire et ils tentent d'implanter les lois de la Couronne sur le Nord (Morrison, 1986, p. 247).

En plus d'arguments historiques, de gestes symboliques et de l'occupation du territoire, le gouvernement revendique sa souveraineté sur l'Arctique au début du 20^e siècle par l'entremise du principe de la théorie des secteurs (*Sector Principle* et *Sector Theory* en anglais) (Gagnon, 2009, 42; p. Grant 2010, p. 12-13; Smith 2014, p. 181; Thorleifsson 2004, p. 16-18). L'idée de cette théorie est attribuée au sénateur canadien Pascal Poirier. Sommairement, Poirier évoque en 1907 que les îles arctiques contenues à l'intérieur des méridiens frontaliers d'un pays, même celles qui ne sont pas découvertes, lui appartiennent (Gagnon, 2009, p. 42). Par exemple, les frontières extérieures du Canada sont le 60° et le 141° longitude ouest. Ce qui veut dire que selon cette théorie toutes les îles comprises entre ces méridiens jusqu'au pôle Nord lui appartiennent (Gagnon, 2009, p. 43). Bien que le principe ne soit jamais officiellement légiféré, les cartes du Canada délimitent le territoire à partir de 1910 en fonction de cette logique. À partir de ce moment, lorsque le gouvernement canadien crée des lois, il considère son entité territoriale selon le principe des secteurs. Cependant, cette théorie n'est pas acceptée par les États-Unis et, la Norvège, la Finlande et le Danemark refusent de se prononcer. De son côté, la Russie, qui devient l'U.R.S.S., accepte cette idée et elle proclame le 15 avril 1926 ses limites territoriales en fonction de cette théorie 168° 49' 36" (à l'est) et le 32° 4' 35" (à l'ouest) de longitude est jusqu'au pôle Nord (Gagnon, 2009, p. 94; Grant, 2010, p. 12). Ainsi, la souveraineté se présente

comme un concept phare de notre analyse, car elle représente l'une des raisons principales justifiant l'intervention du gouvernement canadien dans l'Arctique résultant du déploiement des policiers sur le territoire. En plus de ce concept, nous travaillerons également à l'aide de celui du colonialisme.

1.2.3. Colonialisme

La notion de colonialisme, directement liée avec la souveraineté, est un thème omniprésent dans l'histoire autochtone au Canada. Selon les Comaroff, on peut en distinguer trois modèles : étatique, colonisateur et civilisateur (Comaroff, 1992; Morantz, 2017, p. 4). Bien que les structures coloniales évoluent différemment en Afrique, territoire étudié par les Comaroff, les modèles appliqués restent les mêmes. En s'appropriant le territoire arctique, le Canada les applique tous à sa façon. Cependant, nous concentrerons nos recherches sur deux modèles de colonialisme utilisés avant les années 1940 : le modèle étatique et celui civilisateur (Comaroff, 1992, p. 198-205). Le premier modèle, bien qu'il évolue en fonction de son cadre spatiotemporel, est en lien direct avec la souveraineté. Dans ce sens, l'État revendique la possession d'un territoire sans en assumer les responsabilités qui s'y rattachent (Comaroff, 1992, p. 198). Par exemple, avant les années 1950, le gouvernement canadien se soucie peu des populations autochtones de l'Arctique de l'Est au cours de cette période qui est souvent caractérisée par le « laisser-aller » et l'absence de politiques nordiques (Jenness, 1964; Damas, 2002; Diubaldo, 1985). Dans cette optique, les interventions dans le Nord sont généralement effectuées afin de légitimer la reconnaissance de ses frontières à l'internationale. Le deuxième modèle de colonialisme est celui « civilisateur » (Comaroff, 1992, p. 200-205). Pour parvenir à ses fins, le colonisateur cherche à assimiler le colonisé à sa propre culture. Appliqué dès les débuts de l'histoire canadienne par divers agents coloniaux, ce modèle évolue à sa façon dans l'Arctique de l'Est au cours de la période étudiée comme nous le verrons ultérieurement. C'est donc dans cet esprit que nous analyserons nos données.

Nous nous attarderons sur l'importance de l'application des modèles coloniaux afin de tirer des interprétations sur les relations que pouvaient entretenir les policiers, les Inuit et leurs chiens. Dans ce sens, ce concept est primordial afin de comprendre les relations, comme celle de pouvoir par exemple, qui existe entre les agents du gouvernement et les populations inuit.

1.2.4. *Ilira*

De l'autre côté du spectre, nous utiliserons le concept de l'*ilira* afin de comprendre comment les Inuit envisageaient les relations avec les constables. Lors de l'étude de nos données, il ne faut pas perdre de vue que ces traces du passé ont été écrites par des policiers pour le gouvernement canadien et qu'il reste difficile d'obtenir la vision des Inuit de l'époque. Cependant, nous disposons de quelques éléments d'analyses comme le concept d'*ilira* (Briggs, 1970; Brody, 1991). Le terme, au sens large, peut être traduit en français par le mot peur. Toutefois, il évoque un sentiment spécifique associée à cette peur. Ce sentiment complexe désigne le fait de ressentir du respect et de la crainte au même moment pour un individu dont on ne comprend pas les motifs. (Brody, 1991, p. 176-185; Briggs, 1970, p. 343-347; Bordin, 2011). Bien qu'il existe dans la culture inuit plusieurs mots pour exprimer la peur, le terme *ilira* est celui qui nous intéresse le plus en ce qui a trait aux interactions entre les agents de la GRC et les Inuit. Pour les Inuit, la relation avec les policiers se divise entre l'admiration et la peur. Cette peur ressentie envers les non-Inuit est un concept que l'anthropologue Hugh Brody l'explique ainsi :

Armed with this basic discovery, I began to grasp refinements of its meaning. The word seems to have at its center the feeling of nervous awe that comes from being at an irreversible disadvantage, a situation in which one cannot modify or control the actions of another; it can also describe unpredictability—one is *ilira* of a person whose actions cannot be predicted, nor understood. It is therefore a term that neatly describes situations in which a person is in contact with a culturally dissimilar group, such as the visitor to a household that speaks a language he cannot understand. The term captures the feeling of the dominated towards those who dominate them, and may also connote dependence (Brody, 1991, p. 178-179).

Cette émotion qualifie la peur d'être maltraité ou critiqué par un tiers, ainsi que l'intimidation vécue par rapport à l'appréhension du regard de l'autre et de son éventuelle sanction (Bordin, 2011, p. 235-237). Le concept *ilira* est au centre des relations coloniales, car il aide à comprendre pourquoi à plusieurs occasions, les Inuit disent oui, lorsqu'ils veulent dire non et pourquoi ils acceptent des situations pour révéler plus tard que ce n'est pas du tout le cas (Brody, 2000, p. 32). Ainsi, un Inuk qui ressent de l'*ilira* envers quelqu'un se voit dans l'obligation de faire ce qu'il dit, même s'il ne le veut pas (Brody, 2003, p. 52; Briggs, 1970, p. 346). Ce sentiment est utilisé par plusieurs chercheurs pour expliquer la réaction des Inuit vis-à-vis de la venue d'agents coloniaux lors des premiers contacts dans l'Arctique, dont les agents de la GRC (Brody, 1991, p. 176-185; Briggs, 1970, p. 343-347, Grant, 2002, p. 17; Lévesque, 2008, p. 227-230).

Le concept d'*ilira* permettra de nous éclairer sur la manière dont les Inuit interprétaient leurs relations avec les constables. Toutefois, ce concept a ses limites, surtout lorsqu'on tente d'interpréter des interactions interpersonnelles documentées par un seul des acteurs de ladite interaction. En effet, il est fort probable que les sentiments attribués à l'*ilira* aient une influence sur la manière dont les Inuit interagissent avec les policiers dans la première moitié du XXe siècle, comme nous le verrons dans ce mémoire, cependant il est très difficile d'en avoir la certitude absolue, car nous ne disposons pas d'archives écrites par les constables inuit qui le mentionnent clairement. De plus, les sources écrites par les policiers sont fragmentaires et elles restent vagues sur les relations interpersonnelles qu'ils entretiennent avec les Inuit. Néanmoins, l'*ilira* demeure un outil pertinent afin de comprendre les relations globales entre les objets de cette recherche. Étant donné qu'il existe peu de traces pour interpréter la vision des Inuit au cours de la période étudiée, nous utiliserons le concept de l'*ilira* en complémentarité avec les archives des policiers de la GRC pour nuancer le point de vue des Autochtones.

1.3. Sources et méthodologie de recherche

Cette recherche qualitative est réalisée majoritairement avec des sources primaires dépouillées chez Bibliothèque et Archives Canada (BAC) à Ottawa. La majeure partie de notre corpus de sources est celle traitant des rapports annuels effectués lors des patrouilles des agents de la GRC entre 1920 et 1940 dans l'Arctique de l'Est. Étant donné les objectifs, nous nous sommes attardés aux détachements et aux opérations effectuées dans l'Arctique de l'Est, c'est-à-dire, l'est des Territoires du Nord-Ouest (Nunavut depuis 1999) et le nord du Québec (Nouveau-Québec (1912) que l'on renomme Nunavik en 1986). Pour répondre à nos objectifs nous avons fouillé le *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-0-7-E, anciennement connu sous le nom de RG 18, et plus spécifiquement les volumes traitant des détachements de police dans l'Arctique de l'Est dirigé à travers le temps par les divisions suivantes : *Division du quartier général* (1920 à 1932, division C (1932) et division G (1933 à auj.). Pour répondre à notre premier objectif de recherche (a), nous avons analysé les *Daily Diaries* et les *Daily Journals*⁸ contenus dans le fond. Ces journaux regroupent les notes quotidiennes prises par les constables en charge des postes de Ponds Inlet et de Craig Harbour. Ces écrits nous en apprennent beaucoup sur l'emploi du temps des policiers et des employés inuit ainsi que sur la division des tâches entre les employés. Afin de répondre à notre deuxième objectif (b), nous avons analysé les *Patrol Reports*⁹. Ces derniers regroupent les rapports écrits par les constables de la GRC lors des patrouilles

⁸ BAC. *Royal Canadian Mounted Police*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Journal Craig Harbour, 1932 à 1939; BAC. *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8135 à 8138 et 8141, Pond Inlet - Daily Diary, 1932 à 1965; BAC. *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment, 1924 à 1930.

⁹ BAC. *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666 partie 1, G-567-56, Patrol reports – Lake Harbour- Northwest Territories, 1928 à 1941; BAC. *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports – Bache Peninsula, 1926 à 1932; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-25, Patrol reports – Craig Harbour detachment, 1925 à 1956; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-70, Patrol reports – Dundas Harbour- Northwest Territories, 1926 à 1951; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667 partie 1, G-567-66, Patrol reports – Pangnirtung- Northwest Territories, 1924 à 1941; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports –Port Burwell- Northwest Territories, 1922 à 1935; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports – Port Harrison - Québec, 1936 à 1960; BAC. *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668 partie 1 et 2, G-567-69, Patrol reports – Ponds Inlet detachment - Northwest Territories, 1922 à 1937 et 1938 à 1943.

généralement faites à l'aide de chiens d'attelage conduits par des employés inuit. Ces écrits documentent le quotidien des agents parcourant des centaines de kilomètres afin d'accomplir des tâches multiples en partant des détachements de police de Port Burwell, de Craig Harbour, de Ponds Inlet, de Pangnirtung, de Dundas Harbour, de la péninsule de Bache, de Lake Harbour et de Port Harrison. Ces rapports représentent, lorsqu'ils sont mis en commun, des milliers de pages qui ont servi de source principale pour la réalisation de ce mémoire. Étant donné qu'ils sont écrits par la même organisation et que les constables se déplacent pour travailler d'un détachement à l'autre des années 1920 aux années 1940, cela nous a permis de dégager un modèle type d'opération qui se répète pour tout l'Arctique de l'Est.

Notre approche en est une *a priori* d'histoire culturelle, car elle permettra d'approfondir notre connaissance sur les relations entre les Inuit, leurs chiens et les constables de la GRC (Burke, 2008). En travaillant à partir de sources policières et gouvernementales, nous chercherons à trouver la représentation de l'« Autre » à travers les écrits et ainsi de se dégager du discours national typique canadien. En ce sens nous mettrons de l'avant l'histoire de personnages de l'histoire canadienne trop souvent marginalisés. Par exemple, lorsqu'on écrit sur les patrouilles exécutées par les policiers de la GRC dans l'Arctique de l'Est, on met l'accent sur les exploits des officiers et la participation des Inuit est généralement relayée au second plan, bien qu'ils représentent un élément clé de la réussite de ces entreprises (Dick 2001, p. XXI). Ainsi, à travers ces représentations, nous espérons identifier des distinctions culturelles pouvant nous aider à comprendre les interactions entre les acteurs de notre recherche. Dans ce but, les journaux ont été lus et analysés de façon thématique afin de faire ressortir les points forts de la cohabitation entre les constables et Inuit. En premier lieu, nous avons fait une lecture préliminaire de tous les journaux disponibles rédigés par les officiers de la GRC. Pendant cette étape, nous avons ciblé les documents qui approfondissent nos connaissances sur les relations entre les agents, les Inuit et leurs chiens. Par la suite, une critique interne et externe à la façon du commentaire de

document a été exécutée. Une fois la critique de l'authenticité du document accomplie, ils ont été relus en prêtant attention à toutes les particularités qui méritent d'être élucidées : personnages, lieux, subtilités du vocabulaire, etc. (Létourneau, 2006, p. 77-91; Prost, 2010, p. 55-77). Nous avons conclu cette étape en approfondissant toutes les caractéristiques documentaires relevées à l'aide de sources secondaires sur le sujet afin de le remettre en contexte et d'en tirer le maximum d'informations de nos sources. Par la suite, les multiples renseignements disponibles sur un même sujet ont été croisés entre elles pour certifier la cohérence et la véracité des témoignages récoltés. Nous avons également analysé les rapports annuels de la GRC de 1920 à 1940 dans l'intention de valider les données contenues dans les rapports analysés (GRC, 1920 à 1940). Ces documents, rédigés par le commissaire de la GRC, sont remis chaque année au ministère responsable des forces policières depuis sa création. Ils présentent une synthèse des opérations de toutes les divisions (informations sur les postes, les forces policières, les arrestations, le nombre de chiens et ainsi de suite). Par exemple, ces informations nous ont permis d'établir une trame chronologique détaillée de la construction des postes et de comprendre les instructions qui viennent du haut de la chaîne de commandement de la GRC. Une fois tout le corpus de sources analysé selon la méthode historique décrite antérieurement, nous avons regroupé nos données de façon thématique.

Pendant toute la durée de la recherche, nous avons gardé en tête ses limites et ses biais. La première limite est le fait que les sources sont écrites par des constables et des représentants du gouvernement canadien. Le document d'archives nous offre des traces du passé et une vision d'une « réalité ». Ces écrits sont le produit d'individus se rattachant à une culture qui leur est propre et aux institutions dans lesquelles ils s'inscrivent. Ainsi, ces documents ne peuvent être compris que lorsqu'ils sont remis dans leur contexte. Deuxièmement, nous ne disposons d'aucune source substantielle écrite par les Inuit de l'époque. Dans ce sens, nous tenterons de comprendre et d'analyser leur relation avec les constables à travers les écrits de ces derniers. De plus,

étant donné la quantité de documents à analyser, notre recherche se concentre seulement sur les sources policières. Les archives écrites par d'autres acteurs des emplacements à l'étude seront mises de côté comme celles de la (CBH) ou des missionnaires par exemple. Troisièmement, une partie de recherche en histoire orale aurait pu être bénéfique pour cette étude. Cependant, comme nous l'avons vu dans ce chapitre, l'historiographie sur la question date déjà de plusieurs années et il existe peu de documents ciblant exclusivement la période de 1920 à 1940. C'est pourquoi nous avons décidé de nous concentrer sur les archives de la GRC afin de pouvoir utiliser ce mémoire comme fondation pour d'autres recherches à venir qui nécessiteront de faire des entrevues.

1.4. Considérations éthiques

Puisque cette étude a été faite à partir de documents d'archives publiques, la politique de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue ne requiert pas de certification éthique ou de formulaire de consentement. Cependant, ce projet se veut une contribution à un réseau multidisciplinaire sur les chiens dans les communautés du Nunavut et du Nunavik, le *Qimuxiq Network*. Ce groupe de recherche est un partenariat entre des chercheurs en science sociale, en santé animale et en santé humaine ainsi que des organisations inuit au Nunavik et au Nunavut. Il a pour objectif principal de discuter de la mise en place de pratiques de gestion des populations de chiens dans les communautés du Nunavut et les villages du Nunavik qui soient à la fois efficace du point de vue de la santé publique et culturellement appropriées. Dans cette optique, nos recherches se veulent un apport aux recherches historiques sur le sujet.

1.5. Plan de la démonstration

Notre analyse se divise en trois chapitres. Premièrement, dans le deuxième chapitre, nous ferons une mise en contexte sur la situation internationale du Canada par rapport à sa souveraineté sur les îles arctiques pour la première moitié du XXe siècle. Ensuite nous verrons dans le troisième chapitre le contexte de création des postes de la GRC et le déploiement des forces policières dans l'Arctique de l'Est au cours des années 1920 à 1940. Dans cette section, nous aborderons le quotidien des officiers de la GRC et des travailleurs inuit quand ils sont au détachement et pendant les patrouilles canines. Dans le quatrième chapitre, nous observerons l'importance des chiens dans la culture inuit pour ensuite nous pencher, au cinquième chapitre, sur les relations entre les constables de la GRC et les employés inuit au moment des patrouilles.

CHAPITRE II

LA SOUVERAINETÉ CANADIENNE DANS L'ARCTIQUE : LE CANADA ET L'INTERNATIONAL (1900-1940)

Bien que ce mémoire se concentre sur les relations quotidiennes entre les agents de la GRC, nous nous intéresserons davantage à la souveraineté canadienne dans l'Arctique dans ce chapitre, car l'arrivée des policiers dans le Nord est influencée directement par les relations internationales du pays à travers son désir de faire reconnaître son autonomie et ses possessions par le concert des nations. En fait, avant la signature du Statut de Westminster en 1931, le *Colonial Office* à Londres a toujours le contrôle des affaires étrangères du Canada (Cavell et Noakes, 2010, p. 35). À partir de la fin du XIXe siècle, une série d'évènements ayant une portée mondiale dicte l'attitude du gouvernement à Ottawa par rapport à ses prétentions territoriales. Ces interventions culminent avec l'implantation d'une force policière dans l'Arctique afin de démontrer l'occupation des zones revendiquées (Morrison, 1973, 1974, 1984, 1985, 1986). Bien que ces décisions aient des impacts sur les populations nordiques, comme l'arrivée de force policière et la mise en place des lois canadiennes, le pays s'intéresse peu à elles. Le gouvernement revendique la souveraineté sur ce territoire sans en assumer les responsabilités (Jenness, 1964, p. 21). Dans cette optique, il n'offre pas aux Inuit les mêmes services auxquels les autres Canadiens ont droit. Par exemple, on doute de l'importance de l'éducation chez les Inuit jusque dans les années 1950, car selon l'État, ils deviendront des piègeurs de toute façon (Jenness, 1964, p. 43). C'est pourquoi afin de comprendre les relations entre les Inuit et les policiers, il faut *a priori* s'intéresser à l'appareil gouvernemental et à ses décisions diplomatiques. Ainsi, nous

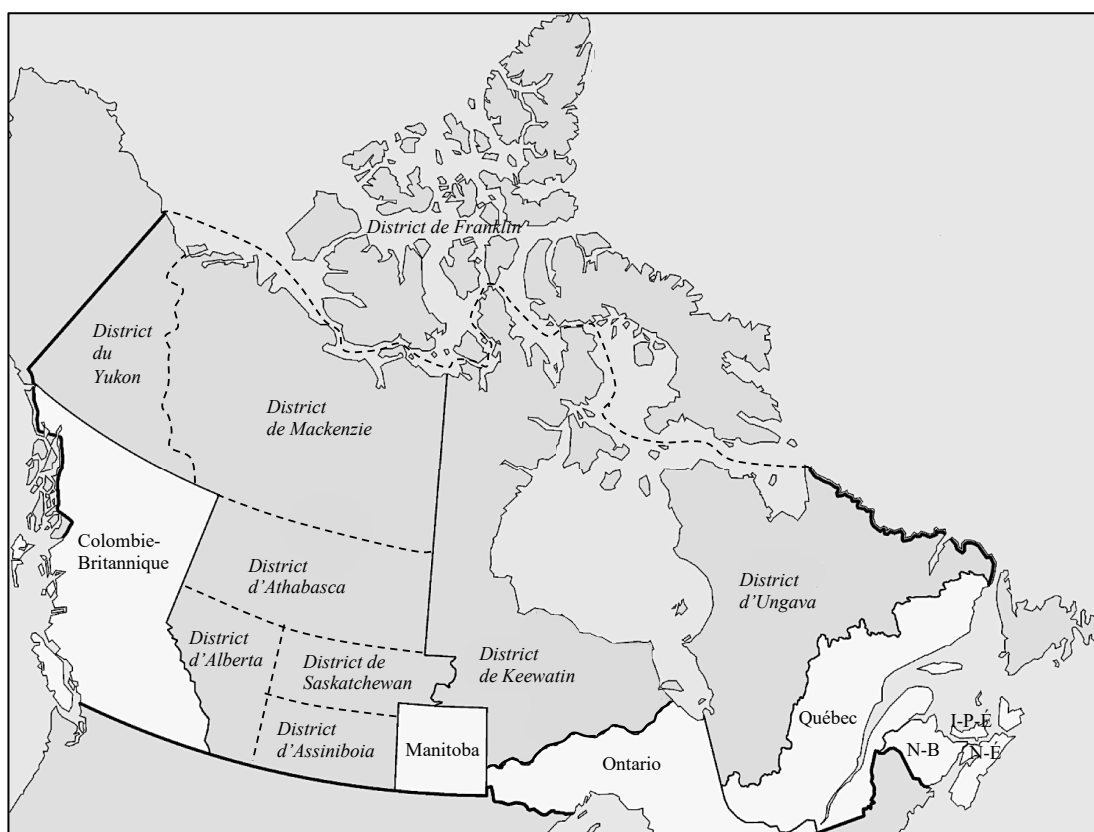
cherchons à décrire comment le Canada en vient à déployer dans l'Arctique des forces policières permanentes pour y affirmer sa souveraineté. Nous verrons ces épisodes sous la forme de deux thématiques se dévoilant de façon chronologique. Premièrement, de 1900 à 1940 une multitude de cas reliés à la diplomatie font évoluer la politique canadienne : la dispute de la frontière de l'Alaska, les explorateurs étrangers avant 1920, les Danois et l'île d'Ellesmere, la revendication de l'île Wrangel, l'expédition de Richard E. Byrd et de Donald B. MacMillan en 1925, le règlement de l'affaire Otto Sverdrup ainsi que la querelle entre le Danemark et la Norvège pour le Groenland. Deuxièmement, nous verrons l'effort canadien afin de consolider sa souveraineté sur l'Arctique avec les patrouilles annuelles en bateau, l'implantation de postes de police et l'application de ses lois en territoire nordique à travers une série de meurtres commis par des Inuit.

2.1. La souveraineté canadienne sur l'Arctique en jeu, 1900 à 1940

Au cours du XIX^e siècle, la souveraineté canadienne sur l'Arctique est constamment remise en question par des puissances étrangères. Que ce soit par ses voisins américains, russes ou scandinaves à la recherche de nouveaux territoires, ou encore de baleiniers qui circulent dans la région, le Canada n'a toujours pas à ce moment sécurisé ses prétentions dans le Nord (Grant, 2010, p. 193). De 1900 à 1940, le pays doit réagir d'une multitude de façons afin de démontrer que les îles arctiques lui appartiennent. Les acquis canadiens semblent toujours vulnérables étant donné le manque de clarté de l'entente de cession faite par la couronne britannique au Canada en 1880. De leur côté, les députés canadiens restent mitigés par rapport à l'acquisition de l'Arctique. Une opposition est palpable lorsqu'on soumet le projet au Parlement : la région est vue par plusieurs politiciens comme sans valeur et coûteuse à administrer. Ce qui explique, entre autres, pourquoi le Canada tarde à appliquer des mesures concrètes afin d'affirmer son autorité sur la région. Un des premiers gestes pour confirmer sa souveraineté sur le territoire est l'adoption du *Colonial Boundaries Act*

en 1895 en Grande-Bretagne qui crée les districts provinciaux de l'Ungava, de Franklin, du Mackenzie et du Yukon (Zaslow, 1971, p. 255). Le XX^e siècle débute avec l'un des premiers tests par rapport à sa souveraineté : la dispute pour la frontière de l'Alaska avec les États-Unis (Morrison, 1989).

Figure 2.1 : Divisions territoriales du Canada en 1895



Source : *Historical maps of Canada*, (2006), 1895, repérée sur <http://web.ncf.ca/ex591/CG/1895.html>
 Carte modifiée : Golbez, (2017, *Map of the change to Canada on October 2, 1895*, repérée sur https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Canada_change_1895-10-02.png)

2.1.1. La dispute de la frontière de l'Alaska

En 1867, les États-Unis achètent de la Russie le territoire de l'Alaska. En 1870, Ottawa acquiert de la Compagnie de la Baie d'Hudson ce qui deviendra le territoire du Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Bien que les baleiniers américains circulent librement dans l'Arctique de l'Ouest, le gouvernement canadien semble peu se soucier

de ce qui se passe sur le terrain malgré la pression du public qui s'accroît à la fin du XIX^e siècle. Par exemple, le missionnaire anglican Isaac Stinger dénonce la situation sur l'île d'Herschel. En 1895, ses doléances sont transmises à la PCNO :

The carryings-on of the officers and crews of the whalers there was such that no one would believe...large quantities of whiskey are taken up in the ships...as long as the liquor lasts, the natives neither fish nor hunt, and die of starvation in consequence...The captains and mates of these vessels purchase for their own use girls from nine years upwards... (Morrison, 1989, p. 173).

C'est davantage le contexte de la ruée vers l'or, qui conduit des milliers de personnes aux frontières communes de l'Alaska, de la Colombie-Britannique et du Yukon, qui pousse le Canada à envoyer ses premiers représentants permanents dans le secteur. La possibilité d'obtenir des revenus de l'exploitation minière ainsi que les plaintes des évêques au sujet des problèmes sociaux qu'amènent les mineurs chez les populations autochtones de la région finissent par faire bouger le gouvernement (Morrison, 1989, p. 174). Le pouvoir de récolter des frais de douanes auprès des mineurs américains représente un pas de plus afin d'affirmer sa souveraineté sur le territoire. L'année suivante, en 1895, la PCNO déploie 20 constables au Yukon en vue d'appliquer ses droits de taxation et de réguler les populations locales ainsi que les mineurs américains. Subséquemment, en 1896, lorsqu'on découvre de grandes quantités d'or amenant davantage de personnes dans la région, les policiers sont prêts à faire face à la période la plus achalandée, soit de 1897 à 1898 (Morrison, 1989, p. 174). Le nombre d'agents augmente annuellement pour atteindre à son apogée plus de 300 effectifs sur le territoire canadien en 1903 (Morrison, 1985, p. 30). Contrairement à ce que la mémoire collective véhicule sur cette ruée vers l'or, elle serait, selon Morrison, l'une des plus ordonnées de l'histoire étant donné la présence de la PCNO avant l'arrivée massive de personnes attirées par l'appât du gain (Morrison, 1989, p. 175).

Au tournant du XX^e siècle, il existe quatre zones de discordance entre les États-Unis et le Canada: l'Arctique de l'Ouest, le Yukon, la baie d'Hudson et l'Alaska (Morrison, 1989, p. 175). Le plus emblématique de ces conflits est sans doute celui au

sujet de la frontière avec l'Alaska. Les Affaires étrangères du Canada étant gérées par la Grande-Bretagne à l'époque, le tout se résout à Londres par six juges : trois nommés par le président américain et trois désignés par « Sa Majesté britannique ». Étant donné que les Britanniques jugent plus payant diplomatiquement d'avantager les Américains que les Canadiens, le vote se termine en faveur des demandes frontalières des États-Unis démontrant le manque de pouvoir d'Ottawa dans le dossier. Pour le ministre de l'Intérieur du Canada, Clifford Sifton, les Anglais décident de sacrifier les intérêts du Canada à n'importe quel prix dans le but de faire plaisir aux États-Unis (Grant, 2010, p. 198). Il croit également que « whatever the United States demands from England will be conceded in the long run, and the Canadian people might as well make up their minds to that now » (Grant, 2010, p. 198). On peut déjà lire dans cet extrait le développement du besoin d'autonomie de certains ministres canadiens vis-à-vis de la Grande-Bretagne. À l'époque, il se met aussi en place un nationalisme canadien de plus en plus fort, qui est entre autres alimenté par une peur, réelle ou imaginée, d'être absorbé par son voisin américain. En ce sens, l'évènement est mal perçu pour une partie de la population qui le voit comme une perte territoriale. Étant donné l'identité nationale qui se développe en tant que pays nordique, cette défaite prend une tournure symbolique avec le sentiment d'appartenance grandissant par rapport à l'Arctique (Grant, 2010, p. 194).

2.1.2. Les explorateurs étrangers avant 1920

Au cours de la période à l'étude, plusieurs explorateurs étrangers font des voyages dans l'Arctique. De 1899 à 1902, le Norvégien Otto Sverdrup cartographie le secteur de l'île d'Ellesmere et il y découvre les îles d'Axel Heiberg, d'Amund Ringnes et d'Ellef Ringnes (Smith 2014, p. 124-125). De 1903 à 1906, le Norvégien Roald Amundsen complète aussi une traversée du passage du Nord-Ouest pour la première fois en bateau (Smith, 2014, p. 127). De leur côté, les Américains dominent la course vers pôle Nord avec plusieurs expéditions menées, par entre autres, Robert E. Peary

de 1886 à 1909, Dr Frederick A. Cook de 1907 à 1909 et Donald B. MacMillan de 1913 à 1917 (Smith, 2014, p. 128-134). Bien que MacMillan parcourt plus de 9 000 miles sur une période de 51 mois, il ne découvre pas de territoires non cartographiés d'envergure (Grant 2010, p. 212). En octobre 1911, le gouvernement libéral de Wilfrid Laurier est remplacé par celui des conservateurs de Robert Laird Borden. Avec la diminution des activités de la pêche à la baleine et la transition vers la traite des fourrures, la députation de Borden n'a pas la même vision des enjeux entourant la souveraineté que leurs prédécesseurs. Depuis le début du XX^e siècle, ces derniers ont mis en place des patrouilles maritimes annuelles par bateau afin de surveiller les côtes de l'Arctique et de poser des gestes symboliques dans le but de démontrer leur contrôle sur la région. Par exemple, on plante des drapeaux du Dominion du Canada sur des îles arctiques lors de cérémonies de prise de possession dans le but d'affirmer la souveraineté du pays sur le territoire. Le gouvernement conservateur met fin aux voyages faits par navire chaque année, ce qui force la démission du capitaine Joseph-Elzéar Bernier qui les dirigeait. Cependant, il accepte de financer l'expédition du vétéran des explorations de l'Arctique Vilhjalmur Stefansson qui, en 1913, planifie une excursion dans le Nord canadien. Le financement viendrait de plusieurs institutions américaines : la *National Geographic Society*, l'*American Museum of Natural History*, le *Harvard Travelers's Club*, et la *Geographical Society of Philadelphia*. Lorsque Stefansson approche le premier ministre Borden pour des fonds supplémentaires, ce dernier lui répond qu'il préférerait que l'expédition soit commanditée complètement par le gouvernement canadien, car elle aura lieu majoritairement en territoire canadien (Smith, 2014, p. 172). Borden l'explique ainsi dans une lettre du 21 février 1913 envoyée à Gilbert H. Grosvenor de la *National Geographic Society* : « The Government of Canada feels...with regard to the present exploration, that it would be more suitable if the expenses are borne by the Government more immediately interested and if the expedition sails under the flag of the country which is to be explored » (Cavell et Noakes, 2010, p. 80). Motivé par la peur de perdre des territoires aux mains d'autres nations, le Canada finance seul, ce qui est connu

aujourd'hui sous le nom de l'*Expédition canadienne dans l'Arctique de 1913 à 1918*, afin de solidifier ses acquis dans l'Arctique. Stefansson recense lors de son expédition les dernières îles inconnues par le gouvernement canadien dans l'Arctique de l'Ouest : les îles Borden, Brock, Lougheed, Meighen, et Mackenzie King (Coates et al 2008, p. 40).

2.1.3. *Les Danois et l'île d'Ellesmere*

Au lendemain de la Première Guerre mondiale, les inquiétudes par rapport à la souveraineté dans l'Arctique de l'Est sont également alimentées par les prétentions des Danois sur l'île d'Ellesmere et les autres îles de l'Extrême-Arctique canadien qu'Ottawa considère comme faisant partie de sa juridiction (Smith, 2014, p. 220). Ce sont les droits de chasse sur le territoire canadien qui ouvrent la porte à un débat afin de savoir à qui appartient la région. Depuis le début du siècle, le Canada s'interroge sur les enjeux entourant la chasse aux bœufs musqués. Déjà en 1904, l'inspecteur J. D. Moodie informe le gouvernement que la Compagnie de la Baie d'Hudson encourage les Inuit à la surchasse mettant l'animal en danger d'extinction. Cependant, il faut attendre l'adoption de la *Loi du gibier du Nord-ouest* de 1917 avant qu'Ottawa légifère pour protéger l'espèce. De plus, en 1919 on met sur pied la *Commission sur le caribou et le bœuf musqué* afin d'évaluer son potentiel économique et biologique. Malgré le fait que les Inuit de l'Arctique de l'Est sont en théorie sous la loi canadienne, les Inuit du Groenland en sont exclus et continuent de traverser du côté canadien pour chasser le caribou et le bœuf musqué sur l'île d'Ellesmere (Morrison, 1985, p. 163). En juillet 1919, la Commission envoie une demande, par l'entremise de la Grande-Bretagne, aux Danois afin d'empêcher les Inuit de Thulé d'aller chasser sur l'île d'Ellesmere. La réplique des Danois provient, entre autres, de l'explorateur Knud Rasmussen, qui possède lui-même un comptoir de traite dans la région depuis 1905 : « As everyone knows, the land of the Polar Eskimos [Inughuit¹⁰] falls under what is called "No Man's

¹⁰ Inuit du Groenland

Land" and there is, therefore, no authority in this country except that which I myself am able to exert through the Trading Station » (cité dans Morrison, 1985, p. 164). Bien que le Canada maintienne sa position en public, dans des discussions en privé, Ottawa se questionne sur la pertinence d'avoir en sa possession l'île d'Ellesmere. Lors d'une rencontre réunissant des experts des affaires nordiques, le gouvernement décide d'affirmer son autorité sur l'île pour deux raisons : la valeur économique éventuelle et le sentiment d'appartenance des Canadiens aux îles arctiques. Dans ce dossier, Ottawa cherche à éviter un scandale semblable à la dispute de la frontière avec l'Alaska tout en solidifiant ses prétentions territoriales. Pendant un entretien, le commissaire de Parcs Canada du Département de l'Intérieur J. B. Harkin, suggère de relocaliser des Inuit de Cape Fullerton (Qatiktalik), étant donné les conditions difficiles de chasse, sur l'île d'Ellesmere. Il suggère également l'établissement d'au moins un détachement de police dans la région (Morrison, 1985, p. 165). Au cours de l'été 1903, le gouvernement canadien installe donc trois postes de la PCNO : à Fort McPherson sur la rivière Mackenzie, à Cape Fullerton dans la baie d'Hudson et sur l'île d'Herschel dans la mer de Beaufort (Grant, 1988, p. 10; Kulchyski et Tester, 1994, p. 15). Puis au début des années 1920, le gouvernement canadien ouvre de nouveaux détachements de police dans l'Arctique de l'Est comme nous le verrons dans le chapitre III. Malgré l'ouverture de ces postes, l'inquiétude du Canada demeure entre autres suite à l'annonce d'un voyage d'exploration de plusieurs années du Groenlandais Knud Rasmussen. Ce voyage, la *Cinquième expédition de Thulé*, doit amener l'explorateur à séjourner plusieurs années dans l'Arctique canadien afin d'y étudier les populations Inuit. Finalement, la querelle se règle à l'aide d'un jeu de diplomatie entre la Grande-Bretagne, le Canada et le Danemark. L'affaire se conclut le 9 juin 1921 avec l'arrivée d'un télégramme du *Colonial Office* à Londres qui stipule que le plan de Rasmussen a des visées scientifiques et qu'il n'a aucune ambition territoriale à propos de la souveraineté canadienne sur l'Arctique (Cavell & Noakes, 2010, p. 127; Grant 2010, p. 223). Bien que le cabinet du premier ministre Arthur Meighen semble satisfait, Harkin reste suspicieux des intentions des Danois et continue de lutter pour qu'on

occupe l'île d'Ellesmere en y construisant des postes de police (Grant, 2010, p. 236). Comme nous le savons maintenant, le Danois ne prévoit pas dans son trajet se rendre sur l'île d'Ellesmere ou dans l'Extrême-Arctique. En revanche, la peur alimentée par une perte de la part du Canada est bien réelle au début des années 1920. C'est pourquoi, lorsqu'on installe les premiers détachements de la GRC en Arctique oriental en 1920, ce n'est pas par hasard qu'on en construit un à Craig Harbour sur l'île d'Ellesmere.

2.1.4. L'île Wrangel

Au début des années 1920, le Canada, en recherche d'autonomie par rapport au *Colonial Office*, vit un épisode gênant au point de vue de ses relations internationales lorsqu'il revendique la possession de l'île Wrangel située dans la mer des Tchouktches près de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS). Selon Diubaldo : « The affair not only threatened the assumption of authority over the Arctic Archipelago, but involved the dominion briefly in an unpleasant international incident at a time when its government was anxious to gain recognition from the world community » (Diubaldo, 1967, p. 202). En 1922, le gouvernement du libéral William Lyon Mackenzie King affirme ses prétentions sur l'île à la Chambre des communes pendant que de son côté Vilhjalmur Stefansson fait du lobbying dans le même sens (Thorliefson, 2004, p. 20). Pour sa part, l'URSS considère le territoire dans sa zone d'influence. Pour les États-Unis, cette revendication est une tentative des Britanniques d'avoir un emplacement stratégique face à l'URSS (Thorliefson, 2004, p. 20). En pleine crise diplomatique, le Canada se tourne vers Londres pour de l'aide, mais obtient peu de soutien. Ottawa, en recherche d'autonomie vis-à-vis du *Colonial Office*, se fait ramener à l'ordre. Le Bureau des Affaires étrangères répond que : « in view of the position elsewhere, and particularly of the position in the Canadian Arctic regions, it was not desirable to press the claim ». (Thorliefson, 2004, p. 21). Finalement, la Grande-Bretagne clôt le débat en affirmant lors des négociations entre les Anglais et les Soviétiques en 1924 que : « His Majesty's Government lay no claim to the Island of Wrangel ». (Diubaldo, 1999, p. 185). À la fin du mois d'août, l'URSS relocalise les

12 Inuit de l'Alaska et un Américain de l'île qui y étaient installés depuis 1923 (Diubaldo, 1999, p. 185). Ce revers oblige le Canada à recentrer ses efforts par rapport à sa souveraineté sur l'archipel arctique.

2.1.5. *L'expédition MacMillan-Byrd de 1925*

Comme lors de la période précédant 1920, la venue d'explorateurs en territoire canadien dérange les autorités canadiennes. Bien que l'américain Donald B. MacMillan ne soit pas à sa première expédition dans l'Arctique, celle de 1925 est celle qui irrite le plus Ottawa. En 1925, il prépare en effet un voyage en compagnie de l'explorateur Richard E. Byrd afin de cartographier des airs des îles arctiques qui resteraient toujours inconnues. La mission comprend deux navires pour transporter des avions : le *Bowdoin* et le *S.S. Peary* (Grant, 2010, p. 229). Ils espèrent également repérer lors de l'opération le « canal de Panama aérien du futur ». Déjà à l'époque, plusieurs observateurs voient un grand potentiel économique et militaire dans l'Arctique. Cette expédition, endossée par la Marine américaine, nie la souveraineté canadienne sur les îles d'Ellesmere et d'Axel Heiberg. C'est pourquoi les États-Unis ne croient pas en la nécessité de demander une permission officielle au Canada pour y installer une base. De plus, Byrd et MacMillan sont mandatés pour revendiquer au nom des États-Unis tout nouveau territoire découvert (Thorleifsson, 2004, p. 22-23). Ainsi, débute un autre affrontement diplomatique par rapport à la souveraineté canadienne. Pour leur part, les Américains ne reconnaissent pas le principe des secteurs comme valable afin de justifier la possession d'une région par une nation. En ce sens, ils n'acceptent pas la juridiction du Canada ou même de la Norvège sur ces îles. Le 15 juin 1925, une lettre envoyée au Secrétaire d'État américain, Frank B. Kellogg, déclare que le Canada est prêt à : « furnish the expedition with the necessary permits for an exploring and scientific expedition entering Canadian northern territories [...] possibly desiring to fly over Baffin, Ellesmere and the adjoining islands within the boundaries of the dominion » (Thorleifsson, 2004, p. 26). Dans la même lettre, les Américains sont informés de la présence de détachements de police dans le Nord et que le capitaine

Bernier sera dans la région à bord du navire l'*Arctic*. Le Secrétaire d'État laisse à l'expédition le choix d'obtenir ou pas un permis. Selon Thorleifsson, il est clair que Byrd avait comme instruction de ne pas accepter aucun permis, car le fait d'en faire la demande signifierait de reconnaître la souveraineté canadienne sur ce territoire (Thorleifsson, 2004, p. 26). Le 19 août, les navires de Byrd et de MacMillan sont amarrés à Etah au Groenland lorsque le capitaine Bernier arrive à bord de l'*Arctic*. En cette date, Byrd a déjà volé plus de 6 000 miles au-dessus de l'est du Groenland et de l'ouest de l'île d'Ellesmere jusqu'à l'île Axel Heiberg (Grant, 2010, p. 233). Le commandant de la patrouille de l'Arctique de l'Est¹¹, George Mackenzie, demande à voir les autorisations permettant de survoler l'île d'Ellesmere ainsi que d'autres territoires canadiens. Byrd rapporte que MacMillan l'a informé que l'expédition a reçu les documents nécessaires pour survoler l'île d'Ellesmere (Grant, 2010, p. 233-234). Mackenzie reste sceptique, mais a peu de recours étant donné qu'il n'a pas accès à une radio afin de corroborer les faits mentionnés par Byrd. Il doit laisser l'entreprise continuer. C'est plus tard qu'Ottawa confirme que l'expédition Byrd et MacMillan n'a pas de permis et qu'ils ont menti aux officiers canadiens. À la suite de l'affaire, les États-Unis arrêtent de financer directement les explorateurs pour ne pas recevoir de mauvaise presse. Cela les oblige à se tourner vers le privé dans l'intention de conduire à terme leurs nouveaux voyages. De son côté, le gouvernement américain refuse toujours de reconnaître la souveraineté canadienne sur les îles Ellesmere et Axel Heiberg, mais ne fait aucune démarche afin d'amener le dossier devant la Cour permanente de Justice internationale. Lors de cette querelle, Ottawa joue de chance et évite des démêlées diplomatiques plus ardues, car l'expédition ne réussit jamais à se rendre à l'île Axel Heiberg à cause de la glace qui les empêche d'aller y installer une base.

¹¹ La patrouille de l'Arctique de l'Est (*Eastern Arctic Patrol*) est une expédition annuelle exécutée en bateau dans l'Arctique de l'Est afin d'installer et de ravitailler les postes de police, de récolter des douanes, de surveiller les frontières canadiennes et d'affirmer la souveraineté du Canada sur la région. Pour plus d'informations, voir (Mackinnon, 1991).

En juin 1925, pendant l'épisode Byrd-Macmillan, le Canada fait un amendement à l'*Acte des Territoires du Nord-Ouest* dans le but de forcer les scientifiques et les explorateurs étrangers à avoir des permis pour mener des recherches dans le Nord. De plus, en 1926, l'inspecteur A. H. Joy de la GRC fait une patrouille à l'aide de chiens de traineau de Craig Harbour en passant sur l'île d'Ellesmere jusqu'à celle d'Axel Heiberg. La GRC installe également un détachement sur l'île d'Ellesmere en 1926 : le poste de la péninsule de Bâche. De plus, le parlement d'Ottawa adopte le *Arctic Islands Game Preserve*, une loi de conservation de la faune qui vise à protéger entre autres le bœuf musqué et qui restreint la chasse, le piégeage, le commerce et le trafic des animaux dans l'Arctique, donnant d'autres lois à appliquer aux constables dans la région (Grant, 2010, p. 236). Bien que le conflit de 1925 entre les autorités canadiennes et l'expédition Byrd et MacMillan est un des plus notables de l'époque, le Canada n'en est pas à sa dernière querelle avec les États-Unis au sujet de la souveraineté dans le Nord. Il existe toujours une peur vis-à-vis des intentions américaines dans l'Arctique. Ottawa s'inquiète de leurs activités dans la région, et spécialement celle de MacMillan qui séjourne dans le Nord canadien à plusieurs reprises dans les années 1920 et 1930.

2.1.6. L'affaire Otto Sverdrup

Au cours des années 1920, le dossier de la découverte des îles Axel Heiberg, Amund Ringnes et Ellef Ringnes par le norvégien Otto Sverdrup pendant son voyage dans l'Arctique de 1898 à 1902 n'est toujours pas réglé. Alors que le Canada revendique la possession du territoire sous des assertions britanniques, les Norvégiens appuient leurs propres prétentions sur leur découverte de la région (Coates et al., 2008, p. 50). Après la controverse entourant l'expédition de MacMillan et de Byrd en août 1925, la Norvège continue les tentatives afin d'entrer en contact avec le Canada, mais ce dernier reste silencieux (Thorleifsson, 2004, p. 61). Le 26 mars 1928, M. Aubert, du Consulat général de Norvège à Montréal écrit à O. D. Skelton, le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada : « I am now instructed by my Government

to inform you that they reserve to Norway all rights coming to my country under International Law in connection with the said areas ». (Thorleifsson, 2004, p. 62-63). Ainsi, la Norvège revendique officiellement pour la première fois le territoire. Sverdrup, maintenant septuagénaire, fait également pression afin que sa découverte ne soit pas perdue aux mains des Canadiens. Malgré cela, des discussions internes du gouvernement norvégien démontrent un certain doute étant donné l'augmentation de la présence canadienne dans l'Arctique avec, par exemple, l'implantation des détachements de police sur l'île d'Ellesmere (Thorleifsson, 2004, p. 64). De plus, la Grande-Bretagne s'invite dans les négociations avec l'intention de résoudre les zones d'ombres entourant l'île Jan Mayen et ses prétentions dans l'Antarctique (Thorleifsson 2004, p. 67). Après un jeu diplomatique complexe, l'affaire se conclut à l'automne 1930. Sverdrup, désormais très malade, signe l'entente lui offrant 67 000 \$ US par l'entremise de son représentant, l'avocat Alex Nansen. Il meurt le 26 novembre 1930 à Oslo, le même jour où le gouvernement norvégien confirme dans les journaux locaux la reconnaissance des Britanniques de la souveraineté norvégienne sur l'île Jan Meyen (Thorleifsson, 2004, p. 101). Le Canada obtient la confirmation de sa souveraineté sur les îles Sverdrup et il accorde des droits de chasse et de pêche à la Norvège dans la région, une faible compensation ne servant qu'à satisfaire l'opinion publique. De leur côté, les Britanniques réussissent à s'entendre avec les Norvégiens à propos de leurs prétentions en Antarctique (Thorleifsson, 2004, p. 106-107).

2.1.7. La dispute entre le Danemark et la Norvège pour le Groenland

Au début des années 1930, le Danemark et la Norvège se disputent la possession du Groenland. Les deux pays se lancent dans un exercice que les autres nations circumpolaires telles que l'URSS, le Canada et les États-Unis veulent éviter : se présenter devant la Cour permanente de Justice internationale pour des enjeux touchants la souveraineté. Bien que le Canada ne soit pas impliqué directement dans cette dispute, le pays porte attention, car le cas risque certainement de faire jurisprudence en la matière. De leur côté, les Danois amplifient leur contrôle sur la

région au XIX^e siècle. La Norvège y fait pour sa part plusieurs expéditions dans l'est de l'île au cours de la même période (Smith, 2014, p. 313). En 1921, le ministre de l'Intérieur danois proclame la souveraineté de son pays sur la totalité de l'île. La Norvège conteste ces prétentions, mais l'affaire reste en suspens pour près d'une dizaine d'années. En 1930, les hostilités reprennent après que la Norvège eut conféré des pouvoirs policiers à des sujets norvégiens qui habitent au Groenland. Le Danemark refuse de reconnaître ce qu'elle considère comme une autorité étrangère œuvrant sur son territoire (Smith, 2014, p. 315). De chaque côté, on tente de démontrer en posant des gestes symboliques qu'on occupe la région. Les deux parties s'appuient sur des arguments historiques afin de faire valoir leurs points. Par exemple, la Norvège remonte jusqu'au peuplement par Erik le Rouge à la fin du 10^e siècle et le missionnaire Hans Egede responsable de la recolonisation de l'île à partir de 1721. De son côté, le Danemark se base entre autres sur la possession par la marine royale danoise dès 1605 du Groenland et sur le contrôle de l'ouest de l'île par des compagnies de traite des fourrures danoises (Grant, 2010, p. 240). En plus du raisonnement historique, deux éléments sont considérés comme primordiaux dans l'appropriation d'un territoire : l'intention et l'exercice de la souveraineté sur ce dernier (Smith, 2014, p. 318). C'est en vertu de ces deux points que la Cour permanente de Justice internationale tranche en faveur du Danemark le 5 avril 1933. On juge que le pays a démontré pendant les deux dernières décennies suffisamment de contrôle pour légitimer sa souveraineté. Ainsi, les tentatives de la Norvège sont jugées « illégales et invalides » (Smith, 2014, p. 319). Selon la Cour : « [...] Denmark has succeeded in establishing her contention that at the critical date, namely, 10 July 1931, she possessed a valid title to the sovereignty over all Greenland » (Smith, 2014, p. 320). Dès lors, le tribunal met en place les balises afin d'interpréter la signification en région polaire d'une « occupation effective [notre traduction du concept *effective occupation* en anglais] ». Étant donné certaines similitudes avec le cas canadien, ce dernier peut espérer gagner sa cause, s'il doit plaider sa souveraineté sur les îles arctiques devant la justice internationale après 1933 (Smith, 2014, p. 320).

2.2. Consolider la souveraineté canadienne sur l'Arctique

Au tournant du XX^e siècle, la possibilité qu'une autre nation tente de s'appropriier les territoires revendiqués par le Canada dans l'Arctique de l'Est est bien réelle. Cette situation encourage Ottawa à augmenter sa présence dans le nord du pays par divers moyens, dont des patrouilles maritimes des côtes arctiques et par l'occupation de la région par des policiers.

2.2.1. Expéditions navales avant 1920

Au début du siècle, le gouvernement libéral de Sir Wilfrid Laurier est à la recherche d'un plan afin de solidifier les frontières canadiennes. Le ministre de l'Intérieur Clifford Sifton, qui a une vision antiaméricaine et fait peu confiance au support des Britanniques pour défendre les intérêts canadiens, croit qu'il faut faire des actions préventives dans le Nord avant l'arrivée d'autres problèmes. De son côté, Wilfrid Laurier, qui semble partager le même avis que son ministre se fait plus discret en restant diplomatique dans ses propos vis-à-vis des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Sifton n'est pas le seul à s'inquiéter de la situation, comme le révèle un rapport annuel de la GRC de 1901. Le commissaire de la PCNO, Aylesworth Bowen Perry, demande plus de supervision de la part des policiers dans l'Arctique. Il écrit en 1901 « the cost of carrying law and order into the Arctic regions may cause hesitation, but when our territory is being violated and our people oppressed, cost should be the last consideration » (Zaslow, 1971, p. 262; Grant, 2010, p. 195-196).

Comme nous l'avons vu plus tôt, au cours de cette période, des expéditions menées par des pays étrangers ont lieu dans l'Arctique canadien. À l'automne 1902, le ministre de l'Intérieur Sifton reçoit un message du contrôleur de la PMNO Fred White, du commissaire du département des frontières McDougald et de Robert Bell du commissariat de géologie pour que le gouvernement agisse immédiatement dans le but d'affirmer son autorité sur l'Arctique. La réponse de Sifton est d'autoriser deux

expéditions dans le but d'établir des postes de police dans l'Arctique (Grant, 2010, p. 198). Le ministre s'assure avant son départ pour Londres que le projet de loi passe au Parlement le plus rapidement possible afin d'approuver la construction de nouveaux détachements. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, trois établissements de la PCNO sont mis sur pied à l'été : à Fort McPherson sur la rivière Mackenzie, à Cape Fullertone dans la baie d'Hudson et sur l'île d'Herschel dans la mer de Beaufort (Grant, 1988, p. 10; Grant, 2010, p. 201; Kulchyski et Tester, 1994, p. 15). Avec ces patrouilles on veut rencontrer les baleiniers américains dans le but de les soumettre aux lois canadiennes. Également, le gouvernement envoie le navire le *Neptune* naviguer autour des îles d'Ellesmere et de Baffin afin de planter des drapeaux britanniques, un geste symbolique dans l'intention d'affirmer la souveraineté canadienne sur le territoire (Kulchyski et Tester, 1994, p. 15).

À la suite de l'expédition de 1904, Albert Peter Low de la commission géologique du Canada recommande la construction d'un poste de police à Port Burwell à l'entrée du détroit d'Hudson, qui serait un bon endroit pour récolter les douanes selon lui (Grant 2010, p. 202; Morrison 2010, p. 91). À la même époque, le superintendant de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest (RGCNO), John Douglas Moodie, élabore un plan visant à instaurer huit établissements dans la baie d'Hudson et dans l'Arctique de l'Est (Morrison, 1973, p. 179). Ce dernier croit qu'un voyage annuel fait par navire n'est pas suffisant afin d'assurer la souveraineté sur les territoires nordiques. Il veut que le quartier général dans le secteur de la baie d'Hudson se situe à Cape Wolstenholme et il suggère des détachements à Cape Fullertone, Churchill, Port Harrison, Repulse Bay et Chesterfield. Pour l'Arctique de l'Est, il demande des postes à l'île Blacklead et à Ponds Inlet (Morrison, 1973, p. 179-180). Selon Moodie, 27 policiers sont nécessaires afin d'ouvrir ces détachements et un navire-cargo pour desservir les positions de la RGCNO (Morrison, 1973 : 180). Le superintendant voit juste, car à long terme ils sont tous construits à l'exception de ceux de Cape Wolstenholme et l'île Blacklead. Cependant, les plans de Moodie sont trop ambitieux

pour le Canada de l'époque. Le premier ministre Laurier dit dans une lettre adressée au superintendant en 1904 qu'il est déjà satisfait avec l'ouverture du poste de Cape Fullertone (Morrison, 1973, p. 180).

En 1904, l'astronome du gouvernement canadien, le Dr William Frederick King, rend également un rapport commandé par Clifford Sifton qui recommande des actions immédiates afin d'affirmer la souveraineté du Canada sur les îles arctiques (Kikkert et Lackenbauer, 2014, p. 1-7). Bien que l'idée de construire de nouveaux postes de la RGCNO reste en suspens, l'organisation de Laurier achète un bateau allemand, le *Gauss*, qu'il rebaptise l'*Arctic* dans l'intention d'entreprendre un cycle de patrouille annuelle dans l'Arctique de l'Est. Les explorations sont menées sous les ordres du capitaine Joseph-Elzéar Bernier de 1906 à 1911. Celui-ci exécute une série de proclamations et de cérémonies au nom du Dominion du Canada sur les îles arctiques pendant la période (Mackinnon, 1990, p. 93; Cavell et Noakes, 2010, p. 75). Par exemple, durant son voyage de 1906-1907, le Canadien français fait quinze déclarations de prise de possession. Étant donné que Bernier n'est pas accompagné d'agents de police, il reçoit le droit de percevoir des douanes, de faire des tâches administratives et de renouveler des permis, comme ceux permettant de pêcher dans un secteur (Grant, 2010, p. 207, Saint-Pierre, 2005, p. 197). Lors du changement de gouvernement en 1911, les conservateurs mettent fin aux patrouilles dans l'Arctique de l'Est amenant la démission de Bernier (Grant, 2010, p. 210).

2.2.2. *Patrouille dans l'Arctique de l'Est et implantation des postes de GRC*

Le Canada étant en discussion avec les Danois à propos de l'île d'Ellesmere au début des années 1920, le gouvernement prépare l'exécution de son plan pour y raffermir sa souveraineté. C'est à ce moment, comme nous l'avons mentionné précédemment, que le premier commissaire de Parcs Canada, James Bernard Harkins, suggère de relocaliser des familles inuit de Cape Fullertone, étant donné les conditions

difficiles pour la chasse à l'époque, vers l'île d'Ellesmere pour accompagner une équipe de constable de la GRC. L'explorateur Vilhjalmur Stefansson est du même avis et conseille qu'on installe de façon stratégique au moins deux détachements sur l'île d'Ellesmere pour empêcher les Danois de revendiquer le Nord de l'île si on y retrouve seulement un poste au Sud. Il recommande également d'encourager la mise en place de postes de traite dans la région. Au cours de l'été 1920, le poste de Port Burwell est implanté afin de surveiller l'embouchure de la baie d'Ungava et du détroit d'Hudson. Le 27 octobre 1920, la proposition qui demande la mise en place de nouveaux postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est est adoptée par le gouvernement. À l'origine, on a l'intention d'établir trois postes : un sur l'île de Baffin, un sur l'île Devon et un autre sur l'île d'Ellesmere (GRC, 1923, p. 21). La mission menée par J. D. Craig, un ingénieur-conseil de la branche des Territoires du Nord-Ouest du ministère de l'Intérieur, établit à la suite d'une excursion deux postes : un à Ponds Inlet, sur l'île de Baffin et un à Craig Harbour, sur l'île d'Ellesmere (Morrison, 1973, p. 334-335). Lorsque l'expédition revient à Ottawa, on peut lire le titre suivant dans le *Ottawa Journal* du 17 octobre 1922 « Canada's Northern Empire Within 850 Miles of North Pole, Making our Sovereignty Certain » (Morrison, 1973, p. 336). Comme nous verrons dans le chapitre III, au cours des années 1920, le gouvernement canadien installe plusieurs détachements de la GRC dans l'Arctique de l'Est : Port Burwell (1920-1936), Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940), Ponds Inlet (1922), Pangnirtung (1923), Dundas Harbour (1924-1933), péninsule de Bache (1926-1933), Lake Harbour (1927) et Port Harrison (1936-1939) (Morrison, 1973, p. 338).

La mise en place des détachements se fait par bateau et coïncide avec le retour des patrouilles annuelles afin d'approvisionner les postes et de surveiller les côtes de l'Arctique oriental. C'est le capitaine Bernier, maintenant septuagénaire, qui est aux commandes de l'*Arctic* de 1922 à 1925. En 1926, le navire étant en mauvais état, le gouvernement canadien le remplace par le *Beothic* qui assure le trajet de 1926 à 1931. Avec les impacts de la Crise économique sur le budget de l'État, le Canada se tourne

vers la CBH pour ravitailler les établissements de la GRC dans le Nord. On optimise l'itinéraire afin de s'adapter à celui du marchand. Par exemple, on ferme le poste de la péninsule de Bache en 1933 pour réduire les coûts d'opération. En 1932, l'*Ungava* fait la patrouille et il approvisionne les détachements (Smith, 2014, p. 351). C'est le *Nascopie* qui assure le trajet de 1933 à 1947, l'année où il coule près de Cape Dorset, dans le Sud de l'île de Baffin.

2.2.3. La GRC dans l'Arctique de l'Est

C'est en 1873 que le Canada crée la première mouture de ce que nous connaissons comme étant la GRC, c'est-à-dire la *Police à cheval du Nord-Ouest* (PCNO), un corps policier que certains qualifient de quasi-militaire. (Morrison, 1985, p. 3). À l'origine, ce corps policier est constitué d'anciens militaires utilisant un système de grades fortement inspirés du modèle de l'armée (major, sergent, colonel, etc.) Comme des soldats, les agents sont en poste 24 heures par jour (Morrison, 1985, p. 3). Ce qui fait leur distinction comme corps de police est leur capacité d'adaptation sur le terrain. C'est-à-dire, que les constables peuvent se voir demander d'accomplir une multitude de tâches et de s'adapter à des situations très particulières qui sortent du cadre de travail habituel des forces policières conventionnelles. Par exemple, pour la période à l'étude, les agents œuvrant dans l'Arctique canadien livrent le courrier, arrêtent des contrevenants, visitent les communautés, apportent des vivres, offrent de l'aide médicale, cartographient le territoire, font des recherches archéologiques, etc. À la fin du XIX^e siècle, le premier mandat de la GRC est d'affirmer la souveraineté du Canada sur les Prairies et d'y contrôler et d'y assimiler les groupes autochtones. De 1882 à 1920, le quartier général se trouve à Regina en Saskatchewan. En plus des agents réguliers, on y trouve des médecins et des vétérinaires. La GRC engage aussi des constables spéciaux, dont de nombreux Inuit, dont le mandat est d'accomplir des tâches spécifiques sur place : conduire des chiens de traîneau, transporter des matériaux, décharger les navires, chasser, pêcher, etc. (Morrison, 1985, p. 7). De 1886

à 1951, cinq individus occupent le poste de Commissaire de la GRC : Lawrence William Herchmer, de 1886 à 1900, Aylesworth Bowen Perry, de 1900 à 1922, Cortlandt Starnes, de 1922 à 1931, James Howden MacBrien, de 1931 à 1938 et Stuart Taylor Wood, de 1938 à 1951 (Morrison, 1985, p. 7). Au début du XX^e siècle, la PCNO a beaucoup de pouvoir décisionnel sur les Territoires du Nord-Ouest. Avec l'*Amendement des Territoires du Nord-Ouest* en 1905, le commissaire du conseil doit nommer quatre autres personnes pour y siéger, cependant personne n'est désigné avant 1918 (Abele, 1989, p. 313; Shackleton, 2012, p. 6). En ce sens, les forces policières ont les coudées franches en ce qui a trait à l'administration du territoire (Shackleton, 2012, p. 6). L'anthropologue Diamond Jenness critique fortement la mainmise des agents dans le Nord qu'il va jusqu'à qualifier d'État policier :

At no time was it the function of the Commissioner to originate new policies, or to study the resources and plan the development of the vast territory over which he was given control. His instructions called on him to uphold Canada's sovereignty in the northland, to maintain the order, and to enforce the laws of Canada- a negative task which made his administration as static and unprogressive as police-run states generally are (Jenness, 1964, p. 21).

L'année 1919 est une période charnière dans l'histoire de la RGCNO, car c'est à ce moment que le Parlement change le nom de l'institution pour la *Gendarmerie Royale du Canada*. En 1920, on constitue officiellement la GRC, en réunissant la *Police du Dominion* et la RGCNO¹². On déménage également le quartier général de Régina vers Ottawa. Le nom de la division englobant les détachements dont nous traitons varie au cours de la période à l'étude. Au courant de la période 1920 à 1940, les détachements de la GRC dans l'Arctique de l'Est sont sous le joug de plusieurs divisions¹³. À sa création en 1920, Port Burwell fait partie de la *Division du quartier général* qui regroupe les postes de police de la province de l'Ontario (GRC, 1921). Tous les établissements de l'Arctique de l'Est qui sont construits y sont inclus jusqu'en 1932

¹² Nouvelle-Écosse (Provinces maritimes), Québec (District du Québec), Ontario (Quartier général, A, N et Ontario de l'Ouest), Manitoba (C et D), Saskatchewan (Dépôt et F), Alberta (K et G), Colombie Britannique (E), Yukon (B). Voir (GRC, 1921, p. 34-37).

¹³ Voir l'annexe A.

où ils sont transférés à la *Division C* qui rassemble tous les bureaux du Québec (GRC, 1933). En 1933, on fonde une section officielle pour les Territoires du Nord-Ouest sous le nom de la *Division G* (GRC, 1934). Elle regroupe maintenant tous les postes compris dans les Territoires du Nord-Ouest, contrairement à auparavant où ils étaient distribués entre les provinces¹⁴. En 1939, on décide d'ajouter le territoire du Yukon à la *Division G* (GRC, 1939, p. 25). Le tout est officialisé dans le rapport annuel de la GRC de 1940 (GRC, 1940, 210-211). Au cours des années 1920, le rôle de la GRC se transforme et elle devient de moins en moins axée sur la protection des frontières et sur les Prairies, mais elle se modernise afin de faire face aux défis que présentent les zones urbaines (Morrison, 1973, p. 324). Malgré le changement de vision, leur mission dans le Nord continue. Après le déploiement de force policière dans le delta du Mackenzie et la côte ouest de la baie d'Hudson, l'utilisation de la GRC va de soi étant donné sa capacité d'adaptation sur le terrain et du point de vue de l'État, elle a très bien fait lors de leurs opérations dans le passé (Morrison, 1986, p. 89). Dans cette optique, ils sont le groupe désigné afin d'appliquer la souveraineté et les lois canadiennes dans cette nouvelle zone.

Comme il a été mentionné plus, l'intervention policière dans le Nord est davantage politique et on se soucie peu des habitants de la région comme le rappelle Jenness en dénonçant les actions du gouvernement canadien : « Without question it was the erroneous policy of the federal government, which accepted the responsibility for law and order in the Arctic, but refused to shoulder the other responsibilities that go with sovereignty » (Jenness, 1964, p. 21). Morrison partage également un avis :

The Canadian government wanted to make the northern frontier become and remain "Canadian" so that Ottawa's absolute sovereignty would be unquestioned. It was frequently obvious that the federal government had little idea what to do with the north or what it might be good for; but the government was determined that, useful or not, the north should belong to no one else. Exercising police powers demonstrated that the police

¹⁴ Noms des divisions par province en 1934 : Île-du-Prince-Édouard (L), Nouvelle-Écosse (H), Nouveau-Brunswick (J), Québec (C), Ontario (Quartier général, A, N et O), Manitoba (D), Saskatchewan (Dépôt et F), Alberta (K), Colombie-Britannique (E), Yukon (B) et Territoires du Nord-Ouest (G). Voir (GRC, 1934, p. 52-61).

were agents of control, but this function was subordinate to the exercise of sovereignty. In other words, the Canadian government sent the police to bring law to the Inuit not out of concern for their welfare or a desire to regularize their society, but rather to demonstrate that these people and their land belonged to Canada. This political nature of the force was thus of the highest importance (Morrison, 1985, p. 2-3).

Dans le but de faire reconnaître son contrôle sur l'Arctique, le gouvernement se doit d'occuper le territoire et d'y appliquer son système de loi. La GRC est donc l'entité désignée pour accomplir la tâche dans la région étant donné l'absence de force policière.

2.2.4. Les Inuit et la justice canadienne

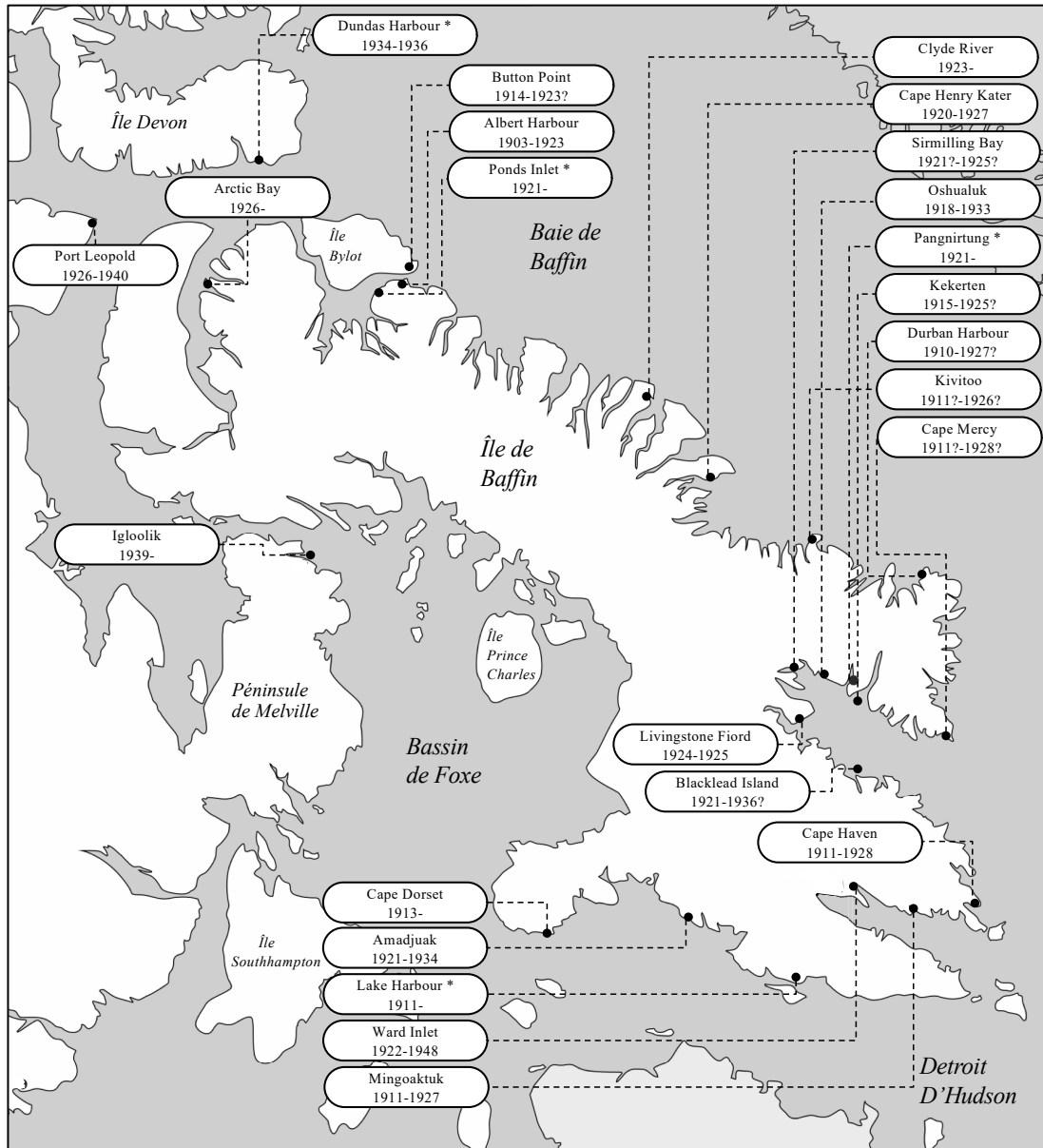
À la fin du XIX^e siècle, l'industrie de la pêche à la baleine est en recul dans l'Arctique de l'Est. Ces marchands représentaient, pour une bonne partie des populations inuit du secteur, les seuls contacts et échanges commerciaux qu'ils avaient avec les Européens qui affectent du même coup leur mode de vie. Avec la transition vers le marché de la traite des fourrures, de nouveaux groupes commencent à s'établir sur le territoire (Grant, 2002, p. 14-16). Par exemple, les compagnies de traite de fourrures se déplacent graduellement en installant des postes de traite dans la région¹⁵. Avec l'arrivée constante d'Allochtones dans le Nord, le gouvernement s'intéresse aussi davantage à l'application de ses lois sur l'Arctique.

¹⁵ Voir l'annexe B.

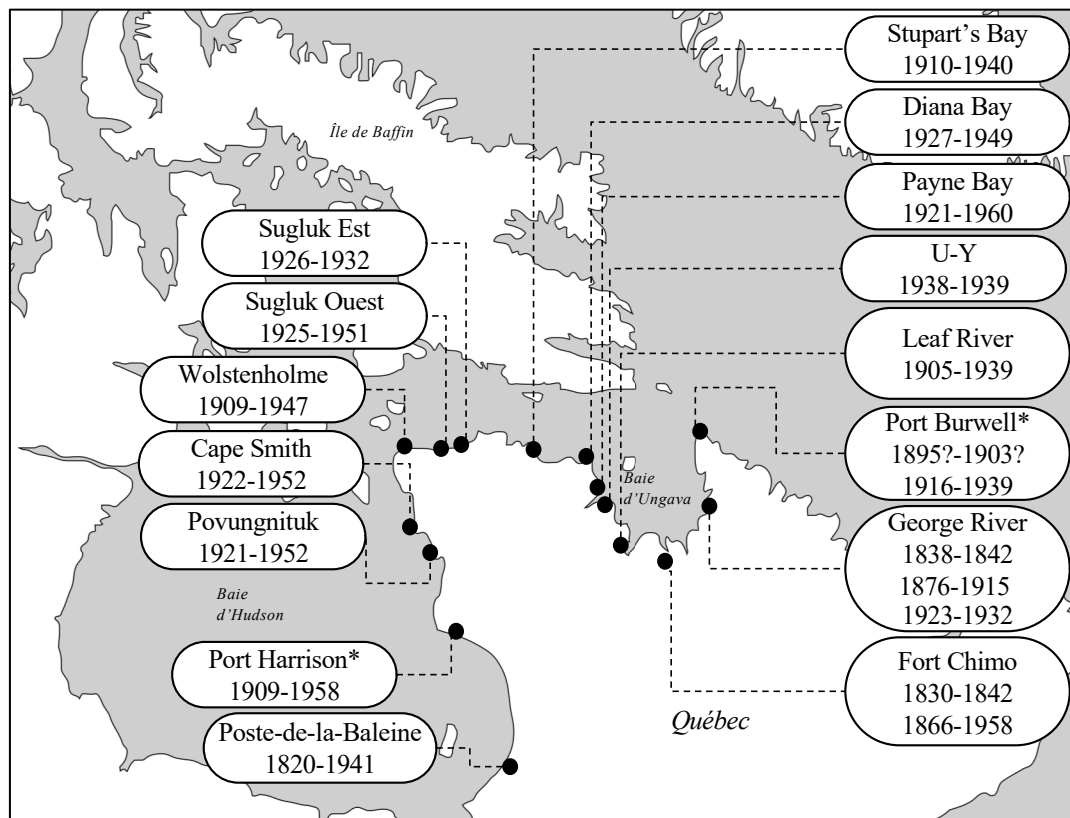
Figure 2.2 :

Principaux postes de traite des fourrures dans l'Arctique de l'Est (1920-1940) :

Île de Baffin



Source : Usher, 1976, p. 164-165

Figure 2.3 :**Principaux postes de traite des fourrures dans l'Arctique de l'Est (1920-1940) : Québec**

Source : Archives of Manitoba (s.d.), Hudson's Bay Company Archives – HBC Fur Trade Post Map, repéré à [https://gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ressource/cart_rec/postmap/ quebec.html#north-qc](https://gov.mb.ca/chc/archives/hbca/ressource/cart_rec/postmap/quebec.html#north-qc)

En 1912, un Américain du nom d'Henry Radford et un Canadien appelé George Street sont tués par un groupe d'Inuit (Morrison, 1986, p. 248). Radford est connue pour avoir un tempérament particulièrement colérique, une façon d'être qui est dévalorisée dans la culture inuit et qui est perçue comme étant dangereuse pour les individus ainsi que pour la communauté. Dans cette optique, une personne ayant un ton agressif peut être interprétée, selon Morrison, comme ayant l'intention de s'en prendre à votre vie. Ainsi, cela justifie la nécessité pour les Inuit d'agir contre Radford (Morrison, 1986, p. 249). Lorsque le premier ministre Robert L. Borden entend parler

de l'affaire, il suggère d'établir des relations amicales. On envoie la RGCNO afin de trouver les coupables : l'expédition met quatre ans avant de repérer les présumés meurtriers. On croit à l'époque qu'aucun jury ne condamnera les fautifs étant donné que les Inuit ne connaissent pas les lois canadiennes (Grant, 2002, p. 40). Borden qui demande conseil à l'ancien premier ministre Laurier reçoit une lettre lui indiquant ceci « [...] a very peaceable race [Inuit], and I think that [...] no jury would convict them. He thinks the way you suggest - to quietly bring these people under the influence of the law - is the only course to be followed » (Morrison, 1986, p. 249). Finalement, aucun individu n'est amené devant la justice dans ce dossier.

En 1913, un autre cas d'homicide survient. L'affaire débute avec le meurtre de deux prêtres oblates, les pères Guillaume Le Roux et Jean-Baptiste Rouvière, qui sont tués par des Inuit près de Bloody Falls non loin de la rivière Coppermine (Harper, 2015; Jenkins, 2006). Le Roux devient impatient, car l'expédition qu'il mène ne progresse pas assez rapidement et il menace son guide inuit. Les deux hommes d'Église sont assassinés par leurs guides pour des motifs semblables à ceux évoqués pour le meurtre de Radford (Morrison, 1986, p. 250). L'incident attire la presse du Sud qui fait du sensationnalisme avec cette histoire (Morrison, 1986, p. 250). On dépêche une patrouille de la RGCNO dans le but d'identifier les coupables et de les traduire devant la justice canadienne. L'inspecteur C. D. La Nauze prend deux ans et demi pour les trouver. On amène les deux accusés, Sinnisiak et Uluksuk, à Bernard Harbour pour entendre la preuve et les faire promettre de se présenter à leur procès. Étant donné l'absence de tribunal, les deux hommes se retrouvent en Alberta afin de comparaître séparément pour leur crime. Cet événement marque la première fois où des Inuit sont traduits devant des tribunaux canadiens. Sinnisiak témoigne en 1917 pour le meurtre du Père Rouvière et il est acquitté face à un jury que l'on considère influencé par la sympathie médiatique (Moyles, 1977; Harring, 1989, p. 6-12). On juge également que ce dernier a agi en légitime défense selon la culture inuit (Grant, 2002, p. 41). Un second procès a lieu à Calgary et Sinnisiak et Uluksuk sont amenés devant la Cour en

même temps pour l'homicide du Père Le Roux. Les deux Inuuk sont condamnés à la peine de mort, mais leur jugement est commuté en prison à vie étant donné leur méconnaissance des « lois des blancs » (Grant, 2002, p. 41). Leur sentence sera en fait deux ans de travaux au détachement de police de Fort Resolution. De la perspective des Inuuk, leur punition est davantage une récompense, car ces derniers finissent par travailler deux ans de plus au poste après la fin de leur sanction. Lorsque Sinnisiak et Uluksuk retournent à leur village, ils sont perçus comme des hommes fortunés et comme le rapporte Morrison, la leçon semble être que le crime paie (Grant, 2002, p. 41; Morrison, 1984, p. 104; Zaslów, 1988, p. 12). L'inquiétude du commissaire de la GRC vis-à-vis du nombre de meurtres impliquant des Inuit qui se produisent dans les Territoires du Nord-Ouest se transpose dans le rapport annuel de la GRC de 1920. Par exemple, à la suite de l'assassinat de deux piégeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1920 près de Baker Lake, on peut lire dans ces écrits :

- (a) That murders in the Northwest Territories amongst the natives are becoming alarmingly prevalent.
- (b) That members of the tribes to which the murdered men belonged informed Sergeant Douglas that it was against their law for one Eskimo to kill another; that they had intended killing the accused for his crime but finally decided to leave him in the hands of the white men to be dealt with (GRC, 1921, p. 16).

En août 1921, un autre meurtre a lieu. Deux Inuuk du nom d'Alikomak et de Tatimagana sont accusés d'avoir assassiné quatre Inuit dans le golfe de Coronation à la suite d'une dispute par rapport à une femme. Alikomak, pendant sa détention à Tree River en avril 1922, tue avec une arme à feu le Caporal W. A. Doak de la GRC et le marchand de la CBH Otto Binder (Morrison, 1986, p. 252). L'affaire attire l'intérêt du public et l'idée de faire du coupable un exemple grandit au sein du gouvernement canadien. Du point de vue de ce dernier, le suspect s'est attaqué à un des symboles de la souveraineté canadienne dans l'Arctique, c'est-à-dire un agent de la GRC (Morrison, 1986, p. 252). Alikomak, ainsi que d'autres Inuit accusés de crimes variés sont amenés devant la justice canadienne. On installe la salle de cour dans le poste de la GRC sur l'île d'Herschel et on fait venir un juge, un procureur et l'avocat de la défense

d'Edmonton (Morrison, 1995, p. 122). Il est moins couteux de faire l'audience là-bas et le gouvernement croit qu'un jury constitué de six personnes des communautés nordiques sera moins clément envers les Inuit qu'un jury du Sud. Également, d'un point de vue international, le fait d'organiser un procès dans le Nord est une autre démonstration de la souveraineté du Canada sur ce territoire (Grant, 2002, p. 43). Du même coup, l'État essaie de prévenir de nouveaux cas de violence dans les collectivités inuit. On cherche à faire un exemple afin de démontrer l'autorité canadienne dans la région. Comme le relève Morrison, même l'avocat de la défense demande que la peine serve d'exemple :

[...] as kindness has failed in the past I strongly recommend that the law should take its course and those Eskimos found guilty of murder should be hanged in place where the natives will see and recognize the outcome of taking another's life (Morrison, 1986, p. 252).

Le commissaire de la GRC, Cortland Starnes, est du même avis : « [...] kind and generous treatment of the Natives who have committed murders in the past has apparently had the opposite effect to that intended, and I am afraid there is a danger of the Natives concluding that crime is a thing to be rewarded by the Whites » (Morrison, 1986, p. 252). Dans un procès dont le résultat est déjà connu à l'avance par les autorités, Alikomiak et Tatimagna reçoivent la peine de mort. Le 1^{er} février 1924, les deux hommes sont pendus à l'île d'Herschel. Ils deviennent ainsi les premiers Inuuk exécutés sous la justice pénale canadienne. Le tout confirme l'intention grandissante d'Ottawa d'étendre son influence sur tout le territoire arctique (Morrison, 1998, p. 122). Par conséquent, comme mentionné plus tôt, dans ce procès le gouvernement a un objectif double : démontrer son pouvoir sur le Nord et apprendre les lois canadiennes à ses occupants (Moyles, 1979, p. 8). Moyles cite dans son livre le texte d'ouverture de la procédure de l'avocat C.C. McCaul qui résume très bien la vision du Canada à l'époque :

These remote savages, really cannibals, the Eskimo of the Arctic have got to be taught to recognize the authority of the British Crown and that the authority of the Crown and the Dominion of Canada, of which these countries are a part, extends to the furthest limits of the frozen North. It is necessary that they should understand that they are *under the law* just in the same way as it necessary to teach the Indians of the Indian Territories

and of the North West Territories that they are under the Law; that they must regulate their lives and dealings with the fellow men, of whatever race white men or Indians, according to, at least, the main outstanding principles of the law, which is part of the law of the civilization, and that this law must be respected on the barren lands of North America, and on the shores of the Arctic Ocean, and the ice of the Polar Seas, even as far as the Pole itself [...] This is one of the outstanding ideas of the Government, and the great importance of this trial lies in this; that for the first time in history these people, these Arctic people, pre-historic people, people who are as nearly possible living in the Stone Age, will be brought in contact with and will be taught what is the white man's justice (Moyles, 1979, p. 9).

Ce *leitmotiv* dans l'entreprise coloniale canadienne se répète dans l'Arctique de l'Est. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, on déplace à Ponds Inlet en 1921 sur l'île de Baffin le sergent Alfred Hebert Joy afin de résoudre le meurtre du marchand Robert Janes et d'y installer un poste de la GRC.

Conclusion

Au tournant du XX^e siècle, on observe un Canada à la recherche d'autonomie qui est forcé d'augmenter graduellement sa présence dans le Nord en réaction à une série d'évènements diplomatiques afin de faire reconnaître sa souveraineté sur l'Arctique. Pour y arriver, on instaure des patrouilles annuelles en bateau pour surveiller les côtes. Avec le changement de cap du gouvernement conservateur, on mise davantage sur l'exploration du territoire. Avec le retour des libéraux au pouvoir et les pressions internationales qui s'accroissent sur les revendications territoriales canadiennes. On voit la reprise des expéditions par navire et le déploiement de forces policières dans l'Arctique de l'Est. On espère de cette façon démontrer aux autres nations que le Canada occupe la région. L'arrivée des constables de GRC se fait en lien avec une série de meurtres dans le Nord impliquant des Inuit. Dans la continuité de son entreprise coloniale, le gouvernement veut ainsi implanter son autorité sur l'Arctique et apprendre les lois canadiennes à ses habitants.

CHAPITRE III

IMPLANTATION DES DÉTACHEMENTS DE LA GRC DANS L'ARCTIQUE DE L'EST ET L'EMPLOI DU TEMPS DES AGENTS DE POLICE ET DES EMPLOYÉS INUIT

Dans ce chapitre, nous débuterons avec le contexte de création des postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est au cours des années 1920 à 1940. L'arrivée des détachements de police dans ces régions entraîne plusieurs changements sociaux chez les groupes d'Inuit qui y vivent. Entre autres, cela représente pour plusieurs endroits la première présence permanente d'agents coloniaux. La venue des constables de la GRC signifie également le commencement des patrouilles canines afin d'appliquer les lois canadiennes, de surveiller les populations inuit et d'affirmer la souveraineté du Canada sur le territoire arctique (Cavell, 2010; Grant, 1998, 2002, 2010; Morrison, 1973, 1974, 1984, 1985, 1986). Comme mentionné plus tôt, on implante de 1920 à 1940, huit postes de la GRC dans l'Arctique orientale, c'est-à-dire Port Burwell (1920-1936), Ponds Inlet (1922), Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940), Pangnirtung (1923), Dundas Harbour (1924-1933), péninsule de Bache (1926-1933), Lake Harbour (1927) et Port Harrison (1936-1939). Par la suite, nous verrons un aperçu du quotidien des gens qui habitent ces postes. C'est-à-dire, les tâches et les occupations des officiers de la GRC et des employés inuit lorsqu'ils sont au détachement et pendant les patrouilles canines.

3.1. Installation des postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est

3.1.1. Port Burwell (1920-1936)

La région de Port Burwell (Killiniq) est habitée depuis au moins 3 5000 ans (Barret, 1994, p. 1). Entre autres, on y retrouve le site archéologique de Nunaingok, situé à neuf kilomètres de Port Burwell, qui atteste de cette occupation (Institut culturel Avataq, (s.d.)). Le secteur, situé à l'entrée du détroit d'Hudson sur l'extrémité nord du Québec, est visité depuis le début des explorations européennes dans l'Arctique au XVI^e siècle et semble être connu par les marins d'après la carte de Mercator de 1569 (Barret, 1994, p. 9). Le 22 juillet 1884, une expédition canadienne part d'Halifax à bord du *Neptune* afin d'installer des stations météorologiques dans la baie d'Hudson. C'est à ce moment que l'on aménage le site de Port Burwell. On nomme l'endroit en l'honneur de l'observateur qu'on y met en fonction : Hébert Burwell (de Trémaudan, 1916, p. 57). On ferme l'établissement en 1886 et on le rouvre en 1898. De 1898 à 1904, une compagnie de Terre-Neuve, Job Brothers, y opère une station de pêche avant de la vendre à une mission morave. Cette dernière construit un poste de traite qui se concentre sur la production de peaux et de graisse de phoque et sur la pêche de l'omble arctique. Les Moraves enseignent également sur place aux enfants inuit (Barret, 1994, p. 9). En 1916, la Compagnie de la Baie d'Hudson (CBH) déménage les provisions de son poste de la rivière George à Port Burwell. Cette dernière finit par acheter l'entreprise rivale des Moraves en 1923 (Barret, 1994, p. 9). En 1935, on décide de fermer le détachement de Port Burwell pour le transférer à Port Harrison (Inukjuak) (GRC, 1935, p. 39). Trois ans plus tard, la CBH met fin aux activités de son poste de traite¹⁶.

¹⁶ Bien que la GRC et la CBH quittent l'endroit, la communauté inuit continue d'exister jusqu'au début des années 1980.

Comme le recommandait déjà en 1904 Albert Peter Low de la commission géologique du Canada, le gouvernement construit en 1920 un poste de GRC à Port Burwell qu'on considère comme un endroit stratégique afin de récolter des frais de douanes à l'entrée du détroit d'Hudson (GRC, 1921, p. 9). À ce moment environ quatre ou cinq familles inuit habitent la région selon le sergent J. E. F. Wight de la GRC. Il estime qu'approximativement 150 personnes vivent dans les alentours et visitent le poste de traite en 1920. À l'époque les communications avec le Sud se font annuellement par l'entremise du *Nascopie* et du *Harmony*, un navire qui est la propriété de la mission morave. Avant 1927, la station de télégraphe la plus proche se trouve à Nain au Labrador à plus de 500 km et elle est fermée l'hiver (GRC, 1922, p. 23). Lors de l'ouverture du poste de la GRC en 1920, on y installe le sergent J. E. F. Wright et le constable K. C. Butler. Les deux policiers sont transportés pendant le voyage annuel du *Nascopie*. En plus d'établir le détachement et de récolter des douanes, les agents ont pour mission d'appliquer et d'enseigner les lois canadiennes dans le Nord. Par exemple, le Canada et les États-Unis instaurent en 1916 la *Convention concernant la protection des oiseaux migrateurs au Canada et aux États-Unis* connue sous le nom de la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* en droit canadien. Les deux gouvernements nord-américains légifèrent afin d'assurer la protection des oiseaux migrateurs, de leurs œufs et de leurs nids, étant donné que plusieurs espèces communes sont en déclin ou déclarées disparues (Gouvernement du Canada, 2019). Dans le but de faire appliquer cette loi par les Inuit, le sergent Wight effectue plusieurs rondes avec l'aide des bateaux à moteur de la CBH et de la mission morave dans les environs au courant de l'été. Cependant, la situation ne semble pas l'inquiéter, car selon lui la plupart des Inuit de la région ne possèdent pas de fusils à pompe et s'intéressent davantage aux phoques (GRC, 1922, p. 24).

À l'arrivée des constables de la GRC à Port Burwell, ceux-ci entreprennent des patrouilles à l'aide de chiens de traîneau dans la région. Par exemple en janvier 1922, le sergent Wight effectue une expédition dans le but de se familiariser avec le territoire. Pour l'accompagner, il embauche deux employés inuit de la CBH¹⁷. Comme il le souligne dans son rapport, leur aide est indispensable :

It is quite essential to have two natives to handle the sled as it requires great ingenuity at times to do the proper movement at the proper time and is only acquired by long experience. I don't think it possible for the average white man to run a team of dogs and komitik [qamutik] through the country without coming to grief many times¹⁸.

Au cours de l'année 1922, Wight patrouille plus de 1126 km, dont 515 km en chiens de traîneau (GRC, 1923, p. 35). La même année, le gouvernement ouvre officiellement deux nouveaux bâtiments de la GRC dans l'Arctique de l'Est : Ponds Inlet et Craig Harbour.

3.1.2. Ponds Inlet (1922)

Ponds Inlet, aussi connu sous les noms de Mittimatalik et de Pond Inlet, est situé au nord de l'île de Baffin. Son nom inuit signifierait « les gens de la place ombragée » ou « les gens de Mittimatalik » (QTC, 2013a, p. 341). En ce qui a trait au nom anglais, l'explorateur britannique John Ross s'arrête sur l'île Bylot lors de son expédition de 1818 et il nomme ce qu'il croit être l'entrée d'une grande baie, Pond's Inlet, en l'honneur de l'astronome de la Marine royale britannique John Pond (Grant 2002, p. 12). La région est occupée depuis plus de 4000 ans à travers les périodes prédorsétienne, dorsetienne, thuléenne et celle des Inuit modernes (QTC, 2013a, p. 341). L'époque de contact connue avec les Européens remonte à William Baffin et Robert Bylot qui explorent les voies maritimes entourant l'île de Baffin. Cette période amène des changements dans le quotidien des Inuit qui côtoient de plus en plus

¹⁷ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports - Port Burwell, 1922-1935, J.E.F. Wight, Report of Patrol from Port Burwell Detachment to the country about sixty miles south into Ungava and return, 1 January 1931, p. 1.

¹⁸ *Ibid.*, p. 2.

d'Européens. Les rencontres s'intensifient au XIX^e siècle avec l'arrivée des baleiniers dans la région (Grant, 2002, p. 14). Au tournant du XX^e siècle, le développement des industries de la traite des fourrures et minières sur l'île de Baffin amène les Autochtones à s'installer dans la région de façon permanente, altérant du même coup le mode de vie des Inuit. En 1903, le capitaine écossais James Mutch, établit une station de pêche à la baleine non loin de Ponds Inlet. En 1914, la *Arctic Gold Exploration Syndicate*, une compagnie qui fait la traite des fourrures, s'installe tout près. La CBH arrive en 1921 et achète tous ses concurrents pour devenir le seul marchand sur le site en 1923 (QTC, 2013a, p. 341). La GRC aménage en même temps que la CBH et partage les locaux de cette dernière avant la construction de son propre établissement en 1922. La même année, on installe le poste de Craig Harbour comme nous le verrons dans la prochaine section. En 1929, deux missions sont construites : les révérends H. Duncan et J. H. Turner ouvrent une mission anglicane et les pères oblats Bazin et Girard mettent sur pied une mission catholique romaine. Malgré l'ouverture de ces lieux de culte, les Inuit sont déjà majoritairement anglicans en 1929 (QTC, 2013a, p. 349).

Du côté de la GRC, c'est entre autres le meurtre du marchand de fourrure Robert Janes qui amène les policiers dans la région de Ponds Inlet au début des années 1920 (Grant, 2002; Harper, 2017). Le 15 mars 1920, Nuqallaq, aidé par trois autres Inuit, abat Janes dans un camp à Admiralty inlet, près de Cape Crawford. Le jour précédent, après s'être querellés sur une transaction de pelleteries avec Janes, les Inuit du camp se rencontrent. On soulève le caractère colérique du *qallunaat*¹⁹ et le fait qu'il menace à plusieurs reprises de s'en prendre à leurs vies et à leurs chiens s'ils ne font pas ce qu'il dit. Suivant la coutume inuit, on décide de tuer James avant que le contraire n'arrive (Grant, 2002, p. 4 et p. 237). Huit mois plus tard, l'officier de la GRC, A. H. Joy, est envoyé à Ponds Inlet pour enquêter sur cette affaire et pour mettre en place un

¹⁹ Personne non-inuit

détachement de police. À la fin de l'été 1921, avant que Joy embarque à bord du *Baychimo* de la CBH, il reçoit les ordres suivants de ses supérieurs :

A detachment is to be established at Ponds Inlet, Baffin land, and you have been selected to take charge of it.

You have been appointed a justice of the peace in the Northwest Territories, in which Baffin land is situated; a coroner, a special officer of the customs, and postmaster of a post office located at Ponds Inlet.

Your general duty is to enforce law and order in all the district tributary to Ponds Inlet, and the authority given you as a justice of the peace any coroner will enable you to deal with most cases which may arise of an infraction of the law.

As a special officer of the customs, it will be your duty to enforce the customs laws and carry out the detailed instructions issued you [sic] by the Customs Department. As postmaster at Ponds Inlet, it will be your duty to carry on these duties in accordance with the post office regulations.

Your special attention is directed to an alleged murder of a Mr. Janes, by an Eskimo, and you are directed to make a thorough inquiry into this murder and take such steps as are required to bring the guilty parties to justice. Should you find that there is a prima facie case against any person or persons, it will be your duty, if it is clearly established, to take the accused into custody and hold him pending instructions from headquarters (GRC, 1922, p. 20-21).

En attendant la construction du poste de la GRC, Joy occupe une partie de l'établissement de la CBH jusqu'à la fin de l'été 1922. En décembre 1921, Joy entreprend une patrouille afin de récupérer le corps de Janes à Cape Crawford. Il débute son voyage accompagné de deux Inuuk du nom de Tuurngaq (Toonga) et Urulu (Oo-orloo) qui agissent comme conducteurs, guides et chasseurs. Ils partent de Ponds Inlet le 7 décembre 1921 avec deux *qamutiit* (traîneaux) et 23 *qimmiit* (chiens), qui sont mal en point étant donné la difficulté d'obtenir de la nourriture dans la région en ce moment²⁰. Comme nous le verrons dans le prochain chapitre, le secteur est également affecté par une épidémie qui tue de nombreux chiens. En chemin, Joy engage Ulilijarnaat, qui fournit un *qamutik* et 12 *qimmiit*, afin de l'aider à retrouver le

²⁰ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol Reports - Pond Inlet, A. H. Joy, Patrol from Pond Inlet to Cape Crawford and Arctic Bay, 25 January 1922, p. 1.

corps de Janes²¹. L'équipe trouve la dépouille du marchand de fourrure à Cape Crawford et elle le ramène à Ponds Inlet pour pratiquer une autopsie dans les locaux de la CBH. Pendant le voyage, Joy rencontre des témoins et il revient à Ponds Inlet le 21 janvier 1922 en compagnie d'un convoi de sept traîneaux (Grant, 2002, p. 105). Après avoir entendu de multiples témoignages, il conclut à trois suspects dans cette cause : Nuqallaq, Aatitaaq et Ululijarnaat. Joy utilise le bouche-à-oreille afin qu'ils se rapportent à Ponds Inlet. À la fin du mois de mai, les trois hommes arrivent l'un à la suite de l'autre au détachement pour être interrogés et ils sont mis en *open arrest* étant donné qu'il n'y a pas de prison sur place (Grant, 2002, p. 110-112). Pendant ce temps, ils sont détenus et travaillent au poste. Ils accompagnent également les constables pendant les patrouilles et ils agissent comme guides et comme conducteurs de chiens (Harper, 2017, p. 222, Grant, 2002, p. 144)²². Il faut attendre le mois d'août 1923 avant qu'il y ait un dénouement à l'affaire. À l'été 1923, le gouvernement canadien déplace une cour itinérante à Ponds Inlet lors du voyage annuel de la *Eastern Arctic Patrol* afin de juger les prévenus. Le 25 août 1923 débute le procès pour meurtre de Nuqallaq, Aatitaaq et Ululijarnaat à Ponds Inlet (Grant, 2002, p. 166). Pour l'État, cette mort est vue comme un homicide tandis que chez les Inuit on perçoit le geste comme nécessaire, car l'homme était considéré comme nuisible à leur communauté. Pour ces raisons, le geste de Nuqallaq est encouragé par son entourage (Grant, 2002, p. 4). Le 30 août 1923, la justice canadienne le condamne à dix ans de prison au pénitencier de Stony Mountain au Manitoba. Il est relâché moins de deux ans après son incarcération, puisqu'il contracte la tuberculose. Il retourne à Ponds Inlet affaibli par la maladie et meurt le 5 décembre 1925 (Grant, 2002, p. 203; Grant, 2010, p. 227). Aatitaaq est acquitté en raison du manque de preuves et Ululijarnaat doit travailler deux ans au poste de la GRC à Ponds Inlet. Pour l'État, ces procès dans le Nord sont perçus comme un succès, vu la diminution du nombre d'incidents violents dans les communautés par

²¹ *Ibid.*

²² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Partol Reports - Ponds Inlet, F. McInnes, Patrol to Igloolik, Fury and Hecla Strait, 25 April 1923, p. 1.

la suite (Grant, 2010, p. 227). Ils sont significatifs sur le plan de la souveraineté canadienne étant donné la proximité avec le Groenland (Grant, 2002; Grant, 2010, p. 225). Comme mentionné plus tôt, le tout a une intention double : diminuer la violence dans les communautés inuit et démontrer aux Danois que le Canada est capable de faire appliquer ses lois et d'administrer l'Arctique (Grant, 2010, p. 225). Dans ce but, on va jusqu'à faire des petits films de l'audience et des patrouilles afin de les présenter dans les cinémas danois et américains. L'affaire est publicisée dans les journaux et dans les magazines pour faire valoir que le Canada est capable de gérer son territoire arctique (Grant, 2016, p. 39). Dans cette optique, l'État met l'accent sur la mise en scène de la justice dans le but de marquer l'imaginaire.

3.1.3. *Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940)*

En 1922, en réaction à ses démêlées diplomatiques avec le Danemark, le Canada construit deux postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est. En plus de celui de Ponds Inlet, on construit un détachement sur l'île d'Ellesmere, celui de Craig Harbour. On décide d'installer un poste près d'un endroit de passage qui permet aux Inughuit d'Etah au Groenland de venir chasser en continent nord-américain. Le poste est créé afin d'assurer symboliquement la souveraineté canadienne dans l'Arctique étant donné que les citoyens les plus près de ce poste habitent à Etah au Groenland, à plus de 310 km à vol d'oiseau de là (Morrison, 1985, p. 107). À ce moment, il devient le détachement le plus au nord de l'archipel arctique canadien (Dick, 2001, p.7).

Comme mentionné précédemment, à l'origine, l'intention du gouvernement est d'établir trois postes cette année-là : un sur l'île de Baffin, un sur l'île Devon et un autre sur l'île d'Ellesmere. Cependant, l'*Arctic* n'étant pas capable d'amener tous les matériaux pour les trois postes, on décide d'en installer seulement deux. On espère pouvoir mettre en place le troisième l'année suivante (GRC, 1923, p. 21). En juillet 1922, l'*Arctic*, dirigé par le capitaine Joseph-Elzéar Bernier et le commandant de la

GRC, J. D. Craig, part de Québec afin d'implanter ces établissements. Lors de l'arrêt du bateau à Ponds Inlet en 1922, les agents de la GRC convainquent une famille inuit de la région de les accompagner vers l'endroit du futur poste de Craig Harbour pour une année. Ainsi, Qattuuq (Kakto), sa femme, Ulaajuq (Ooralloo), et leurs quatre enfants, embarquent sur l'*Arctic* afin de passer l'hiver sur l'île d'Ellesmere (Lee, 1928, p. 26; ; Schledermann, p. 103). En raison de la condition des glaces, on décide de mettre le site un peu plus au sud, dans une vallée à l'opposé de l'île Smith à l'endroit qu'on nomme alors Craig Harbour (Dick, 2001, p. 277; Schledermann, p. 103). On laisse aux commandes du détachement l'inspecteur Wilcox, accompagné du caporal Jackman ainsi que des constables Fairman, Fielder, Anstead, Must et Lee (Lee, 1928, p. 3; Morrison 1985, p. 167). L'année est difficile pour la famille inuit de Ponds Inlet qui perd deux enfants (Dick, 2001, p. 281). L'été suivant, le navire de la patrouille de l'Arctique de l'Est (*Eastern Arctic Patrol*), lors de son voyage annuel, retourne à Craig Harbour pour ravitailler l'endroit en vivre ainsi que de ramener certains constables. En chemin, il s'arrête le 8 août à Etah à Groenland où ils font la rencontre, comme on l'a dit dans le chapitre précédent, de l'explorateur Donald MacMillan. Le capitaine Bernier, à la tête de l'*Arctic*, suit l'explorateur américain afin d'engager des Inuit pour accompagner les policiers de la GRC à Craig Harbour. Il embauche deux familles inuit d'Etah, étant donné qu'aucune d'entre elles ne veut venir seule. Panik-pa et sa femme Atoosongwah ainsi que Klisshoo, sa conjointe Palungwah, son frère Sadlo et un jeune enfant embarquent avec les policiers sur l'*Arctic* en direction de Craig Harbour (Lee, 1928, p. 116-117). Chaque homme fournit sa propre équipe de chien qu'il amène sur le navire (Lee, 1928, p. 118). On peut lire dans le rapport de la GRC de 1924 :

The Eskimos who spent the winter with this detachment came from Greenland, and a passage in Corporal Michelson's report merits attention:

The two native families brought from Etah, North Greenland, for service with the detachment, have worked faithfully and intelligently throughout the year, and in spite of being separated from their tribe have appeared happy and contented. No case of sickness has occurred amongst the natives, their good health no doubt being due in part to their excellent standard of cleanliness and their greater understanding of the elementary laws of sanitation. In this respect so far as contact with a few families can be relied upon, these natives are far superior to those of Baffin Land.

The natives have expressed themselves as entirely satisfied with their term of engagement both as to treatment and payment and were both ready to continue their service with the Royal Canadian Mounted Police (GRC, 1925, p. 39).

Le 22 février 1924, trois agents sont en poste, les constables Lee et Anstead, ainsi que le caporal Michelson, lorsque le détachement de la GRC prend feu. On tente d'éteindre les flammes, mais l'extincteur est gelé et il y a peu d'eau de disponible sur place (GRC, 1925, p. 38). Malgré le travail des policiers et des employés inuit pour arrêter le brasier, le poste est détruit (Schledermann, p. 103). Peu de temps après, ils s'installent dans un bâtiment qui sert à entreposer le gras animal. Au courant de la nuit, le constable Lee remarque la présence de monoxyde de carbone dans l'air, car la lueur de sa chandelle est très faible. Le policier, destabilisé par le gaz, réveille les autres en faisant du bruit lorsqu'il essaie de sortir par la porte. Les agents s'en tirent indemnes et ils réinstallent le poêle à bois de façon adéquate le lendemain (GRC, 1925, p. 39). À la fin de l'été, quand le navire ravitailleur revient avec les matériaux nécessaires, on reconstruit un poste. Mis à part les mésaventures des policiers et des constables spéciaux, on tente rapidement d'instaurer les patrouilles annuelles à l'aide de chiens de traîneau dans la région afin d'explorer le territoire et de démontrer la souveraineté canadienne dans le secteur (GRC, 1924, p. 39). Les officiers accomplissent de courtes distances au courant de leur premier hiver étant donné la difficulté d'obtenir des chiens en raison des maladies canines qui frappent le secteur. Ainsi, la plupart des expéditions sont faites à pied durant la première année (GRC, 1925, p. 35). Les patrouilles canines ont lieu les années suivantes, jusqu'à la clôture du poste en 1926 pour ouvrir un nouveau site à la péninsule de Bache (GRC, 1928, p. 48). Lorsqu'on arrête les activités de ce dernier en 1933, on transfère les officiers au bâtiment de Craig Harbour que l'on décide de rouvrir avant de le refermer en 1940 (Tester et Kulchyski, 1994, p. 110).

3.1.4. *Pangnirtung (1923)*

Pangnirtung est situé dans la baie de Cumberland sur l'île de Baffin. Historiquement, les berges et les îles de la baie de Cumberland sont habitées du sud-ouest de Cape Edwards jusqu'au sud-est de Cape Mercy. Cependant, le hameau est seulement occupé de façon permanente depuis l'introduction d'un poste de traite de la CBH en 1921. Par la suite, on installe un détachement de la GRC en 1923, une mission anglicane en 1926 et un hôpital en 1930 (QTC, 2013a, p. 309). Avant l'arrivée de ces agents coloniaux, la région de la baie de Cumberland subit des changements importants au début du XIX^e siècle. Bien que des explorateurs britanniques circulent dans le secteur en 1583, ils réalisent rapidement que c'est une baie et qu'elle ne fait pas partie du passage du Nord-Ouest. L'endroit est visité de façon plus intensive à partir de 1834. Au début des années 1840, un Inuk, du nom d'Inuluapik, convint des baleiniers écossais d'entrer dans la baie de Cumberland. À compter de ce moment, de plus en plus de baleiniers européens et américains viennent dans le secteur pour faire du commerce avec les Inuit. Autour de 1872, l'industrie connaît un déclin, ce qui diminue le nombre de visiteurs dans la région. Les échanges avec les Européens provoquent plusieurs mutations sociales. Comme pour tout l'Arctique, le contact avec les Européens permet la prolifération de maladies décimant les populations inuit. Également, ces interactions changent leur mode de vie en leur donnant accès à des armes à feu et des bateaux en bois. Avec leurs présences, les baleiniers offrent une nouvelle forme d'emploi pour les Inuit de la région qui travaillent pour ces marchands en fonction des saisons et de la demande (QTC, 2013a p. 307). Après la Première Guerre mondiale, l'industrie de la chasse à la baleine boréale laisse place à celle de la traite des fourrures, de l'ivoire et de l'huile de phoque (QTC, 2013a p. 309). À l'époque, on retrouve quatre postes dans l'embouchure de la baie de Frobisher : île Blacklead, Ushualuk, Kekerten Island et Saumia. Également, certains baleiniers s'arrêtent près de Agidjen (Durban Harbour) et de Kivitoo. Ces stations disparaissent avec l'arrivée de la CBH en 1921 (QTC, 2013a p. 309). Lorsque cette dernière s'installe dans la région, elle passe plus de deux jours à chercher un site pour ses

infrastructures avant de considérer la proposition d'un Inuk de Kekerten, Attagoyuk, qui les amène au fjord de Pangnirtung. Bien que le capitaine du *Bay Chimo* trouve l'endroit d'amarrage trop venteux et profond, on établit tout de même le poste de Netchilik à l'endroit de la présente communauté de Pangnirtung (QTC, 2013a, p. 309).

C'est à l'été 1923 que l'inspecteur Wilcox met en place le détachement de la GRC à Netchilik que l'on renomme Pangnirtung (GRC, 1923, p. 35). À leur arrivée, les policiers débutent les patrouilles canines et ils s'intéressent particulièrement à un cas de meurtre à Kivitoo, près de Home Bay. Au cours de l'hiver 1921-1922, la quarantaine d'habitants subissent un épisode de fanatisme religieux de la part de l'un de leurs confrères. Niaqutiaq, née probablement dans les années 1880, représente la *Sabellum Trading Company* de Londres de 1912 à 1922 à Kivitoo. L'homme obtient beaucoup de pouvoir sur ses pairs inuit étant donné son statut d'employeur et sa mainmise sur les produits venant des Européens (fusils, munitions, tabac, etc.) (Grant, 2005). Avec la diminution du nombre d'Européens dans la région après la Première Guerre mondiale et le départ des missionnaires anglicans de l'île Blackhead en 1913, Niaqutiaq et les chefs d'autres campements se mettent à enseigner la religion chrétienne sans bien la connaître et la comprendre (Laugrand, 2002). Les choses s'aggravent lors du temps des fêtes en décembre 1921 comme Shelagh Grant le rapporte :

Selon des témoins, à l'occasion d'une danse qui avait lieu dans le magasin, Niaqutiaq apparut soudain vêtu d'une robe blanche ornée d'ailes d'ange de trois pieds de hauteur, une couronne sur la tête. Il prétendit d'abord être un ange, puis Jésus. Chants et danses continuèrent jusque tard dans la nuit. Dans les jours suivants, Niaqutiaq devint plus exigeant et plus irrationnel. Il choisit deux chasseurs et en fit ses « policiers » : ils devraient dénoncer les « mauvais » sujets et exécuter ses châtements. Le village sombra dans la confusion. Des jours durant, les habitants restaient sans manger et dormaient à peine. Il y eut de nombreuses séances d'instruction religieuse, de chant de cantiques et de danse effrénée, de multiples menaces à la pointe du couteau, des exhibitions forcées d'actes sexuels. Niaqutiaq menaçait de mort les mécréants. Terrorisés, les Inuits se soumettaient de plus en plus. « Quand [Niaqutiaq] était vivant, raconta par la suite une femme, j'avais tellement peur de lui que je faisais ce qu'il me disait de faire [...] Je pensais qu'il était Dieu et Jésus » (Grant, 2005).

Après avoir ordonné le meurtre d'un aveugle qu'il ne réussit pas à soigner, car il est « mauvais » selon Niaqutiaq, son cousin, Kidlapik, finit par le tuer. Ce dernier rapporte que Niaqutiaq s'apprêtait à exécuter la femme d'un résident de Kivitoo. La nouvelle circule au cours de l'été et elle se rend jusqu'aux agents de la GRC de Ponds Inlet. Les officiers conclurent qu'il s'agissait d'un cas de folie et que Kidlapik méritait des félicitations pour avoir défendu le village (Grant, 2005). Le caporal F. McInnes, le constable W. B. MacGregor de Pangnirtung et les employés inuit, Kidlapik et Koodloo, entament une patrouille du 29 février au 15 avril 1924 dans le but de faire la lumière sur cette affaire. Ils font la route à l'aide de deux attelages totalisant 25 chiens (GRC, 1925, p. 56). La police en vient à la conclusion que :

Considering the circumstances under which these crimes were committed, they do not warrant the murderer being formally charged and tried, thereby incurring the enormous expense of bringing a Court into this country to dispose of the cases, and I would therefore respectfully recommend that no further action be taken in the matter.

The perpetrators have been made aware of the seriousness of their crimes and have been instructed what to do in such a case should occasion arise in the future (GRC, 1925, p. 52).

On propose qu'il y ait des patrouilles annuelles au village afin de s'assurer la stabilité de l'endroit. C'est ce que les agents de Pangnirtung font à chaque année à partir de l'ouverture du détachement. Kowna, la veuve de Niaqutiaq, prend en charge l'administration du poste de traite de la *Sabellum Trading Company* jusqu'à son abandon en 1926 (Grant, 2005). En 1930 et 1931, le gouvernement canadien et l'Église anglicane construisent en collaboration l'hôpital St Luke à Pangnirtung. Les résidents ont accès à un médecin et quatre infirmières. L'hôpital est le seul dans la région de Qikiqtaaluk pour une trentaine d'années, forçant les habitants à parcourir des centaines de kilomètres afin d'obtenir de l'aide médicale (QTC, 2013a, p. 314).

3.1.5. Dundas Harbour (1924-1933 et 1945-1951)

Faisant partie des plans de la GRC depuis au moins 1922, le détachement de Dundas Harbour sur l'île Devon dans l'Extrême-Arctique voit le jour en 1924. Comme mentionné plus tôt, en 1922, étant donné que l'on manque de place sur l'*Arctic* afin d'apporter le matériel nécessaire à l'aménagement du site, on retarde sa construction priorisant les postes de Ponds Inlet et de Craig Harbour (GRC, 1923, p. 21). Ce site est en fait un autre symbole de la volonté du gouvernement canadien de démontrer sa souveraineté sur l'Arctique. Bien que l'île fut peuplée par les Inuit dans le passé, personne n'habite la région lorsque les agents s'y installent (Morrison, 1985, p. 170; GRC, 1928, p. 60). En 1924, c'est le constable E. Anstead qui est responsable du détachement accompagné des constables G.T. Makinson et V. Maisonneuve. Les officiers de la GRC semblent passer l'hiver seuls et n'avoir patrouillé que très peu selon ce que l'on peut lire dans le rapport de la GRC :

Partly because of this ruggedness, and partly because it had proved impossible to obtain Eskimo hunters for the winter of, 1924-25, distant patrols could not be undertaken. Two patrols to Croker Bay were made, however, with a total mileage of 250 (GRC, 1926, p. 44).

La situation se corrige pour les policiers, car nous avons relevé que Klisshoo, engagé au Groenland pour travailler à Craig Harbour, est employé au détachement de Dundas Harbour en 1926²³. Les premières années sur l'île Devon semblent difficiles pour les agents. Les patrouilles en chiens de traineau sont plus exigeantes qu'à l'habitude étant donné la rigueur du territoire et le manque d'expérience du personnel dans la région (GRC, 1927, p. 58). Le 16 juin 1926, le constable Maisonneuve se suicide, peu de temps avant l'arrivée de l'*Arctic* (Pelly, 2013, p. 16). L'été suivant, le constable W.R. Stephens décède d'une blessure d'arme à feu accidentelle qu'il s'inflige en chassant un morse (GRC, 1929, p. 71). Bien que le terrain soit difficile, l'équipe du sergent A. H. Joy réussit quand même à trouver une route pour se rendre de Craig Harbour à Dundas Harbour en 1926 (GRC, 1927, p. 58). Étant donné qu'il n'y

²³ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-70, Patrol reports - Dundas Harbour, E. Anstead, Patrol to Craig Harbour, Overland via Croker Bay and Belcher Point, 1 May 1926, p. 1

a pas d'habitants à proximité, les officiers passent beaucoup de temps en patrouille à explorer le territoire. Par exemple, lorsque Joy est en poste en 1929, il effectue avec l'aide de sa troupe un périple qu'il estime d'environ 2 740 km sur une durée de 81 jours. Cela représente l'une des expéditions les plus longues enregistrées par la GRC à l'époque. Au départ, Joy planifie un trajet qui demande quatre hommes, incluant deux employés inuuk et trois attelages canins. Cependant, 10 jours avant le départ, Kipoomik se blesse à la jambe droite avec un couteau le rendant inapte à faire le voyage. Joy est donc accompagné des constables Taggart et Hamilton ainsi que des constables spéciaux Nookapeewngwak et Kamanuk. Le tout est fait à l'aide de trois équipes de chiens, une de 15 *qimmiit* et deux de 12. Hamilton et Kamanuk participent à la patrouille afin de les aider à traverser les conditions difficiles du détroit de Lancaster pour alors revenir à Dundas Harbour²⁴. Le trajet débute à Dundas Harbour pour se rendre à Winter Harbour sur l'île Melville, pour ensuite aller vers le nord et par la suite, l'est vers les îles King Christian, Ellef Ringnes et Axel Heiberg pour aboutir à la péninsule de Bache (Barr, 2004, p. 118)²⁵. Pendant la Grande Dépression, le gouvernement conservateur de R. B. Bennet retourne au pouvoir et il baisse le financement et le nombre d'employés aux Territoires-du-Nord-Ouest et au Yukon. Le Département de l'Intérieur est diminué et finit par disparaître (Grant, 2010, p. 244). C'est dans ce contexte que l'on ferme le poste de Dundas Harbour en 1933. Cependant, le Canada accepte un plan de colonisation de l'endroit en amenant 22 Inuit de Cape Dorset, 12 de Pangnirtung et 18 de Ponds Inlet. Les colons sont accompagnés de la CBH qui installe un poste de traite à Dundas Harbour. Bien que le territoire regorge d'animaux, les conditions des glaces rendent la chasse difficile pour les Inuit (Tester et Kulchyski, 1994, p. 110). La relocalisation est un échec et en 1936, le *Nascopie* déplace la majorité des habitants à Arctic Bay. Il faut attendre 1945 avant qu'on rouvre

²⁴ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-70, Patrol reports - Dundas Harbour, A. H. Joy, Patrol from Dundas Harbour to Nelville Island and Bache Peninsula, Overland via Croker Bay and Belcher Point, 10 June 1929, p. 1.

²⁵ Voir l'annexe C.

un détachement de la GRC à Dundas Harbour pour être abandonné définitivement en 1951 (Tester et Kulchyski, 1994, p. 111).

3.1.6. Péninsule de Bache (1926-1933)

Comme les autres détachements de l'Extrême-Arctique, bien que la région eut été habitée dans le passé par les Inuit et leurs descendants, le secteur est pratiquement inoccupé au début des années 1920. Cependant, les Inughuit traversent parfois sur l'île d'Ellesmere pour chasser. Le directeur de la branche des Territoires-du-Nord-Ouest, O.S. Finnie, propose au commissaire de la GRC, Cortlandt Starnes, de construire un poste situé plus au nord sur l'île d'Ellesmere que celui de Craig Harbour. Il suggère dans cet extrait le site de la péninsule de Bache :

If these men would make [sic] a yearly patrol to Axel Heiberg and other islands in these latitudes, it would help very materially in definitely establishing Canadian sovereignty. It looks as if we should try and establish a post on Bache Peninsula. I understand Cape Sabine is not a favourable location, but that Bache Peninsula offers better possibilities (Dick, 2001, p. 285).

En 1925, l'*Arctic* a pour mission de se rendre à la péninsule de Bache lors de son voyage annuel. Comme nous l'avons vue plus tôt, en route, il s'arrête à Etah au Groenland pour rencontrer l'expédition de Byrd et de MacMillan et il engage deux familles d'Inughuit dans le but d'assister les constables au nouveau poste. Cependant, la condition des glaces et du navire force le capitaine Bernier à rebrousser chemin avant de s'arriver au futur site (GRC, 1926, p. 41). À l'été 1926, le *Beothic*, qui remplace l'*Arctic* maintenant hors service, parvient à rejoindre la péninsule de Bache. Afin d'ouvrir le détachement, le gouvernement canadien décide de fermer l'établissement de Craig Harbour. On choisit un constable expérimenté pour mettre en place le bureau de la GRC, le sergent Joy. Bien qu'on réussisse à se rendre sur le site en 1926, il reste très difficile à atteindre pour les navires ravitailleurs. En 1928, 1929, et 1930, le bateau doit décharger sa livraison sur la glace loin du poste. En 1932, on doit laisser la cargaison au détachement de Craig Harbour, qui est fermé à l'époque, étant donné la mauvaise condition des glaces. Ayant peu de moyens de communiquer

avec les officiers du poste, on espère qu'ils trouveront les vivres lors d'une patrouille (GRC, 1933, p. 90).

Étant donné que l'île est pratiquement inhabitée, les agents font de longues expéditions sur le territoire sans rencontrer personne. Par exemple, pendant le printemps 1927, l'inspecteur Joy estime que lui et son équipe parcourent approximativement 2124 km lors d'un voyage de 54 jours²⁶. Le 26 mars 1927, Joy commande une patrouille comprenant le constable Garnett et trois constables spéciaux, Nookapeungwak, Ahkeeroo et Oodee. Ils utilisent quatre équipes de chiens de traîneau divisées en 11, 14, 12 et 15 *qimmiit* par attelage²⁷. Ils reviennent au détachement en mai après avoir traversé les îles d'Ellesmere, Heiberg, Sverdrup, King Christian, Cornwall et Graham (GRC, 1928, p. 51). La présence dans ces régions est très importante dans le contexte du débat qui se déroule en même temps à Ottawa afin d'affirmer sa souveraineté sur ce territoire. En ce sens, Joy s'assure de laisser des traces pour confirmer son passage sur ces îles. On peut par exemple lire ceci dans le rapport de l'expédition :

Three hours after leaving camp we arrived at the big Cape on the N. E. side of Cornwall Island. While we were here a strong, cold wind blew up from the N. W. and cleared away the fog. At the cape near shore, I found a small cairn containing a record left by D. B. MacMillan in 1916. I lifted the record and replaced it by one of our patrol²⁸.

Finalement, en 1933, le poste de la péninsule de Bache est fermé et celui de Craig Harbour est ouvert à nouveau (Morrison, 1985, p. 206).

²⁶ BAC, *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, A. H. Joy, Patrol to King Christian Island, 1 June 1927, p. 11.

²⁷ *Ibid.*, p. 1.

²⁸ *Ibid.*, p. 4.

3.1.7. Lake Harbour (1927)

Lake Harbour, portant maintenant le nom de Kimmirut, est le poste de la GRC le plus au sud de l'île de Baffin lors de sa construction en 1927. Il est situé à l'extrémité nord-est de Glasgow Inlet, près de l'embouchure de la rivière Soper Heritage. Comme plusieurs sites sur l'île de Baffin, l'endroit est habité depuis des milliers d'années (QTC, 2013a, p. 269). En fait, on retrouve des traces d'occupations remontant jusqu'à la période prédorsetienne dans la région (QTC, 2013a, p. 271). En ce qui a trait aux Inuit et aux contacts avec les Européens, ils s'amplifient au cours des XIX^e et XX^e siècles (QTC, 2013a, p. 269). À partir de 1860, les baleiniers effectuent des voyages annuels dans le secteur augmentant la fréquence de rencontres avec les populations inuit. En 1877, on aménage une station pour la pêche à la baleine sur l'île Spicer à environ 100 km de Kimmirut. Le poste est ouvert toute l'année et emploie des Inuit de la région. Avec la diminution du nombre de baleines dans le secteur, l'endroit est abandonné en 1890 (QTC, 2013a, p. 275). En 1900, une compagnie écossaise du nom de *Tay Whale Fishing Company* s'y installe et y opère une mine de mica. L'entreprise engage des Inuit du coin pour extraire le minerai jusqu'à sa fermeture en 1913 (QTC, 2013a, p. 275). Au tournant du XX^e siècle, l'industrie de la pêche à la baleine étant en déclin, elle est graduellement remplacée par celle de traite des fourrures ce qui change les habitudes de vie et la façon de chasser des Inuit. En 1909, une mission anglicane sous la direction de W. J. Bilby et A. Fleming s'installe dans la région. Les missionnaires amènent sur place leur bagage culturel en prêchant la morale et les croyances anglicanes. Ces derniers, enseignent aux Inuit les bases de la lecture et de l'écriture. De plus, en 1911, la CBH ouvre un poste de traite à Lake Harbour (QTC, 2013a, p. 277). Il faut attendre 28 août 1927 avant que la GRC implante un détachement permanent à Lake Harbour. Selon le rapport de la GRC de 1927, on installe le poste dans le secteur, car « this will bring us into touch with a considerable Eskimo population, and with fur trading operations » (GRC, 1928, p. 48). Le 28 août 1927, on y poste le sergent J. E. F. Wight qui s'assure de la mise en place du détachement avec sous ses ordres les constables P. Dersch et J. Murray (GRC, 1928,

p. 48-49). Une fois le bâtiment installé, les patrouilles dans la région débutent au cours de l'hiver. En effet, du 9 au 13 février 1928, l'équipe de Wight entreprend un voyage d'environ 225 km pour visiter des camps inuit qui longent la côte ouest jusqu'à celui de Kannotukdjuak. Wight est accompagné de Itosiak qui fournit un équipage de huit chiens pour l'expédition²⁹.

3.1.8. *Port Harrison (1936-1939)*

En 1936, on ferme le détachement de Port Burwell pour le transférer à Port Harrison, maintenant connu sous le nom d'Inukjuak (Willmott, 1961, p. 1). La communauté est située dans le nord du Québec sur la côte est de la baie d'Ungava. On retrouve dans la région des traces d'occupations remontant jusqu'à la période dorsétienne (Willmott, 1961, p. 1). Dès le XIX^e siècle, la population est en contact avec des Européens par l'entremise des navires qui circulent dans le secteur et de la CBH. À partir de la fin de la seconde moitié du XIX^e siècle, les Inuit de la région sont en interaction avec le christianisme. Par exemple, des protestants membres de la *Church Missionary Society* s'établissent d'abord autour de la baie de James, à Fort George en 1852, puis à Little Whale River 1876 et à Great Whale River en 1882. En 1883, ils fondent la mission de Churchill et en 1894, ils s'installent sur l'île de Baffin avec la fondation de la mission de l'île de Blacklead et puis en 1909, celle de Lake Harbour (Laugrand, 1998, p. 10). Ainsi, les missionnaires se déplacent afin de christianiser et d'apprendre l'écriture syllabique aux Inuit et aux Premières Nations de la région (Willmott, 1961, p. 2). C'est pourquoi lorsque la mission anglicane St-Thomas s'installe à Port Harrison en 1927, une bonne partie des habitants sont déjà convertis (Willmott, 1961, p. 3). La première présence allochtone permanente connue dans la région est celle du commerçant de fourrure française, Révillon Frères. Elle s'implante à Port Harrison en 1909. La CBH construit un poste de traite en 1920 et

²⁹ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, J. E. F. Wight, Patrol to Kannotukdjuak, West of Lake Harbour, 29 February 1928, p. 1.

elle achète celui de l'entreprise Révillon Frères en 1936. Un compétiteur du nom de *Baffin Trading Company* est en activité près de Port Harrison de 1939 à 1949 (Willmott, 1961, p. 2-3). En 1935, le gouvernement canadien décide d'ouvrir un détachement de la GRC à Port Harrison et de fermer celui de Port Burwell qui devient un poste « d'été ». On explique dans le rapport annuel de la GRC de 1935 que l'on choisit d'implanter un bâtiment de police à Port Harrison : « [...] in the interests of the Indians and Eskimos and for the collection of revenue for the Dominion Government » (GRC, 1935, p. 39). La même année, le Département du transport édifie une station de radio pour pallier la demande de communication avec les navires étant donné l'augmentation des déplacements maritimes dans la région (Willcott, 1961, p. 3). Le poste est officiellement inauguré et construit au cours de l'année 1936 (GRC, 1936, p. 42). En 1939, on prend la décision de fermer le détachement avant de le rouvrir en 1945 (Willcott, 1961, p. 3; GRC, 1939, p. 100).

3.2. Les rôles aux détachements de police

3.2.1. Agents de la GRC

Comme on le mentionnait plus tôt, la présence dans l'Arctique de policiers reste en grande partie symbolique jusque dans les années 1940-1950 avec l'arrivée de l'armée et des fonctionnaires fédéraux. Pour l'époque étudiée, le gouvernement s'inquiète seulement des questions de souveraineté et se soucie peu des habitants du Nord, particulièrement dans le contexte de la Crise économique des années 1930 (Jenness, 1964). Le marché des fourrures chute et il affecte les communautés inuit dont le mode de vie est de moins en moins axé sur les moyens de subsistance traditionnels étant donné la dépendance grandissante aux outils et aux ressources amenées par les Européens. Ainsi, on voit de plus en plus de cas de malnutrition et de maladies (Weissling, 1991, p. 59). Dans cette optique, le Nord n'est pas une priorité pour Ottawa étant donnée la crise économique qui frappe le Sud, comme le démontre Diamond Jenness dans un chapitre au titre éloquent *Bureaucracy in inaction (1931-1940)*

(Jenness, 1964, chap. 5). Il faut attendre la Seconde Guerre mondiale avant d'observer une accélération de l'intervention en Arctique. Jusqu'au milieu des années 1950, le gouvernement canadien exerce une politique de laisser-aller. Il refuse d'administrer le Nord et il ne sait pas quel statut donner aux Inuit (Diubaldo, 1985, p. 54). Ottawa encourage ces derniers à poursuivre leurs activités de subsistance traditionnelles, dans le but d'éviter d'avoir à mettre sur pieds des programmes qui demanderont d'augmenter les budgets reliés à l'Arctique (Lévesque, 2008, p. 195). Si l'on se fie à la documentation existante en ce qui a trait à la GRC, le rôle de ces derniers dans l'Arctique de l'Est ne change pratiquement pas de 1920 à 1940 (Morrison, 1973, p. 350). Bien que sur le terrain les agents de police font valoir leurs doléances dans leur rapport, le gouvernement canadien est encore dans l'esprit du laisser-faire et n'a aucune politique nordique au cours de la période à l'étude (Diubaldo, 1985, p. 14). En ce sens, la majorité des tâches reliées à l'État dans le Nord sont connectées aux officiers de la GRC.

3.2.1.1. Les patrouilles en chiens de traineau

Pour tout l'Arctique de l'Est, nous avons relevé un modèle d'opération semblable d'un poste à l'autre en ce qui a trait à la façon de faire pour ces expéditions policières. Comme l'historien William R. Morrison le présente auparavant, on peut les classer sous deux catégories : les patrouilles de routine et les patrouilles spéciales. Les patrouilles de routine suivent un horaire préétabli et elles demandent l'accomplissement de plusieurs exercices. Les agents amènent le courrier, visitent les communautés, apportent les vivres, distribuent de l'aide de toutes sortes, font des recensements, etc. Les patrouilles annuelles faites à l'aide de chiens de traineau font partie des expéditions de routine et elles se déroulent habituellement du mois de janvier au mois de juin. Les expéditions spéciales sont généralement attribuées à un but très spécifique. Par exemple, investiguer un meurtre, prêter assistance à un individu, explorer un secteur, rechercher le site d'un futur détachement, etc. (Morrison, 1973, p.

265). L'arrivée de A. H. Joy à Ponds Inlet en 1921 pour faire une enquête d'homicide en est un bon exemple de patrouille spéciale. Pour les postes de la GRC avec des camps à proximité, les agents visitent les Inuit pour vérifier qu'ils respectent les lois canadiennes, ils prennent des statistiques, ils rendent compte des conditions de vie, ils évaluent la saison de chasse, etc. Ces expéditions prévues sont faites généralement à l'aide d'un équipage de chiens de plus ou moins douze bêtes qui tirent un *qamutik* et d'employés inuit. Au début des années 1920, les officiers utilisent davantage les ressources canines des compagnies de traite des fourrures et des Inuit avoisinant les détachements pour réaliser les patrouilles. À la longue, avec l'établissement des postes et la professionnalisation du corps de police dans l'Arctique de l'Est, la GRC en vient à avoir ses propres chiens, bien qu'elle continue de s'en procurer auprès des Inuit des environs et d'engager des conducteurs avec leurs équipements. Également, les policiers embauchent sur place des employés inuit pour les aider pendant les expéditions. Comme nous le verrons un peu plus loin dans ce chapitre, d'ordre général, on retrouve trois types d'employés inuit lors des patrouilles canines. Premièrement, des constables spéciaux, qui travaillent déjà pour un détachement de la GRC, deuxièmement, des salariés temporaires recrutés spécifiquement pour le voyage afin d'accomplir plusieurs tâches, selon leurs compétences : conducteur, guide, interprète, chasseur, etc. Troisièmement, des prisonniers ou des personnes sous surveillances par les policiers. Lors des patrouilles les officiers adoptent en majeure partie les façons de faire des Inuit pour se déplacer sur le territoire sauf en ce qui a trait à leur nourriture. Étant donné qu'ils sont incapables d'amener suffisamment de vivres pour les chiens lors de longues patrouilles, les employés inuit chassent au cours de l'excursion et ils utilisent un système de cache. Cette méthode consiste à accumuler les surplus de viande, souvent du phoque, et de les recouvrir de pierre afin de protéger la nourriture des animaux. De cette façon, les Inuit entreposent la viande dans le but de pouvoir l'utiliser plus tard. Beaucoup de ces caches sont faites durant l'été en prévision des patrouilles de l'hiver. On dresse ces caches à des endroits stratégiques le long des sentiers exercés pour se rendre d'un camp à l'autre dans l'intention de pouvoir

alimenter les chiens pendant les expéditions³⁰. En plus de circuler avec des *qamutiit* et des chiens, les officiers dorment régulièrement dans des igloos. Si les employés ne construisent pas d'habitation en route, ils utilisent les installations de la CBH et des camps inuit sur leur chemin. Par exemple, en juin 1926, au moment d'une patrouille canine venant du poste de Ponds Inlet, l'équipe de l'agent Wilcox passe la nuit avec une famille inuit³¹. De plus, les officiers et les constables spéciaux dressent des *inukshuks* sur le territoire comme repère visuel afin de retrouver leur piste lorsqu'ils sont en expédition³². Également, l'équipement des policiers étant inadéquat pour le climat arctique, ils portent des vêtements traditionnels inuit fabriqués à partir de peaux d'animaux (Barr, 2004, p. 47).

3.2.1.2. Appliquer les lois

Au début des années 1920, les activités effectuées par les officiers sont davantage celles qu'on associe à un corps de police. Cependant, lorsqu'on s'approche des années 1930, le gouvernement leur demande de réaliser de plus en plus de fonctions. À leur arrivée au détachement de la GRC, ils sont appelés à appliquer et enseigner la « Loi et l'ordre » aux populations inuit. C'est pourquoi on voit des patrouilles comme celle de Ponds Inlet pour retrouver les meurtriers de Robert Janes ou encore la patrouille annuelle vers Kivitoo, dans la région de Pangnirtung dans le but de surveiller la communauté récemment confrontée à un épisode de fanatisme religieux. Les policiers doivent faire appliquer les lois canadiennes dans l'Arctique, comme le *Northwest Game Act* adopté en 1917 afin de protéger les bœufs musqués de la chasse abusive ou encore la *Convention concernant la protection des oiseaux*

³⁰ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung Detachment to West side of Nettilling Lake and return, 30 October 1925, p. 1.

³¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, C. E. Wilcox, Patrol to River Clyde and Home Bay, East coast of Baffinland. 3 September 1926, p. 5.

³² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung detachment, Cumberland Gulf, N.W.T. to Lake Harbour on South Baffin Land coast and return, 31 May 1926, p. 1.

migrateurs au Canada et aux États-Unis de 1916 décrite plus haut. La loi interdit par exemple la chasse du caribou du premier août jusqu'au premier octobre ainsi que du premier décembre au premier avril (Kulchyski et Tester 2007, p. 32). En octobre 1937, le constable E. E. Muffitt, le constable spécial Kooneeloose, l'interprète et guide Ilcahlingau et l'employé de la CBH T. Harwoord se rendent au fjord de Nettiiling en bateau dans l'intention de vérifier si les Inuit de la région commettent des infractions³³. De l'avis de Muffitt, la Loi est complexe à appliquer étant donné que les patrouilles dans le secteur sont faites annuellement et que les policiers ont de la difficulté à expliquer à partir de quand une chasse devient excessive aux Inuit³⁴. Dans ce but il installe dans les camps des affiches sur lesquelles on peut lire en syllabique :

Begins,

It would be hard (on you) if there were no caribou in your country.

Therefore you (The people), must not kill more than you need.

Do not kill caribou and not use it (the meat), kill enough only.

Do not feed caribou meat to your dogs.

Do not leave caribou meat for foxes. (baiting traps).

Do not shoot caribou in the months of, -(Named), only.

White men must also do these things.

It is for the people. (Eskimo), to do this so that there will be enough caribou in the country for your children when they grow to be hunters, (for the generations to follow).

Our great King says this, (these things), to all the People.

Ends³⁵.

Les policiers vérifient également lors de leurs déplacements, la validité de tous les types de permis qui sont délivrés par le gouvernement comme ceux de commerce, de piégeage, d'alcool, etc. Par exemple, en janvier 1925, les officiers du détachement de Pagnirtung, le sergent Wight, le constable Fielder et les employés inuit Koodloo et

³³ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, E. E. Muffitt, Patrol to Nettiiling Lake District & Return, 6 October 1937, p. 1.

³⁴ *Ibid.*, p. 3.

³⁵ *Ibid.*

Kooneloose, entreprennent une patrouille avec deux attelages totalisant 25 chiens jusqu'aux camps de Kivitoo et de Padlee³⁶. Au camp de Kivitoo, ils s'entretiennent avec Kowna qui est en charge du poste de traite pour la *Sabellum Trading Company*. Elle est la veuve de Niaqutiaq, l'Inuk abattu lors de l'épisode de fanatisme religieux quelques années plus tôt. Les policiers valident les deux permis délivrés par Ottawa afin de pouvoir commercer et piéger dans la région³⁷.

3.2.1.3. Aide alimentaire

Au cours des années 1920 et 1930, il existe un programme d'aide pour les Inuit venant du gouvernement canadien. Cette aide de dernier recours cible particulièrement les enfants, les veuves et les personnes âgées ou inaptes (Diubaldo, 1985, p.70). Bien que le gouvernement encourage les Inuit à se nourrir de façon traditionnelle, il offre des rations de lait, de beurre, de bacon, de farine, de médicaments, de tabac, etc. À partir de 1933, le Conseil des Territoires-du-Nord-Ouest émet une liste proposant une hiérarchie des personnes pouvant certifier cette aide. La liste propose l'ordre suivant. En premier lieu, ce doit être un médecin, mais le seul présent pour l'Arctique de l'Est est posté à Pangnirtung. La responsabilité tombe ensuite sous le joug des officiers de la GRC et ensuite, des missionnaires et des commerçants de fourrure (Diubaldo, 1985, p. 71). Selon Diubaldo, ces agents coloniaux reçoivent comme instructions de favoriser les aides en cartouches pour les fusils avant l'aide alimentaire. On interdit de flâner autour des postes et on encourage les Inuit à être autosuffisants (Diubaldo, 1985, p. 71; Damas 2002, p. 194; Shackelton, 2012, p. 12). Étant donné que les commerçants de fourrure sont souvent les seuls détaillants dans la région, ce sont eux qui distribuent cette aide. Parfois ce sont eux qui défraient le coût dépendant de la situation, ou la GRC qui transfère les frais au Département de l'Intérieur. Par exemple, du 18 mars au 16 avril 1933, le constable J. C. M. Wishart effectue une patrouille avec deux Inuuk

³⁶ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung, 31 January 1925, p. 1.

³⁷ *Ibid.*, p. 3.

employés pour cette expédition : Okoquialiak et Ooingoot. Ils utilisent deux équipes de chiens : une de 15 animaux, dont 12 appartiennent à Ooingoot et trois à la GRC ainsi qu'une de 15 *qimmiit* qui appartient à Okoquialiak. Le trajet débute à Ponds Inlet pour se rendre à Home Bay et pour ensuite revenir à Ponds Inlet. Les officiers ont pour objectif de visiter les camps se trouvant sur leur chemin pour évaluer les conditions de vie des Inuit³⁸. Le 7 avril, lorsqu'il se trouve au poste de traite de la CBH à Clyde River, un Inuk du nom de Paulessie venant d'un camp tout près demande de l'aide comme le rapporte Wishart :

Native Paulessie, one of the natives from the last camp visited the previous day, arrived at the Hudson's Bay Company Post, and complained to me that he was hungry, and had had nothing to eat for about one week. He also had no fat for his lamps. Being a cripple, he found it difficult owing to the recent adverse hunting conditions, to travel over the numerous drifts caused by the high winds. I issued him with a Destitute Ration, paid through the Hudson's Bay Company, to be charged to the Department of Interior³⁹.

En lien avec ces demandes d'aide, les constables écrivent des rapports dressant un portrait général de la condition des Inuit dans l'Arctique de l'Est. Bien qu'on retrouve parfois des divergences entre les policiers dans la perception des modes de vie, les officiers représentent tout de même les yeux du gouvernement canadien sur place. Dans ces comptes rendus, les policiers qui patrouillent dans des endroits habités débutent la récolte de certaines données statistiques comme le nombre de décès et de naissances. Ils témoignent de la conjoncture des Inuit : les conditions de chasse, la quantité de nourriture dans les caches, les maladies, l'état d'esprit, etc. Cependant, ces rapports s'avèrent très généraux et parfois, la difficulté à communiquer, surtout lorsque les agents n'ont pas d'interprète, pose un problème quant à l'analyse des situations vécues. Par exemple, le constable Wight en poste à Pangirtung mentionne le fait qu'il

³⁸ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, J. C. M. Wishart, Patrol from Ponds Inlet to Home Bay, Baffin Island, and return, 24 April 1933, p. 1.

³⁹ *Ibid.*, p. 4.

est difficile d'interagir avec les Inuit durant une patrouille en mai 1926 puisque le traducteur, Amadjuak, un Inuk employé par la GRC, s'est noyé l'été précédent⁴⁰.

3.2.1.4. Aide médicale

Durant la période à l'étude, le seul dispensaire dans l'Arctique de l'Est est celui de Pangnirtung qu'on construit au début des années 1930. Également, au moment des voyages annuels du navire ravitailleur de la GRC, la *Eastern Arctic Patrol*, une petite équipe médicale est parfois présente au cours des années 1920 pour être plus active pendant les années 1930 (QTC, 2013b, p. 284). De plus, occasionnellement un médecin effectue des excursions en chiens de traîneau. En 1927, le Dr Leslie Livingstone accompagne la troupe du caporal H. P. Friel lors d'une patrouille d'environ 2093 km partant de Pangnirtung pour couvrir la partie sud de l'île de Baffin⁴¹. En plus des missionnaires et des employés des postes de traites de fourrures, les agents de police administrent des soins médicaux rudimentaires. Par exemple, à Port Burwell, le caporal H. G. Nichols rapporte en 1925 que : « This medical work was heretofore done by the Moravian missionary, but since 1923, no missionary has been stationed here; the natives have instinctively come to the Police with their sickness and troubles » (GRC, 1926, p. 42). Il est courant de lire dans les archives que nous avons consultées que des policiers font des actes médicaux de base. En 1933, lors d'une patrouille le caporal C. G. Moore du détachement de Lake Harbour entend parler à Chorkbak Inlet d'un enfant du nom de Udloweeah qui s'est fait mordre par un chien au camp de Ikeegashak dans la baie Gordon. Il retourne sur place pour le traiter, mais sa trousse de premier soin étant épuisée, il se dirige à Cape Dorset pour acheter des

⁴⁰ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung detachment, Cumberland Gulf, N.W.T. to Lake Harbour on South Baffin Land cost and return, 31 May 1931, p. 7-8.

⁴¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, H. P. Friel, Southern Patrol, Circumnavigating S.E. Baffin Island, and return. Places with Trading Stations Visited. Blacklead Island, C. Gulg, Singiyah, Davis Strait, Ming-oak-to, Frosbisher Bay, Ward Inlet, F. Bay, Lake Harbour, Hudson Strait, Amadjuak, H. Stait and intermediate Camps, 8 September 1927, p. 1-7.

articles supplémentaires au poste de la CBH⁴². Également, le 16 mars 1933, le constable A. D. Kupkee et son guide « Eskimo Tommy » partent de Port Burwell avec un attelage de neuf chiens pour se rendre au camp d'Oogulick situé à environ 24 km pour soigner une fracture de la clavicule. Kupkee rapporte que :

The travelling being excellent, we arrived at the above stated camp about noon and found that the patient although having a badly bruised and slightly deformed shoulder, was suffering very little pain, I also found that the old man had received the injury at least four days previous, and the bones appeared to have already started to re-knit, however, I administered the usual treatment for fractured Clavical, and returned off patrol on the same date, arriving at the detachment at 8 P.M.⁴³.

Bien que les constables soulignent régulièrement dans leurs rapports le besoin d'aide médicale dans l'Arctique de l'Est, le gouvernement canadien en fait très peu pour améliorer la situation. Les policiers décrivent à plusieurs reprises des cas de maladies comme la tuberculose dans la région, mais l'État intervient timidement et les conditions restent mal connues du grand public. En 1926, l'inspecteur C. E. Wilcox déplore la qualité de vie des Inuit dans ses écrits : « I regret to report that the health of the Eskimos is not of the best, and unless medical assistance is given these people at once, inside 10 years the native population of North Baffin Island will be wiped out⁴⁴».

3.2.1.5. Explorer le territoire

Lors des expéditions des policiers, les officiers sont appelés à cartographier le territoire pour le département, surtout pour les postes situés à des endroits inhabités et pour solidifier la souveraineté canadienne. Par exemple, en 1933, au moment d'une patrouille autour de la baie d'Ungava, le caporal Stafford fournit une carte de la région et la position des camps inuit, du détachement de police et des postes de traite. Dans les années 1920, le Département de l'Intérieur canadien ne connaît pas très bien la

⁴² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, C. G. Moore, Patrol to Cape Dorchester by Dog Team, 23 March 1933, p. 1.

⁴³ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports - Port Burwell, A. D. Kupkee, Patrol to Oo-Gu-Lick, 17 March 1933, p. 1.

⁴⁴ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports -Ponds Inlet, C. E. Wilcox, Patrol to River Clyde and Home Bay, East coast of Baffinland, 3 September 1926, p. 5-6.

cartographie de l'Arctique comme le mentionne le sergent Wight dans son rapport de 1926 lorsqu'il est en fonction à Pangnirtung. Il est en patrouille du 15 février au 2 mai avec l'aide du constable Tredgold et de deux conducteurs de chiens, Oojooalo et Aluke, dirigeant chacun un attelage de 13 *qimmiit*⁴⁵. Durant le trajet, l'équipe s'égare étant donné que la carte de 1924 du Département de l'Intérieur est erronée⁴⁶. Wight l'écrit de cette façon dans son rapport :

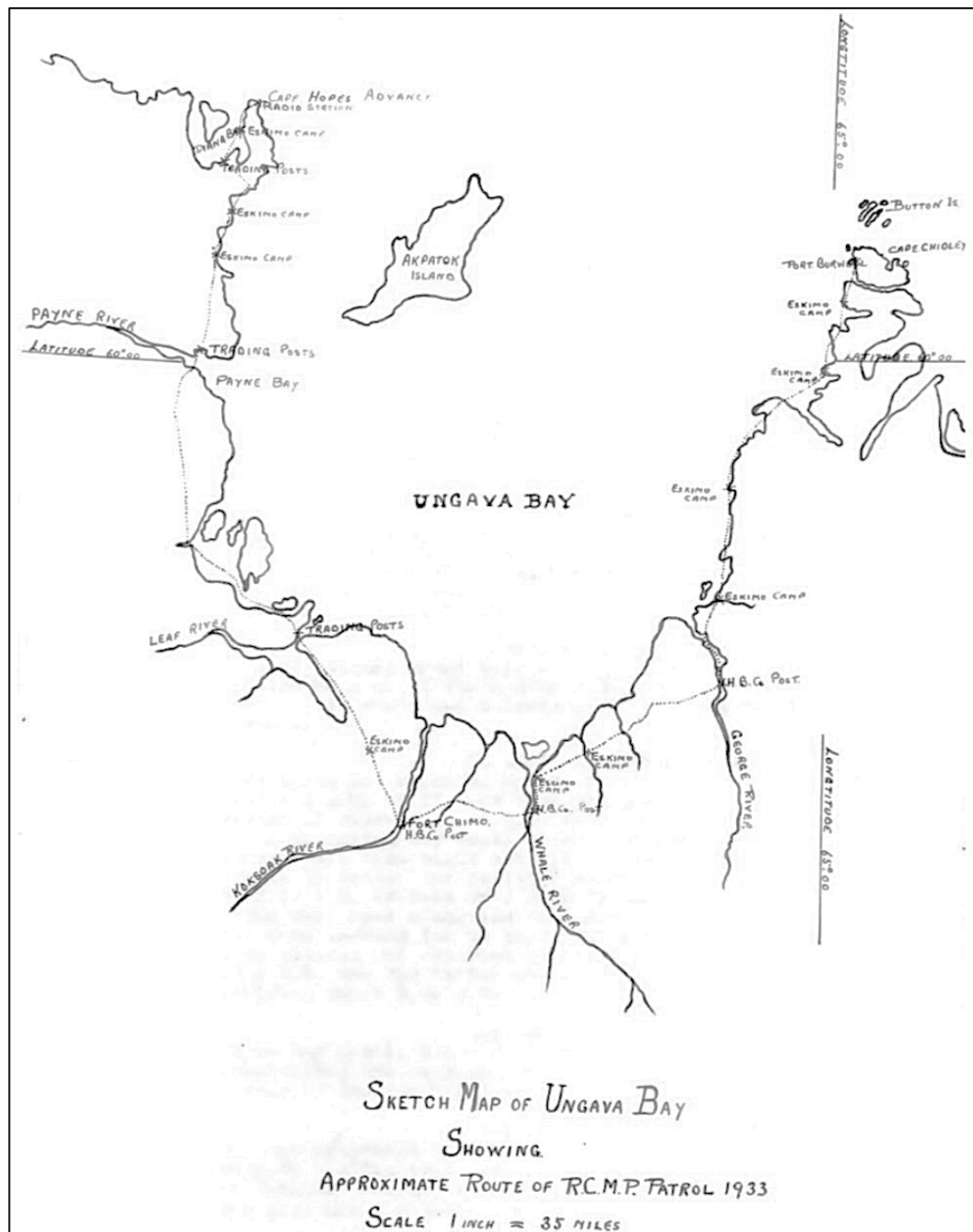
A check on our route was carefully taken on the way south on the return trip and Const Tredgold has made a copy in map form which although not absolutely correct, is as good as can be made without sextant or triangulation [sic] work. A copy to the Dept of Interior might not be amiss as the map of 1924 of that part of Amadjuak and Nettilling Lake country is quite incorrect⁴⁷.

⁴⁵ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung detachment, Cumberland Gulf, N.W.T. to Lake Harbour on South Baffin Land coast and return, 31 May 1926, p. 1.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 5.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 11.

Figure 3.1 : Carte de la région de Port Burwell 1933 par le constable R. Stafford



Source : BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports - Port Burwell detachment, R. Stafford, Ungava Bay Patrol, 24 April 1933.

3.2.1.6. *Les occupations à l'extérieur des patrouilles*

En plus des tâches relevées au moment des patrouilles, qui se font également quand les policiers sont au détachement, ils accomplissent des corvées routinières dictées en grande partie par les saisons. Par exemple, lorsque les eaux sont praticables au cours de l'été et de l'automne, les policiers font de courtes expéditions à l'aide d'un bateau à moteur. Durant l'hiver 1924-1925, le département de police transfère, à partir de Chesterfield, le *Lady Borden* jusqu'à Port Burwell afin de permettre au sergent Wight de patrouiller le secteur (GRC, 1926, p. 43). Les embarcations des postes de la GRC sont régulièrement utilisées dans le but de chasser et de préparer la nourriture pour les voyages de l'hiver suivant. En 1935, les employés du détachement de Lake Harbour, le constable Monro et les constables spéciaux, Edmunds, Moosa et Kaloukgillie, montent dans le bateau de la GRC, le *Lake Harbour*. Ils ont pour but de visiter les camps inuit des environs d'Amadjuak. Ils doivent également construire des caches de viande pour les chiens qui serviront pendant la patrouille du printemps prochain. Cette expédition aura comme point de départ Lake Harbour et se rendra à Cape Dorset. Durant le voyage, les policiers ramèneront Kaloukgillie à son camp d'origine étant donné qu'il aura terminé sa détention à Lake Harbour⁴⁸. Selon le rapport de la GRC, il est gardé au poste depuis le 13 mars 1934 en observation, car il a souffert d'une « folie temporaire ». Maintenant qu'il est rétabli, les officiers le jugent apte à retourner vivre dans sa communauté dans les environs de Cape Dorset⁴⁹.

Selon ce qu'on peut lire dans les journaux écrits par les policiers des détachements, les journées passées aux postes sont généralement routinières, spécialement pour les agents situés sur les îles d'Ellesmere et de Devon. Les officiers ne rencontrent pratiquement aucun individu avant l'arrivée du bateau-cargo à la fin de l'été. On peut comprendre dans le livre du constable Patrick Lee localisé à Craig

⁴⁸ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, A. Monro, Patrol from Lake Harbour to Amadjuak Vacinity [sic] and return, 25 September 1935, p. 1.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 2.

Harbour, la difficulté psychologique d'habiter ce poste. Dans les mois précédents la venue de l'*Arctic*, il commence à s'interroger s'il n'hallucine pas des bruits de bateau et il se demande si le navire finira par revenir un jour (Lee, 1928, p. 245-246). Avec la mise en place de radios à fin des années 1920, les policiers ont accès à un peu plus de divertissement et ils peuvent recevoir des ordres d'Ottawa plus rapidement, comme l'écrit le commissaire Starnes en 1928 :

[...] the Eastern Arctic islands which have no wireless equipment. It has been found possible to communicate with them by means of broadcasting. For several years I have provided the northern detachments with efficient receiving sets, and at stated times they listen; at those times, if I have any instructions for them, these are broadcast from a suitable broadcasting station (GRC, 1929, p. 61).

Ainsi, les policiers doivent écouter la radio selon une plage horaire définie dans le but d'entendre les ordres d'Ottawa. William Barr raconte dans la biographie du constable Harry Stallworthy qu'elle était également la seule source de nouvelles du monde extérieur lorsqu'il vivait, au début des années 1930, au poste de la péninsule de Bache, spécialement la station KMOX située à Saint-Louis. Cependant les messages personnels et les plus importants venaient de CKY localisé à Winnipeg et de KDKA établie à Pittsburgh (Barr, 2004, p. 122)⁵⁰.

Les policiers font quotidiennement une courte description de la météo et de la température au poste dans le journal qu'ils tiennent. Ils accomplissent des tâches ménagères pour s'assurer de la propreté des lieux et ils cuisinent des provisions. Au cours de l'été, les officiers entretiennent l'extérieur des détachements (travaux de construction, peinture, nettoyage, etc.). De plus, ils réparent les équipements brisés, comme le moteur du bateau par exemple⁵¹. Ils tapent les rapports et ils effectuent des obligations administratives. Ils distribuent des rations aux personnes « destituées » et

⁵⁰ Les ondes AM ont une très grande portée, surtout la nuit, et spécialement les stations *Class A clear-channel* qui peuvent être entendue sur des milliers de kilomètres.

⁵¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pagnirtung, O. G. Petty, Patrol Report Motor Boat Patrol of the Cumberland Gulf Camps, 1 November 1927, p. 1.

aux familles d'employés inuit parties en patrouille⁵². Également, les agents de police accompagnent les salariés inuit lorsqu'ils chassent⁵³. Les officiers partagent certaines tâches reliées aux chiens avec les constables inuit comme les nourrir, couper la viande et réparer les équipements de trait.

3.2.2. Les employés inuit

Comme mentionné plus tôt, les détachements de la GRC engagent des Inuit pour effectuer plusieurs tâches dans l'Arctique de l'Est. Ces employés sont embauchés près des postes à l'exception de ceux des îles Devon et Ellesmere qui viennent en grande partie d'Etah au Groenland. Contrairement aux constables, les Inuit qui s'établissent à proximité des bâtiments de police sont accompagnés de leurs familles (GRC, 1925, p. 39). On peut diviser les travailleurs inuit en trois catégories : les constables spéciaux, les employés temporaires et les prisonniers.

3.2.2.1. Les constables spéciaux

Les constables spéciaux sont généralement employés pour une longue durée par le détachement. En ce sens, ils œuvrent toute l'année au poste et ils accomplissent des travaux très variés comme nous le verrons plus tard. Bien que le terme « constable spécial » est utilisé parfois, il est officialisé par la GRC en 1936 (Grant, 2002, 232). C'est pourquoi, dans les documents de la police avant 1936, on les retrouve également dans la catégorie « employed native » ou « detachment employed native » même s'ils travaillent pour le poste annuellement. Leurs fonctions ressemblent à celles effectuées par les employés temporaires, mais ils sont engagés tout au long de l'année par le détachement. Ainsi, ils servent de guide, d'interprète, de conducteur de *qimmiit*, de chasseurs et d'homme à tout faire au poste de la GRC (Shackleton, 2012, p. 11). Par exemple, le 29 mars 1937 le caporal H. A. McBeth et constable spécial Edmunds

⁵² BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary 1928 (unknown detachment), 14 April 1928.

⁵³ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment 1928, 13 October 1928.

entreprennent une patrouille à partir de Lake Harbour afin de parcourir le district de Cape Dorset pour rentrer le 27 avril 1937. Pendant l'expédition, le constable spécial Edmunds mène une équipe de 18 chiens⁵⁴. Quand il revient à Lake Harbour, Edmunds continue de travailler au poste étant donné qu'il est un constable spécial. Avant que l'appellation devienne officielle, les constables spéciaux, Penneeloo, Kautuk et Keepomee, œuvrent au détachement de Ponds Inlet. Par exemple, ils passent une partie du mois de mars à chasser le phoque pour nourrir les chiens⁵⁵. Du 29 mars au 27 avril, Penneeloo et Keepomee conduisent chacun un *qamutik* lors d'une patrouille d'environ 1 500 km qui se rend jusqu'à River Clyde et Home Bay. Ils sont accompagnés du constable M. M. Timbury de l'inspecteur C. E. Wilcox⁵⁶. Pendant ce temps, le constable spécial Kautuk reste à Ponds Inlet et il occupe majoritairement son temps à la chasse au phoque⁵⁷.

3.2.2.2. *Les employés temporaires*

Les employés temporaires sont engagés pour effectuer une tâche spécifique. Par exemple, le 1er avril 1930, le constable F. W. Ashe et les constables spéciaux Koutuk et Peneloo partent en patrouille de Ponds Inlet avec deux attelages de 14 chiens chacun pour se rendre jusqu'à Home Bay⁵⁸. En arrivant à Clyde River, Ashe apprend qu'il est difficile de se procurer de la nourriture pour les chiens au poste de traite de la CBH. Donc, il donne l'ordre à Koutuk et Peneloo d'aller chasser le phoque sur une île tout près afin d'avoir assez de vivres pour le voyage du retour. Pendant ce temps Ashe fait le trajet jusqu'à Home Bay avec un employé temporaire. Il engage le 15 avril

⁵⁴ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, Patrol from Lake Harbour to Cape Dorset District, Baffin Island, N.W.T. and return, H. A. McBeth, 20 April 1927, p. 1.

⁵⁵ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8140, Daily Diary Ponds Inlet, 1er au 31 mars 1926.

⁵⁶ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, C. E. Wilcox, Patrol Reports Ponds Inlet Detachment, N.W.T. Part 1, Patrol to River Clyde and Home Bay, East coast of Baffinland., 9 juin 1926, p. 1-6.

BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8140, Daily Diary Ponds Inlet, voir les mois de mars et avril. 1926.

⁵⁸ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, F. W. Ashe, Patrol to Home Bay, Baffin Land, 6 May 1930, p. 1.

Peewatoo comme conducteur pour l'expédition. Ce dernier fournit son équipement pour la patrouille, c'est-à-dire un attelage de 12 *qimmiit* et un traîneau. Ashe l'embauche pour un dollar par jour ainsi qu'un surplus de 15 cents par jour pour son équipage de chiens⁵⁹. Peewatoo travaille pendant 9 jours pour le constable et reçoit l'équivalent de 10,35\$ en produits achetés à la CBH par Ashe⁶⁰.

3.2.2.3. *Les prisonniers*

Finaleme nt, il y a les prisonniers inuit qui œuvrent au détachement de police afin de purger une peine ou d'être surveillés par les officiers, qui sont généralement des cas associés à des troubles mentaux ou comportementaux. Étant donné l'absence de prison, les personnes accusées d'un crime sont généralement mises en *open arrest*. Ainsi, elles se doivent de rester dans les environs du poste de police. Lorsqu'un Inuk reçoit sa sentence ou s'il doit être placé en observation, il est coutume de les employer aux détachements de la GRC pour une durée déterminée. Par exemple, au lendemain du procès pour le meurtre de Robert Janes en 1923, Ululijarnaat, un des complices de Naqallaq, doit travailler deux ans au poste de Ponds Inlet pour purger sa peine. Pendant ce temps, il n'est pas payé pour ses fonctions, mais on lui fournit une arme et des munitions ainsi que des rations alimentaires pour lui et sa famille. Reconnu pour être un bon chasseur, il occupe plusieurs postes au détachement, dont ceux de chasseur et de conducteur de chiens (Grant, 2002, p. 183).

⁵⁹ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 3.

3.2.2.4. Emplois en patrouille

A) Conducteur de chiens de traineau

Lors des patrouilles en chiens de traineau de la GRC, les employés inuit sont engagés en fonction de leurs habilités et de leurs connaissances. En ce sens, ils peuvent dans certains cas occuper plusieurs fonctions en même temps. Ainsi, il n'est pas impossible qu'un constable spécial soit à la fois chauffeur de chiens, guide et interprète. Cependant, ces fonctions peuvent aussi être pourvues par trois personnes différentes au moment des expéditions. La responsabilité qui revient le plus souvent dans notre corpus de sources est celle de conducteur de *qimmiq*. Ces employés sont soit engagés pour une courte durée ou comme constable spécial par le poste. Bien que la GRC possède de plus en plus de chiens, les employés inuit fournissent régulièrement leurs propres animaux et s'il y a lieu, les officiers complètent les attelages avec leurs bêtes. Les employés engagés spécifiquement pour les patrouilles sont généralement rémunérés entre 50 cents et un dollar par jour et parfois, on ajoute une compensation pour leurs chiens et de l'aide alimentaire pour leur famille qui reste au détachement. À titre de comparaison, Morrison relève ceci dans une source datant de 1904 qui peut nous éclairer un peu sur l'économie nordique :

Moodie described the traders as a baneful influence on the Inuit, who were by nature cheerful, honest, and hard-working. "They are not beggars," he said, "but expect to pay for whatever they receive." The traders took advantage of this honesty by charging high prices for their goods: a ten-dollar rifle cost the Inuit fifteen musk-ox skins worth fifty dollars each." The price for a hundred primers for a Winchester rifle was one skin. The former cost ten cents in New York and the latter fifty dollars. (Morrison, 1985, p. 93)

On peut également lire ceci sur le salaire des policiers dans la biographie du constable Harry Stallworthy qui travaille, entre autres, au poste de la péninsule de Bache au début des années 1930 :

As he also pointed out to his mother, he now had 14 years of service with the Force and in a further six years would qualify for a pension of \$48.60 per month. His salary in 1930 was about \$75.95 and since he had no living expenses when in the North, and the Force covered his insurance, he expected to be able to save most of his salary. (Barr, 2004, p. 115)

En ce qui a trait aux constables inuit, nous avons relevé ceci à titre d'exemple : le 17 février 1930, le constable McBeth et le constable spécial Oingoot débutent une expédition partant de Ponds Inlet pour se rendre à Igloolik, Foxe Basin, Admiralty Inlet et Navy Board Inlet. Ils font le trajet avec deux équipes de chiens de 14 et de 16 animaux. De plus, on engage Koodloo pour la patrouille. Son attelage est complété avec six chiens qui appartiennent au détachement de Ponds Inlet. Pendant l'itinéraire Oingoot se blesse au bras droit. McBeth décide de le renvoyer à Ponds Inlet et il embauche au camp de Kooglooton, situé près de l'entrée de Milne Inlet, Toogalook qui fournit un attelage de 12 *qimmiiit*⁶¹. On peut lire dans le rapport de McBeth que : « This native is a good dog driver and has no wife or family that would be dependents while he was away⁶² ». Une fois la patrouille terminée, Koodloo et Toogalook reçoivent un dollar par jour pour, respectivement, 59 et 46 jours de travail qui leur sont payés en produit venant d'un commerce de traite de fourrure. McBeth souligne que « Koodloo et Toogalook, my two native dog drivers, were willing workers and entirely satisfactory [...]»⁶³.

B) Guide

En plus de conduire les attelages de chiens, les employés inuit sont également engagés comme guides étant donné leur connaissance du territoire. Dans le cas des postes sur les îles d'Ellesmere et de Devon, les accompagnateurs inughuit sont priorisés historiquement pour leur savoir de ces régions. Pour le reste de l'Arctique de l'Est, la GRC embauche des Inuit près des bâtiments de police en fonction de leurs réputations et de leurs habiletés. Pendant les longues patrouilles, les agents engagent des guides temporaires en chemin pour leur connaissance des lieux. Lors des expéditions, les Inuit partagent plusieurs informations quand ils se rencontrent en

⁶¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, H. A. McBeth, Patrol to Igloolik, Foxe Basin, and return via Admiralty Inlet and Navy Board Inlet, 10 April 1930, p. 1.

⁶² *Ibid.*, p. 1.

⁶³ *Ibid.*, p. 5.

route. Ils échangent sur les conditions météorologiques, l'état des sentiers, la connaissance du territoire et les directions pour se rendre aux camps les plus proches. À titre d'exemple, le 6 janvier 1938, une patrouille part de Port Harrison pour se diriger à Wolstenholme. L'équipe est constituée du lieutenant caporal par intérim, L. Weston, et du constable spécial Sampson ainsi que de douze chiens de traineau⁶⁴. Le 18 janvier, ils atteignent le camp de Eevooyevik, près de l'île Nuvuk. Sampson n'étant pas certain de se rappeler les directions à prendre pour le reste du trajet, un inuit du nom de Tukeeaashook se porte volontaire pour les accompagner et les guider⁶⁵.

C) *Interprète*

Les employés inuit sont aussi régulièrement appelés à assumer le rôle d'interprète lors des patrouilles. Bien que certains policiers connaissent un peu d'inuktitut et que quelques-uns des missionnaires et des travailleurs de la CBH le comprennent partiellement, il est difficile de communiquer pour les officiers avec les Inuit dans les camps sans intermédiaire. Le constable Wight relève cette situation au moment où il est en poste à Lake Harbour. Le 5 janvier 1929, ils débutent une expédition de Lake Harbour vers Frobisher Bay avec deux employés inuit, Iola et Itosiak, et deux équipes totalisant 20 chiens⁶⁶. Une fois à Frobisher Bay, Wight ne trouve pas d'interprète et il doit effectuer un recensement du mieux qu'il peut :

[...] a census taken of the natives which is as correct as I could do without an interpreter. There is no interpreter at Frobisher Bay and I had the usual difficulty in getting parentage and ages of children and have listed them in the families they are claimed by them by adoption⁶⁷.

⁶⁴ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports - Port Harrison, Patrol to Wolstenholme, P.Q., by Dog Team, L. Weston, 14 February 1938, p. 1

⁶⁵ *Ibid.*, p. 2.

⁶⁶ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, J. E. F. Wight, Patrol from Lake Harbour detachment to Singiyah, Frobisher Bay and Return, 28 February 1929, p. 1.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 4.

D) *Chasseur*

L'une des tâches principales des employés inuit lors des patrouilles, mis à part de conduire les chiens de traineau, est de chasser pour la subsistance des *qimmiit*. Étant donné la dépendance face aux conditions de chasse et à la quantité de nourriture disponible dans les caches, les chasseurs inuit se doivent de chasser régulièrement pendant le voyage. Ils amènent toutes les réserves qu'il est possible de mettre sur le *gamutik* lorsqu'on part des détachements. Ensuite, les travailleurs inuit chassent pendant l'expédition afin de créer de nouvelles caches ou de nourrir directement les animaux s'ils sont dans le besoin. Les jours de repos pour les chiens sont souvent utilisés afin d'attraper des animaux marins pour la consommation canine. On profite également de ce moment pour couper la viande et la préparer pour le voyage ou la placer dans une cache. Dans le but d'alimenter les chiens, on priorise la viande de phoque. Étant donné la Loi qui encadre le bœuf musqué et le caribou, il est interdit de les chasser, cependant les constables n'hésitent pas à en abattre s'ils le croient nécessaire (Dick, 2011, p. 294). On chasse aussi l'ours polaire afin d'avoir de la viande pour les chiens, une pratique que l'on rapporte plus souvent aux postes de l'Extrême-Arctique (Dick, 2011, p. 295). En plus des employés inuit qui chassent durant les patrouilles, les agents de la GRC prennent des arrangements avec certains Inuit vivant dans des camps situés sur le trajet. Par exemple, le 17 mars 1930, le sergent M. Petty accompagné des constables spéciaux Koodloo et Koneloosee quittent Pangnirtung pour se rendre à Kivitoo avec deux équipes de chiens. Le Dr Hugh Stuart, le médecin de Pangnirtung à ce moment, prend également part à la patrouille. Dans son rapport, Petty nous informe que : « I have again arranged for a cache of Dog Meat [sic] to be made at Kekertoojuak⁶⁸ ». Dans cet extrait, le sergent nous parle d'un arrangement qu'il prend avec un Inuit du camp de Kekertoojuak afin qu'il prévoise une cache de nourriture pour le futur. Cependant, cette façon de faire peut-être problématique si la

⁶⁸ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, M. Petty, Re: Patrol to Kivitoo and Padle Camps by dog Team, 10 April 1930, p. 2.

personne employée n'accomplit pas la tâche. En mars 1925, le sergent Wight du détachement de Pangnirtung est en patrouille et rapporte ceci dans ses écrits :

We crossed to Imigen on the West side of the Gulf and camped in toopees [tupiq/tente] of the native settlement there. We had a previous arrangement with one of the native settlement there. We had a previous arrangement with one of the natives to have a dog feed cache for us but evidently he had neglected doing so, but some of the others contributed to the feeding of our dogs⁶⁹.

Également, les officiers de la GRC achètent parfois de la viande pour les chiens en route aux chasseurs inuit dans les camps qu'ils rencontrent en patrouille⁷⁰.

3.2.2.5. Travaux en dehors des patrouilles.

Les constables spéciaux accomplissent également diverses tâches routinières dictées en grande partie par les saisons. Au courant de l'été et de l'automne, ils accompagnent les officiers lors des patrouilles faites à l'aide du bateau des postes. Ainsi, ils érigent les caches en préparation de l'hiver le long des côtes où passeront les expéditions canines à venir. Au cours de l'été, ils font l'entretien de l'extérieur des postes (construction, peinture, nettoyage, etc.). Les employés inuit s'occupent généralement des tâches entourant les *qimmiit* comme de les nourrir ou encore de les dresser pour devenir des chiens d'attelage. Ils réparent les équipements utilisés lors des patrouilles (les harnais, les *qamutik*, les fouets, etc.). Selon les journaux tenus par les agents de la GRC, les constables spéciaux occupent une grande partie de leur journée à chasser. Par exemple, celui du détachement de Ponds Inlet pour l'année 1926 rapporte que les travailleurs inuit, Peneloo et Peenuktoo, passent une bonne proportion de leur temps à chasser des phoques, régulièrement à Button Point situé près du poste sur l'île Bylot⁷¹. S'il y a des surplus, ils sont stockés dans des caches afin d'être utilisés plus tard. Également, lorsque le bateau ravitailleur fait son expédition annuelle dans

⁶⁹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J.E.F. Wright, Report Patrol From Pangnirtung Detachment to Blackead Island and return by Sgt Wight J E F, Reg No 6296, in attempt to patrol to Lake Harbour and South Island Post, 31 March 1925, p. 1.

⁷⁰ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, J. W. Doyle, Pond's Inlet - Home Bay and return, 12 May 1936, p. 4.

⁷¹ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment 1926.

l'Arctique de l'Est, on emploie plusieurs inuit pour le décharger. Le navire venant du Sud amène avec lui plusieurs infections qui affectent les engagés qui contractent souvent des maladies après avoir travaillé sur ces bateaux (QTC, 2013a, p. 314).

3.2.2.6. *Familles des constables spéciaux*

Lors de la lecture des sources de la GRC, il est difficile d'établir un portrait détaillé de l'emploi du temps des femmes et des enfants des constables spéciaux qui travaillaient aux détachements de l'Arctique de l'Est, car les policiers en parlent très peu. Cependant, nous savons que les femmes des constables spéciaux s'occupent généralement de faire la cuisine et de confectionner des vêtements. Par exemple, lors de l'installation du poste de Craig Harbour en 1922, Ooralloo, la femme du constable spécial Qattuuq, fabrique les habits d'hiver pour les sept agents de la GRC (Schledermann, 2003, p. 103). Les conjointes ne participent que très rarement aux expéditions de police. Ainsi, au détachement de Craig Harbour, surtout pour les femmes, les périodes d'isolement sont plus prononcées étant donné que personne n'habite la région. Cependant, en 1934 à Craig Harbour, l'historien Lyle Dick relève une exception où la femme d'un constable spécial participe à une expédition (Dick, 2001, p. 298). Le 23 avril 1934, le caporal H. Kearney entreprend un voyage avec le constable spécial, Killecktee, sa femme et ses deux enfants avec deux attelages de chiens⁷². L'équipe effectue une patrouille de six jours jusqu'à Grise Fiord totalisant environ 180 km⁷³. Le caporal note dans son rapport que : « Killecktee's wife was glad of the opportunity of a trip, after being cooped up all winter⁷⁴».

⁷² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-25, Patrol reports - Craig Harbour, H. Kearny, Patrols - Craig Harbour Detachment, 30 June 1934, p. 2.

⁷³ *Ibid.*, p. 3.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 1.

On note également que certains enfants d'employés inuit finissent par suivre les traces de leur père. Uirngut (Ooingook) travaille au poste de Ponds Inlet au de 1928 à 1934 (Grant, 2002, p. 269). Il amène son beau-fils, Lazaroosie Kyak, durant certaines patrouilles en chien de traîneau et à la chasse⁷⁵. En grandissant à Ponds Inlet, il est en contact avec les cultures eurocanadiennes et inuit. En vieillissant, il œuvre régulièrement comme employé temporaire lors des expéditions de police et comme chasseur pour le détachement⁷⁶. En 1943, un constable de la GRC note dans son *Daily Diary* que :

Native Kyak no 6091⁷⁷ came in today with ten seals which were purchased from him @ 1.20 each and will be taken on charge as 800 lbs of meat. This man was assisting with construction of the new detachment at 15 dollars per month and single native ration. He has a team of 15 dogs and there will have to be taken on ration strength as extra dogs. Kyak is the best worker of any native in this district and will probably be fair carpenter⁷⁸.

La même année, Kyak est engagé l'âge de 24 ans comme constable spécial à Ponds Inlet. Il y travaille de 1943 à 1952 pour ensuite être transféré à Craig Harbour et Grise Fiord de 1952 à 1960 (Grant, 2002, p. 267). Cela lance une longue carrière pour l'homme qui occupera plusieurs postes au sein de la GRC jusqu'à sa retraite en 1971. Il est également le premier Inuk à recevoir l'Ordre du Canada en 1970 (Davis, 1996, p. 269-271; Grant 2002, p. 252-253).

⁷⁵ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, Ponds Inlet - Daily Diary, 1934-1935, vol. 8135, Monday 29 January 1934.

⁷⁶ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports – Ponds Inlet, L. E. Corey, Pond Inlet to Home Bay and return, 25 May 1937, p. 1.

⁷⁷ En 1941, le gouvernement fédéral offre une solution aux agents coloniaux postés dans le Nord se plaignant d'avoir de la difficulté avec les prénoms inuit. On s'inspire d'une proposition faite par un membre du personnel médical de Pangnirtung qui suggère d'utiliser un système numérique pour éviter d'avoir à standardiser les prénoms inuit. En 1941, le Canada adopte une façon de faire qui imite l'armée et la marine pour distinguer chaque inuk à l'aide d'un disque doté d'un numéro unique qu'on leur remet afin de pouvoir les identifier (Bonnesteel 2006, p. 39).

⁷⁸ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, Ponds Inlet - Daily Diary, 1943-1944, vol. 8136, 31 May 1943.

Conclusion

En conclusion, en s'installant dans le Nord afin d'instaurer les lois canadiennes et d'affirmer sa souveraineté sur l'Arctique, le Canada en vient à transformer le mode de vie des inuit déjà altéré par les périodes de contact précédentes. De 1920 à 1940, huit postes de la GRC sont construits à des endroits stratégiques : Port Burwell (1920), Ponds Inlet (1922), Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940), Pagnirtung (1923), Dundas Harbour (1924-1933), péninsule de Bache (1926-1933), Lake Harbour (1927) et Port Harrison (1936-1939). L'arrivée des policiers dans ces régions marque le début des patrouilles en chiens de traineau qui se font pour plusieurs raisons : appliquer les lois, offrir l'aide alimentaire et médicale ainsi que d'explorer le territoire. Également, ils doivent accomplir une multitude de tâches à leur détachement respectif. Bien que dans l'histoire traditionnelle de l'Arctique, le crédit pour ces patrouilles revient souvent aux officiers la GRC, il est difficile d'imaginer qu'elles auraient pu avoir lieu sans la contribution des constables inuit et de leurs chiens (Tester et Kulchyski, 1994, p. 110). L'arrivée de la GRC crée une nouvelle forme d'emploi pour les Inuit qui sont engagés pour les patrouilles canines et afin de travailler aux postes. Ces derniers occupent une multitude de postes pour les détachements : conducteurs de chiens, guide, interprète, chasseur, etc.

CHAPITRE IV

LE *QIMMIQ*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, le chien, étant donné qu'il participe à la majorité des patrouilles faites de 1920 à 1940, est un des acteurs centraux de notre recherche. Ainsi, en nous y intéressant, nous pouvons mieux comprendre les interactions entre les objets de notre recherche. La relation qui existe entre les chiens et leurs maîtres est primordiale afin d'expliquer les relations entre les Inuit, la GRC et les *qimmiit*. Les chercheurs qui écrivent sur les chiens s'intéressent à plusieurs aspects de ces derniers. Plusieurs s'intéressent à ses caractéristiques physiologiques propres (Brummer, 1970; Cellura, 1989; Cummins, 2002; Freuchen, 1935; Han, 2018; MacRury, 1991; Montcombroux, 2002, 2015; Reinhart, 1964), aux techniques de conduite (Inukpuk, 2009), à l'histoire de l'abattage au milieu du XX^e siècle (Croteau, 2010; Gjerstad et Sanguya, 2010; Laugrand et Oosten, 2002; Lévesque, 2008, 2010, 2011, 2015; McHugh, 2013; QTC, 2013ab; Société Makivik, 2005; Tester, 2010ab; Zahara et Hird, 2015) et la place du chien dans la culture inuit (Brunet et Lévesque, 2017; Laugrand et Oosten, 2002; 2007, Lévesque, 2019; Shannon, 1997 et Kishigami, 1993). Cependant, peu de chercheurs s'intéressent à la relation entre les Inuit, leurs chiens et la GRC des années 1920 à 1940 dans l'Arctique de l'Est. Comme nous l'avons mentionné plus tôt, étant donné que les *qimmiit* participent à toutes les patrouilles hivernales de la GRC et qu'ils sont de 1920 à 1940 l'un des seuls moyens efficaces pour se déplacer sur le territoire, nous croyons qu'il est essentiel de les inclure dans notre réflexion sur leurs relations avec les policiers et les Inuit. Comme nous le verrons, ils occupent chez les Inuit une importance autant économique que culturelle.

Un fait que certains agents comprennent à leur façon si on se fie aux écrits de l'officier Hebert P. Lee lorsqu'il est en poste à Craig Harbour dans les années 1920 : « What estate and bank accounts are to civilized men, dogs are to the Eskimo hunters of the North. Without a dog-team the native is helpless; without dogs he cannot hunt, or travel, and, next to the rifle, they are his most valued possessions (Lee, 1928, p. 127) ». Afin de mettre l'accent sur l'importance du chien dans les interactions entre les policiers et les Inuit, nous nous pencherons dans ce chapitre sur les *qimmiit* des Inuit de l'Arctique de l'Est avant de conclure avec un exemple d'une patrouille mettant en scène les trois acteurs principaux de ce mémoire.

4. Les *qimmiit*

4.1. Utilisation des chiens

Le *qimmiq* est un animal indispensable pour les Inuit dans pratiquement tous les aspects de leur mode de vie traditionnel (Reinhart, 1964; Mitjarjuk, 2002; Tumivut, 2000; Oosten et Laugrand, 2001; Lévesque, 2008, p. 122-132). De 1920 à 1940, il reste la meilleure façon de se déplacer en hiver tant pour les Inuit que les policiers avant la démocratisation de l'aéronautique, du bateau à moteur et de la motoneige. En ce sens, nous nous pencherons sur les différents aspects de l'utilisation des chiens dans la culture inuit.

4.1.1. Transport

Généralement, l'été et l'automne les Inuit voyagent sur l'eau en utilisant deux types d'embarcations : l'*umiaq*, pour les femmes et le *qajaq*, pour les hommes (Balikci, 1970, p. 30-31; Lévesque 2008, p. 123). Au cours de l'hiver et du printemps, ils se déplacent sur le territoire à l'aide de chiens de traîneau. Ils utilisent des types de traîneaux et des techniques qui varient d'une région à l'autre. Le constable Patrick H. Lee en poste à Craig Harbour, qui est en contact avec des Inuit venant de régions distinctes de l'Arctique, constate ces différences. Lors de l'ouverture du poste en 1922,

ils travaillent avec des Inuit provenant de Ponds Inlet et l'année suivante, des employés inughuit d'Etah. Il remarque que :

The Greenland natives, we found, drove their dogs differently from the Eskimos in Baffin Land. The Greenlanders used a light whip with a long thin handle, instead of the short heavy handle and long thick lash of Baffin Land. The commands, too, were different. For a swing to the left they would call "Atchuck, atchuck," and for a turn to the right "Hoqua, hoqua" -guttural sounds that cannot be properly translated in English. There were numerous other commands which the dogs understood perfectly; words which would tell them there was a bear ahead, a seal on the ice, or that they were on the way home. It was some time before we could master the dog language properly, but daily practice, coupled with continual use of the whip, helped us to become fairly proficient at dog driving (Lee, 1928, p. 172-173).

Comme il le remarque, les populations de l'Arctique utilisent des techniques différentes pour conduire les attelages. Chaque région emploie des approches particulières, mais l'idée de base demeure sensiblement la même. Par exemple, la méthode privilégiée dans l'Arctique de l'Est pour harnacher les chiens reste celle « en éventail », une façon de faire selon laquelle chaque *qimmiq* a son propre trait (Lévesque 2008, p. 124; Lévesque, 2019). Par rapport au nombre de chiens par famille, il existe des données fragmentaires qui varient d'un endroit à l'autre. Les Inuit de l'Arctique oriental détiennent plus d'animaux que ceux de l'Arctique central et l'Arctique de l'Ouest. Dans le secteur d'Igloulik, chaque famille possède en moyenne six bêtes (Cummins, 2002, p. 60). L'explorateur britannique William Parry écrit en 1824 que les Inuit de la région ont de six à sept chiens (Parry, 1824, p. 519). L'explorateur Therkel Mathiassen, qui participe à l'époque à ce qui est maintenant connu comme la *Cinquième expédition de Thulé* de 1921 à 1924, rapporte que les ménages qu'il observe sont propriétaires de quatre à six chiens (Mathiassen, 1928: 81). Selon les données que nous avons recueillies dans les archives de la GRC, il est difficile d'obtenir un nombre exact d'animaux par famille, car les policiers parlent peu de la provenance des chiens. Nous savons qu'ils utilisent en moyen 12 *qimmiit* par traîneau pendant les patrouilles. Cependant, lorsqu'un constable engage un Inuk comme conducteur d'attelage et qu'il fournit ses propres animaux, on ne mentionne pas s'il est le propriétaire de tous les chiens ou s'il a constitué son équipe en

empruntant des *qimmiit* à d'autres personnes de son camp (Fossett, 2001, p. 191). Cette pratique, de mettre en commun les ressources canines, existe entre les Inuit, mais aussi chez les policiers qui en viennent à élever leurs propres bêtes. Ainsi, il est possible de voir des attelages constitués de chiens appartenant à la GRC et à des employés inuit⁷⁹.

4.1.2. Chasse

En plus de tirer des charges, le *qimmiq* est employé par les Inuit pour chasser. Il est utile à plusieurs égards, par exemple, pour flairer les pistes et pour poursuivre les animaux. Mis à part les Inuit de l'Alaska, le chien est habituellement présent pendant la chasse (Lévesque, 2008, p. 128). S'il est bien dressé, le *qimmiq* est très pratique lors de la chasse au phoque au trou de respiration (*mauliq*) pendant l'hiver. Cette technique consiste à trouver le trou de respiration (*aglu*) d'un phoque et de s'y installer patiemment sans faire de bruit, sans bouger, en étant face au vent pour que l'animal marin ne puisse vous sentir. Par la suite, il ne reste qu'à attendre qu'il vienne respirer. Lorsque ce dernier ressort son nez pour reprendre son souffle, le chasseur lui inflige un coup de harpon. S'il réussit à le tuer, l'Inuk doit casser la glace pour le sortir de l'eau (Lévesque, 2008, p. 129). Comme le chasseur, le chien doit être calme et silencieux afin de ne pas être repéré par les animaux marins (Shannon 1997, p. 39-40). Ainsi, s'il est bien dressé, le *qimmiq* reste indispensable comme le mentionne l'écrivain David F. Pelly : « [e]ven the hunters without enough dogs to pull a sled usually have one or two dogs to help find the agluit » (Pelly, 2001, p. 46; cité dans Lévesque 2008, p. 129). Avec son flair, le chien repère des trous de respirations que les hommes ne sont pas capables d'apercevoir (Lévesque, 2008, p. 129).

⁷⁹ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, H. A. McBeth, Patrol to Igloodik, Foxe Basin, and return via Admiralty Inlet and Navy Board Inlet, 10 April 1930, p. 1.

Bien que la chasse à l'ours ne soit pas une priorité pour les Inuit habitant l'île de Baffin et du Nunavik, elle l'est pour les Inughuit de la région de Thulé. Les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien n'organisent pas de chasse à l'ours de façon systématique, mais ils en profitent si la situation se présente (Lévesque, 2008, p. 130). Cette logique s'applique dans notre corpus de source. Pour les détachements où l'on embauche presque exclusivement des Inughuit (Craig Harbour, péninsule de Bache et Dundas Harbour), on relève des expéditions de police qui ont comme objectif de chasser des ours, contrairement aux postes de l'île de Baffin et au Nunavut qui favorise le phoque et le morse. Elle est pratiquée de façon similaire à travers toutes les régions de l'Arctique (Lévesque, 2008, p. 130). La technique consiste à se rendre à proximité de l'ours avec son attelage afin de pouvoir décrocher les cabillots (boucle entre le trait et le harnais du chien) dans le but que les chiens se dirigent vers la proie pour l'encercler et l'épuiser. Le chasseur peut ainsi le tuer avec une lance, un fusil ou même parfois par strangulation (Bennett et Rowley, 2004: 62; Lévesque, 2008, p. 130-131). L'officier de la GRC Lee raconte l'utilisation d'une telle technique lorsqu'il est en poste au détachement de Craig Harbour et accompagne le constable spécial Klisshoo :

I pointed out to Klisshoo who stared at it a moment and then shouted "Nanook! Nanook! [nanuq/ours polaire]" It was indeed a bear and, as we watched, the animal started to amble off through the rough ice, his stained yellow coat looking almost black against the snow. [...] For a mile we raced, striving to reach the other side of the fiord and cut off his escape to the westwards. Klisshoo was very excited and cut the dogs loose to soon, so that for half a mile more we were compelled to follow them on foot. In vain the dogs tried to halt the fleeing bear. One of them snapped at his heels and the big fellow turned, caught the dog with a powerful blow of his forepaw, to send him hurtling a dozen feet through the air. He came back toward us, the fight completely knocked out of him. One of the younger dogs tried to follow suit and was treated by Bruin in the same manner. He, too, came back howling with pain and disappointment. Casting off my heavy furs I outstripped the panting Klisshoo and came upon the bear surrounded by dogs, his back to a small berg. I was taking no chances and, dropping to one knee, took careful aim and hit him with a bullet behind the shoulder. He went down but rose again, roaring with pain and rage. I finished with two more shots at close range, anxious of fear that I should hit one of the dogs (Lee, 1928, p. 199-200).

Bien que le *qimmiq* est important dans la chasse au phoque et à l'ours, il n'est pas utilisé afin de chasser certains autres mammifères de l'Arctique. Par exemple, au Nunavik et sur l'île de Baffin, on cherche à diriger le caribou dans l'eau où des chasseurs l'attendant dans les *qajaq* pour l'attaquer avec des lances (Lévesque, p. 131).

4.1.3. Entretien et dressage

Partageant la vie quotidienne des Inuit, les chiens demandent une attention particulière à plusieurs niveaux de la part de leur maître. Afin d'être utile comme chien de trait et de chasse, il doit être bien dressé. Ce dernier ne doit pas représenter un danger pour les humains. C'est pourquoi les Inuit passent plusieurs heures à entretenir les *qimmiit*. Les activités comme la chasse pour nourriture ces animaux occupent une bonne partie de l'emploi du temps des maîtres (Lévesque, 2008, p. 134). Ils préfèrent la viande grasse afin de permettre aux animaux de développer une bonne fourrure pour l'hiver (Freuchen, 1935: 149-152, 178; Lévesque, 2008, p. 134). Ils favorisent ainsi celle de phoque et de morse. Sur l'île de Baffin, idéalement, les Inuit donnent aux chiens de deux à trois livres de viande de phoque gelée à la fin de la journée. Ils sont très résistants et ils peuvent continuer à tirer les traîneaux même s'ils ne sont pas nourris tous les jours lorsque les vivres se font rares. Parfois, on le fait intentionnellement comme le rapporte le constable Lee lorsqu'il est en poste à Craig Harbour. Durant une patrouille accompagnée de Panik-pa, un Inuk du Groenland, il écrit que : « We did not feed the dogs. They would be fed, according to Eskimo custom, the following night, and would pull harder on the morrow in consequence (Lee, 1928, p. 181) ». Chez l'Inuit de l'Arctique de l'Est, on laisse souvent pendant l'été les *qimmiq* sur une île afin qu'ils trouvent leur nourriture par eux-mêmes (Kumlien, 1879, p. 17-18; Weyer, 1932, p. 101). Également, ceux qui les gardent pendant l'été ne les nourrissent pas non plus. Cependant, aux détachements de la GRC dans l'Arctique de l'Est, on garde les chiens qu'on élève sur place et les employés inuit alimentent les chiens durant l'été. On peut conclure ceci, car lors de cette saison, les constables

spéciaux passent une grande partie de leur temps à pêcher et à chasser pour les nourrir. Par exemple, on peut voir dans le *Daily Journal* de 1927 du détachement que nous croyons être celui de Ponds Inlet que le 5 août : « Kautuk feeding dogs & hunting seal⁸⁰ ». Également, nous avons relevé plusieurs naissances de chiots aux courants de l'été aux postes de Ponds Inlet. On peut lire que le 26 juillet 1927 : « Bitch H.Q. # 11 gave birth to five pups today⁸¹».

Les Inuit dressent les chiots rapidement afin d'en faire de bons chiens de trait. On les forme entre autres pour trainer des *qamutiit* et pour la chasse. Par exemple, dans le nord de l'île de Baffin et dans la région d'Iglouluk, on apprend aux chiots à tirer de petits traîneaux. On leur enseigne à flairer des pistes, à repérer les *agluit*, à demeurer sages pendant la chasse aux phoques, etc. (Lévesque, 2008, p. 137). On a également comme objectif de leur inculquer le respect de leur maître et de la vie en communauté. Dans l'Arctique de l'Est, Lévesque relève que plusieurs Inuit parlent de l'importance de battre son chien dans une certaine mesure afin qu'ils reconnaissent l'autorité. Cependant, ils mettent l'accent sur le fait qu'il ne faut pas le faire abusivement non plus, sinon il risque de ne plus être réceptif. D'après Agiaq, qui est originaire du nord de l'île de Baffin, « [w]hen you train your dogs and you don't just shout at them, they can become well-trained » (Agiaq in Oosten et Laugrand, 2001: 55). Cette pratique est également présente dans le reste de l'Arctique de l'Est (Lévesque, 2008, p. 138). Selon Lévesque, ces gestes ne sont pas posés par manque de compassion ou par mauvaise foi. On cherche, en rendant la vie difficile aux chiens, à sélectionner les meilleures bêtes et à augmenter leurs endurance ainsi que leur chance de survie. On juge que cela est nécessaire, car les Inuit dépendent grandement de ces bêtes lors des expéditions (Lévesque, 2008, p. 138-139; Lévesque, 2019).

⁸⁰ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment 1927, 5 August 1927.

⁸¹ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment 1927, 27 July 1927.

4.2. La place du chien dans la culture Inuit

4.2.1. Les mythes

Les chercheurs se penchant sur la place du chien dans les cultures autochtones le voient généralement comme un acteur se situant entre la société des êtres humains et le monde animal (Delâge, 2007, p. 318; Lévesque, 2008, p. 139). Ceci est également vrai en ce qui a trait aux Inuit. Lorsqu'on se tourne vers la mythologie inuit, le *qimmiq* occupe une place très importante dans le récit. L'union entre une femme et un chien est un thème récurrent dans la mythologie inuit. En ce sens, on retrouve, des mythes dans l'Arctique de l'Ouest prenant cette union pour expliquer l'origine des êtres humains (Boas, 1901, p. 165-167)⁸². Il existe également d'autres mythes où le chien est la cause de la création des *Qallunaat* et des *Allait* (Indiens) (Lévesque, 2008, p. 142-143). Selon Lévesque, le chien occupe quatre rôles dans cet univers mythique des Inuit. Premièrement, il a le rôle de créateur : il est souvent à l'origine des Inuit, des *Qallunaat* ou des *Allait*. Deuxièmement, il peut accompagner son maître dans la mort. Troisièmement, il sert d'intermédiaire entre le monde des animaux et des humains. Il l'est également entre le monde des humains et des esprits. Par exemple, lorsque les chiens hurlent, c'est pour avertir les Inuit que des esprits sont présents. Finalement, le *qimmiq* protège et assiste l'humain (Lévesque, 2008, p. 149-150).

4.2.2. L'univers symbolique inuit et le chien

Pour bien comprendre la relation entre les Inuit et leurs chiens, on doit se pencher sur la symbolique entourant les *qimmiit* dans la culture inuit. Dans cette dernière, les humains entretiennent une relation de réciprocité avec les animaux qui servent de gibier pour plusieurs raisons : leurs origines communes, leurs traits d'humanité et leurs âmes (Lévesque, 2008, p. 152). Il faut examiner brièvement sur la symbolique entourant l'âme dans la culture inuite, un terme qui est divisible en trois

⁸² Lévesque présente plusieurs mythes dont celui de Sedna, relevé par Franz Boas en 1888, dans sa thèse (2008).

notions : l'*âme-tarniq*⁸³, l'*atiq* et l'*inua*. Le premier, *tarniq* (pl. *tarniit*) est un concept assez complexe. Lévesque décrit l'*âme-tarniq* ainsi :

« Généralement traduite par « ombre », « âme » (the soul) (Saladin d'Anglure 2001: 254; Spalding 1998: 154), « free-soul » (Merkur 1991) ou encore par « âme-double » (Saladin d'Anglure 1977: 36-37), *âme-tarniq* est immatérielle. Bien qu'elle possède une forme, elle n'est constituée ni de sang, ni d'os. En fait, l'*âme-tarniq* a la forme d'une miniature de l'individu logée dans une bulle remplie d'air située quelque part près de l'aine » (Saladin d'Anglure (avec Klaus Georg Hansen) 1997: 58) (Lévesque, 2008, p. 152-153).

Deuxièmement, la notion de l'*atiq* (pl. *atiit*) qui se traduit en « âme-nom » (Saladin d'Anglure, 1977). Elle est une entité autonome et immortelle (Weyer, 1932, p. 291; Williamson 1988, p. 246) qui véhicule un ensemble de qualités, de désirs et de capacités (Saladin d'Anglure, 1977, p. 50). L'*atiq* donne à son porteur son statut social dans la société. Lorsqu'un enfant naît, il le reçoit ce qui rend l'infanticide absolument impossible. Après avoir reçu un *atiq*, le nouveau-né « devient lui-même et peut grandir » (Thalbitzer, 1930, p. 92). L'*atiq* est important, car il fait partie intégrante des instances qui animent l'individu avec l'*isuma*⁸⁴ et l'*âme-tarniq* (Saladin d'Anglure, 1970, p. 1017; Lévesque, 2008, p. 154). Sans *atiq*, l'Inuk n'est rien tant au niveau social que personnel. Dans le but de continuité sociale, ce nom provient toujours d'une personne décédée ou qui est sur le point de mourir. En recevant l'*atiq* d'une personne défunte, l'enfant reçoit l'identité sociale de son homonyme (Lévesque, 2008, p. 154-155). Les animaux ne reçoivent pas d'*atiq*, il est réservé aux humains et au chien. Ainsi, parce qu'il porte un *atiq* comme les humains, le chien fait partie de la société des humains (Laugrand et Oosten, 2002; p. 91). Un Inuk peut donc s'adresser à son

⁸³ L'expression « âme-tarniq » est utilisée comme proposé par Saladin d'Anglure (1997) afin d'éviter les problèmes de genre reliés au mot « tarniq ». Avec l'ajout du mot « âme », il est féminin.

⁸⁴ Lévesque (2008) l'explique ainsi : « L'*isuma*, c'est l'intelligence et la capacité de penser. C'est aussi l'inspiration, l'imagination et l'esprit. Les bébés ne la possèdent pas et doivent l'acquérir avec l'âge. Ainsi, on utilisera le terme *isumaniq* pour désigner l'enfant qui devient conscient, vers l'âge de quatre ou cinq ans (Therrien 1987b: 85-86; Nagy 2006: 85). Le leader du camp se nommera *isumataq*, « celui qui a *Yisuma* » (Oosten et Laugrand 1999a: 166). *Yisuma* est essentielle à la vie saine. On dit de ceux qui l'ont perdue qu'ils sont *isumairutijug*: ils ont perdu leurs sens et ils sont devenus fous (Spalding 1998: 33). Il est à noter que *Yisuma* n'est pas le propre de l'être humain car l'ours peut lui aussi le posséder (Laugrand et Oosten, 2007: 360, 362) ».

chien en considérant la relation sociale qui a trait à son *atiq*. Par exemple, Jenness raconte cette anecdote :

The dogs howled all through the night, a big, grey haired scoundrel being the worst offender. Icehouse who had named it after her grandfather, yelled to it unceasingly, "Lie down there, my grandfather. You have done no work today. You have been well fed. Have you no bottom to your stomach?" (Jenness, 1959, p. 120).

Finalement, il y a la notion de l'*inua* (pl. inuat), qui est très répandue chez tous les Inuit de l'Arctique avant la christianisation (Oosten, 2000). Lévesque (2008) la résume ainsi :

Le terme « inua » est formé du radical « inuk » (personne) et de l'uffixe grammatical « a » (possessif). Littéralement, *inua* veut dire « sa personne » ou encore « son Inuk ». Généralement traduit par « maître », par « propriétaire », ou encore par « indwellers » (son habitant) en anglais (Merkur 1991), l'*inua* possède l'apparence humaine. Il ne s'agit donc pas d'une essence. L'*inua* contribue à la vie, à l'existence, à la vitalité et à la procréation (Thalbitzer 1930: 89-90; Oosten 2000: 120, 121). L'*inua* serait aussi le « maître » ou le « propriétaire » de l'objet ou de l'animal dont il contribue à l'existence. En fait, l'*inua* est le principe vital possesseur de chaque chose permanente, qu'il s'agisse d'objets ou d'animaux (Thalbitzer 1930: 87). Car en effet, l'être humain ne semble pas posséder d'*inua*. L'humain est lui-même son propre *inua* (son propre maître, ou propriétaire). Aujourd'hui, cette notion tend à disparaître et à être remplacée par la notion de Dieu. Les Inuit diront par exemple que les animaux n'appartiennent pas à une *inua*, mais à Dieu (Laugrand, communication personnelle). Si cette idée semble disparaître avec la christianisation, elle semble néanmoins toujours organiser la relation entre les êtres humains et les animaux (dont les chiens) dans la majorité des régions de l'Arctique. (Lévesque, 2008, p. 158-159).

En ce qui a trait aux animaux, ils ont un *inua* collectif. On peut le lire dans le livre de l'ethnologue Lucien M. Turner qui étudie les Inuit du Nunavik qu'un « great spirit controls the reindeer. He dwells in a huge cavern [...]. He obtains and controls the spirit of every deer which is slain or dies, and it depends on his good will whether the people shall obtain future supplies » (Turner, 1979, p. 36). Pour le chien, c'est l'Inuk qui est son *inua*, comme pour les animaux qui sont contrôlés par le « great spirit ». L'un ne peut exister sans l'autre, formant une unité symbolique invisible (Laugrand et Oosten, 2002, p. 101). Ainsi grâce à ces notions, on comprend mieux l'attachement qui existe entre les Inuit et leurs chiens. Le *qimmiq*, en plus d'avoir un *atiq* lui permettant de faire partie de la société des humains, forme une unité avec son maître étant donné qu'il est son *inua* (Lévesque, 2008, p. 160).

4.3. Raisons valables pour tuer un chien chez les Inuit

Dans l'Arctique de l'Est, les chiens des Inuit meurent rarement d'une mort naturelle. On abat généralement les *qimmiit* avant qu'ils succombent à des maladies ou à des blessures (Lévesque, 2019). Le chien dans la société inuit est ni totalement un animal de compagnie, ni totalement un animal de travail (Lévesque, 2019). Cette position particulière crée des attentes spécifiques à son égard. Par exemple, les Inuit anticipent que leurs *qimmiit* soient autonomes et aptes à accomplir les tâches qui leur reviennent comme tous les autres membres du groupe. En ce sens, on peut tuer l'animal s'il s'attaque à une personne ou lors de patrouilles s'il devient un fardeau pour le reste de l'équipe. Nous avons relevé plusieurs de ces cas pendant notre étude des sources de la GRC. Les policiers et les Inuit abattent généralement les *qimmiit* pendant les patrouilles s'ils tombent malades, s'ils se blessent ou s'ils sont trop âgés pour suivre le reste de l'attelage. Par exemple, du 3 au 17 janvier 1924, l'inspecteur C. E. Wilcox effectue une expédition d'environ 643 km dans le golfe de Cumberland au moment où il est en poste à Pangnirtung. Il est accompagné du constable Fielder et des employés inuit Koodloo, Nawlahililk, Charlie et de sa femme. Il se déplace à l'aide de deux *qamutiit* regroupant un équipage totalisant 28 chiens. À cours de cette période, la région est affectée par une maladie qui décime les populations de chiens. Le 6 janvier, Wilcox rapporte qu'il est obligé d'abattre un de ses meilleurs chiens, car il est atteint d'une maladie qu'il ne nomme pas dans son rapport⁸⁵. À travers les cas que nous avons relevés, le suivant démontre également l'une de ces raisons d'abattre des chiens. En 1931, lorsque le caporal Harry Stallworthy est en poste à la péninsule de Bache, il accomplit une expédition avec deux employés inuit du nom de Nookapinguaq et Inutuk qui conduisent chacun un attelage de 12 chiens. Ils patrouillent du 29 mars au 7 mai 1931 l'île d'Ellesmere à la recherche de l'équipage de la *German Arctic Expedition* menée par le géologue allemand Hans K.E. Krüger. Ils parcourent environ 1376 km,

⁸⁵ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, C. E. Wilcox, Cumberland Gulf Patrol, 20 April 1924, p. 1-3.

sans trouver de trace de l'équipe de Krüger, avec un attelage de chiens en mauvaise santé et trop âgé. Stallworthy rapporte que :

The police dogs were in poor shape after the patrol four of them were too old for a patrol of this length, I had to destroy one of them on the patrol, I was also compelled to include four bitches in the team which naturally cause fights, three of them were breeding during the trip which is one of worst difficulties in driving a full team of 14 on individual lines⁸⁶

Dans les cas présentés, ce sont les constables qui abattent les chiens, mais les Inuit de l'Arctique de l'Est le font pour les mêmes raisons. Lorsqu'un chien est abattu lors des expéditions, les agents n'écrivent pas toujours explicitement qui exécute le chien. Donc, il serait plausible de croire que ce sont tant les Inuit que les policiers qui effectuent la tâche en fonction de qui est le propriétaire de la bête. Malgré l'importance symbolique et mythique des *qimmiit*, ils ne sont pas des animaux sacrés. En ce sens, il existe des raisons valables de les tuer sous certaines conditions. Selon les recherches de Lévesque (2008), de la Société Makivik (Croteau, 2010) et de la QIA (QTC, 2013ab), il est possible d'abattre un chien pour quatre situations différentes (Lévesque, 2008, p. 172). Premièrement, lorsque le *qimmiq* menace la société. En faisant ainsi, il met en péril la cohérence du groupe ce qui ne peut être toléré, c'est pourquoi, quand le chien s'attaque à la communauté, il cesse d'en faire partie. Contrairement aux êtres humains qui sont ostracisés, le *qimmiq* est exécuté. Il est donc acceptable d'éliminer un chien qui blesse, qui tue ou qui menace la cohésion sociale. Deuxièmement, lorsque le chien est malade ou blessé, il ne peut plus travailler et être utile à la société. Il perd ainsi son statut, car il est exclu de l'unité symbolique et économique qui l'unit avec son propriétaire (Lévesque 2008, p. 172; Lévesque 2019). Troisièmement, le *qimmiq* peut être tué ou mutilé par son maître afin de le guérir. Parce que le chien fait partie de la société et qu'il forme un tout avec son propriétaire, il est acceptable de l'exécuter (Laugrand et Oosten, 2002, p. 102). Dans l'univers symbolique inuit, la maladie s'explique par l'*âme-tarniq* qui déserte le corps. Étant donné qu'elle est la perte du

⁸⁶ BAC, *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, H. W. Stallworthy, Bache Peninsula Detachment to Head of Flagger River, Craig Harbour and Mackinson Inlet. Ellesmere Island, 31 May 1931, p. 6.

tout, la guérison doit être la restauration du tout. Le fait de tuer ou de mutiler un chien permet le rétablissement, car la proximité entre le *qimmiq* et son maître rend possible le transfert de relations. En ce sens : « by killing the dog or destroying part of the dog, significant others (spirits, enemies) will consider the patient as dead and there is no need to kill him anymore » (Laugrand et Oosten, 2002, p. 102). Ainsi, le chien meurt à la place de son maître. Pour conclure, il existe un phénomène qui consiste à éliminer des chiens dans le but de hâter la fin du monde avec la venue de Jésus. En abattant des chiens, les Inuit espèrent briser l'unité qui les unit avec leurs chiens et mettre la société en péril (Lévesque, 2008, p. 173-174).

4.4. Les épidémies de 1920 à 1940

Bien que de 1920 à 1940 la littérature sur le sujet soit très mince, nous avons relevé dans les sources policières plusieurs épisodes de maladies qui ravagent les populations de *qimmiit* de l'Arctique de l'Est (Elton, 1931). Les maladies les plus importantes qui tuent les chiens de la région sont la rage⁸⁷, la maladie de carré⁸⁸ et l'hépatite canine infectieuse⁸⁹ (Lévesque, 2008, p. 253-254). En ce qui a trait aux détachements de la GRC dont notre étude traite, on constate plusieurs cas d'épidémies qui éliminent les *qimmiit* pendant les deux décennies. Pour les années 1920 à 1930,

⁸⁷ Nous utilisons la définition donnée par Lévesque (2008) : « La rage (aussi nommée hydrophobie en français, ainsi que *rabies* et *hydrophobia* en anglais) est une maladie causée par un virus qui s'attaque aux mammifères. Il s'agit d'un type d'encéphalite qui entraîne la destruction du système nerveux. La rage est une maladie fatale qui se transmet à travers les fluides corporels et qui peut donc facilement se transmettre d'un animal à un autre, ou encore d'un animal à l'être humain, s'il y a contact entre les deux (Lévesque, 2008, p. 253) ».

⁸⁸ Nous employons la définition offerte par Lévesque (2008) : « La maladie de Carré (*canine distemper* en anglais) est un virus très contagieux et fatal une fois sur deux qui s'attaque aux carnivores. Tout comme la rage, la maladie de Carré se transmet par les fluides corporels. Cependant, le virus se transmet aussi dans l'air, un peu à la manière d'un rhume ou d'une grippe, ce qui explique le fait qu'il soit si contagieux (Lévesque 2008, p. 254) ».

⁸⁹ Nous utilisons la définition suggérée par Lévesque (2008) : « L'hépatite canine infectieuse (*infectious canine hepatitis* en anglais) est la forme d'hépatite canine la plus virulente. Elle est causée par l'adénovirus canin de type 1. Cette forme d'hépatite cause une nécrose grave qui a pour effet de détruire au moins 75% du foie de l'animal. Il s'agit d'un virus transmissible par des fluides contaminés (Lévesque 2008, p. 254) ».

c'est également ce que la recherche effectuée pour la CBH du zoologiste E. Charles nous apprend (Elton, 1931). Ce dernier associe la provenance de la maladie, sans la nommer, aux renards argentés. Selon les données recueillies par Elton auprès des gérants des postes de la CBH, il peut affirmer que plusieurs épidémies font des ravages dans l'Arctique de l'Est entre 1921 et 1930 (Elton, 1931: 674-680). C'est effectivement ce que l'on constate à la lecture des archives de la GRC. À son arrivée à Ponds Inlet dans la foulée du meurtre du marchand de fourrure Robert Janes, A. H. Joy rapporte en 1922 que : « Upon making preparation to leave camp the next day, I found one of our dogs almost dead, evidently affected by the same disease that is killing off so many dogs here this year, and left it there⁹⁰ ». On peut lire également dans le rapport annuel de la GRC pour l'année 1922, que Joy éprouve de la difficulté à se déplacer sur le territoire étant donné le manque de chiens pour faire des patrouilles (GRC, 1923, p. 4). En 1924, la GRC croit que la crise est terminée. Le commissaire Cortlandt Starnes mentionne dans son rapport annuel que : « The disease among the dogs which did so much harm in 1921, 1922 and 1923, apparently has run its course, so that the Eskimos are fairly well supplied with these indispensable creatures » (GRC, 1925, p. 37). Cependant, cela ne semble pas être le cas partout dans l'Arctique de l'Est, spécifiquement sur l'île de Baffin. À Ponds Inlet au printemps 1924, une épidémie qui décrite par le officiers comme rendant les chiens faibles avant de les tuer opère dans la région. Cette dernière ferait des ravages sur toute l'île de Baffin selon Elton (Elton, 1931, p. 677). À Pangnirtung en 1924, l'inspecteur C. E. Wilcox doit abattre l'un de ses *qimmiit* lors d'une patrouille, car il a contracté « the prevalent disease which has wiped out a considerable number of dog in the vicinity⁹¹ ». Les rapports des constables en poste à Ponds Inlet en 1924 suggèrent également une nouvelle épidémie : « More sickness than usual is reported among the Eskimos; the dog sickness reappeared; and

⁹⁰ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, A. H. Joy, Patrol from Pond Inlet to Cape Crawford and Arctic Bay January 25th, 1922, 25 January 1922, p. 4.

⁹¹ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, C. E. Wilcox Cumberland Gulf Patrol, 20 April 1924, p. 2.

ammunition was scarce owing to the failure of fox trapping » (GRC, 1926, p. 44). Contrairement à ce que certains croient en 1924, une épidémie a bien lieu. Au cours de cette année, la maladie est encore bien présente et tue presque tous les chiens de la baie de Frobisher, de Ponds Inlet et de Chesterfield Inlet (Lévesque, 2008, p. 258). En ce qui a trait à Ponds Inlet, les chiens de la région sont affectés par plusieurs maladies épidémiques pour le reste de la décennie. En 1925, on relève que plusieurs *qimmiit* meurent de ce que les officiers associent à la rage⁹². L'inspecteur C. E. Wilcox en poste à Ponds Inlet en 1926 écrit que : « Trouble also was experienced with the disease among dogs, which reappeared » (GRC, 1927, p. 44). Le constable M. M. Timbury note la même situation à Ponds Inlet en 1927 :

The disease among the dogs in this locality made its appearance during the fall and continued until spring killing off a number of good dogs. This detachment suffered badly and by spring, could only muster one team of thirteen dogs. Everything possible was done to try and save them, but it seems as if nothing can be done once they show signs of having the disease which kills them very rapidly; other natives have also suffered (GRC, 1928, p. 62).

L'épidémie semble s'atténuer dans la région en 1928 selon ce que rapporte l'inspecteur Wilcox :

The disease among the dogs which became prevalent in 1921 and periodically during the following years did not make its appearance this year and it is thought that the disease has run its course. The natives are all well supplied with dogs and I do not anticipate any hardships this coming winter (GRC, 1929, p. 72).

Cependant, elle reste active dans l'Arctique de l'Est, car Elton mentionne qu'au cours du printemps et de l'été 1928, un grand nombre de chiens meurent à Port Harrison (Elton, 1931, p. 679), à plus de 1550 km à vol d'oiseau au Sud. En 1930 à Lake Harbour on rapporte que : « There were a few dogs at this camp as most of them had died during the winter from some disease » (GRC, 1931, p. 69).

⁹² BAC. *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8136, Daily Diary Ponds Inlet 1925, 19 janvier, 1 mars, 13 mars, 26 mars et 30 mars.

Selon les informations disponibles dans les archives de la GRC, les années 1931 et 1932 semblent être l'apogée de la crise. L'épidémie affecte tout l'Arctique de l'Est et elle décime une grande partie des chiens de la région. Dans les alentours de Lake Harbour, les agents de police racontent que les Inuit perdent beaucoup de bêtes en 1931⁹³. Lors des patrouilles on constate que plusieurs camps sont atteints par une épidémie qui dévaste les populations canines (GRC, 1932, p. 74). Le caporal A. M. McKellar écrit que :

The death roll among dogs had been very, heavy, most of the camps being left without a dog. The disease seemed to be rabies, treatment was unavailing. This detachment was lucky as we lost no dogs through the disease. I had a batch of young pups some three months old and three of them died with the disease. I kept one in a special pen for four days trying to cure it, but all to no purpose (GRC, 1932, p. 79).

Le caporal S. H. G. Margetts fait le même constat dans la région de Pangnirtung : « They are short of dogs however having lost sixteen altogether from disease. Some evidence of disease has appeared at Pangnirtung and it is feared that these first case may be the fore runners of an epidemic of considerable proportion⁹⁴ ». Au détachement de police de Pangnirtung, 11 chiens meurent pendant l'hiver. De ce nombre, on croit que six sont décédés à cause de l'épidémie. Margetts estime que les Inuit de la région perdent environ 80 à 90 bêtes au cours de la période (GRC, 1932, p. 77). Les autorités canadiennes commencent à s'intéresser davantage aux causes de ces épidémies dans les années 1930. Par exemple, la GRC tente de connaître la raison exacte de la mort des chiens en envoyant les têtes des animaux vers le Sud à bord du *Nascopie* afin qu'elles soient étudiées⁹⁵. Cependant, nous n'avons pas les résultats de ces analyses. À Ponds Inlet pour l'année 1931, les constables rapportent également une épidémie

⁹³ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, G. C. McKay, Patrol to Arctic Bay, 13 April 1931, p. 1.

⁹⁴ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, S. H. G. Margetts, Patrol to Padlee, Davis Strait by Dog team, 4 February 1931, p. 1.

⁹⁵ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. C. M. Wishart, Lake Harbour to Amadjuak, Dorset and vicinity, and return to Lake Harbour. Native Welfare, 7 May 1931, p. 1-2.

qui décime une bonne partie de la population canine. L'inspecteur A. H. Joy transmet ceci à ses supérieurs :

Seven full grown detachment dogs and an entire litter of pups died of the dog disease last winter. One employed Eskimo lost twelve dogs, the other fourteen, through the same cause. The same dog disease, often prevalent in the north, first became apparent in February last, reached the height of destruction during March and April, and has diminished gradually since then. Hundreds of dogs have died in this district during the last six or seven months (GRC, 1932, p. 74).

Bien qu'en 1931 une bonne partie de la population canine de l'Arctique de l'Est soit ravagée par une épidémie, les postes de la GRC à Dundas Harbour et à Port Burwell y échappent. On rapporte que plusieurs chiens sont morts dans le Nord et dans l'Ouest de la baie d'Ungava, cependant les *qimmiit* à Port Burwell ne contractent pas la maladie (GRC, 1932, p. 81). À Dundas Harbour, ils s'en sortent indemnes. L'inspecteur A. H. Joy, durant la vérification annuelle des détachements par l'entremise de la *Eastern Arctic Patrol*, écrit dans son compte rendu pour le poste de Dundas Harbour que :

There are twenty dogs and five bitches on charge. All of them are in excellent condition and have the appearance of being very well cared for. This detachment also has five small pups not yet old enough to be taken on charge. The dogs here are the largest and best looking in the whole Eastern Arctic, including North Greenland. The dog disease, prevalent all over the Eastern Arctic as far north as Ponds Inlet, has not yet reached them (GRC, 1932, p. 73).

Si Port Burwell échappe à l'épidémie en 1931, l'année suivante le constable S. Stafford décrit une situation tout à fait différente. Lors d'une patrouille du 23 février au 7 avril 1932 de Port Buwell jusqu'à Fort Chimo il rapporte que :

Mr. Swaffield [gérant de poste de la CBH] informed me that all the natives were in good health, and that the Fur catch was average. I found that 90 % of the dogs had died with the sickness⁹⁶. [...] visit a native encampment, we arrived there at noon and found all natives well and with plenty of food, they had lost 75 % of their dogs with the sickness. [...] On April 2nd patrol left Georges River at 6.30 A.M. and proceeded north to an Eskimo encampment that Mr. Ford [gérant de poste de la CBH] had not heard from for some months, and was afraid at this camp at sunset and found them all well, and with plenty of food. All their dogs had died and they had been unable to get in trade⁹⁷.

⁹⁶ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol 3668, G-567-70, Patrol reports - Port Burwell, S. Stafford, Patrol into Eastern Ungava, 12 April 1932, p. 2.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 3.

Le rapport annuel de la GRC ajoute que :

At Fort Chimo [Kuujuuaq] 130 Eskimos and 50 Indians had visited the post for the purpose of trading. Their health was described as good, and they had plenty of food. Here also the dog disease was bad, half of the local dogs having succumbed to it. Corporal Stafford's dogs were very exhausted, and he had to halt for several days, and administer treatment. The return journey took less time, although it was impeded somewhat by bad weather and snow. At one encampment of Eskimos visited, between Whale River and Georges River, three-quarters of the dogs had died, and in another, near Port Burwell, all the dogs had perished (GRC, 1933, p. 100-101).

Avec la mort de la quasi-totalité des attelages de certains Inuit, il est difficile de se déplacer sur le territoire pour chasser, pour commercer et pour communiquer avec les autres camps. Plusieurs constables déplorent cette situation après les ravages de l'épidémie de 1931-1932⁹⁸. On cherche à expliquer ces épidémies qui affectent les populations canines. Cependant, on semble encore mal les comprendre. Par exemple en 1935, il y a 413 chiens de traîneaux qui appartiennent au service de police, dont la moitié sont en poste dans les Territoires du Nord-Ouest. Selon le rapport de la GRC, des efforts sont faits par le Département de l'Agriculture, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest et les autorités vétérinaires pour combattre les lourdes pertes qu'on associe à une forme de « distemper » (la maladie de Carré). Cependant, les résultats restent inconcluants comme on peut le lire : « Sleigh dogs, bred in or near cities and towns, and inoculated against almost every conceivable disease, fare no better than local bred dogs » (GRC, 1935, p. 23). La dernière mention d'une épidémie relevée dans notre corpus est en août 1939 dans la région de Ponds Inlet. Deux Inuuk du nom de Monick et de Kudluk qui habitent un camp sur la côte ouest d'Eclipse Sound rapportent au constable de la GRC en poste à Ponds Inlet que « the dog-decease had about cleaned out all the dogs, only about 1/4 or less surviving amongst the natives at this camp⁹⁹».

⁹⁸ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet-, G. C. McKay, Patrol Reports Ponds Inlet Detachment, N.W.T. Part 1 : Re Patrol from Ponds Inlet to Home Bay, Baffin Island, and return, 28 May 1932, p. 3.

⁹⁹ BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8135, Daily Diary Ponds Inlet 1939-1940, 10 August 1939.

4.5. Patrouiller avec des chiens de traineau

Avec le début des patrouilles canines dans l'Arctique de l'Est, les chiens deviennent un aspect important de la vie des officiers, car ils représentent le seul moyen efficace de se déplacer sur le territoire en hiver. Cependant, ils demeurent des animaux qui viennent avec leurs lots d'avantages et d'inconvénients comme le relèvent les sources policières. Les *qimmiit* requièrent de l'entretien, surtout en ce qui a trait au temps passé à chasser dans l'intention de les nourrir. C'est pourquoi l'approvisionnement en viande est sujet fréquent dans les journaux des constables.

4.5.1. Nourrir les *qimmiit* en patrouille

Le manque de vivres pour les chiens peut être un enjeu de vie ou de mort pour les équipes qui patrouillent. Bien qu'il soit possible d'amener de la nourriture sur le *qamutik*, on ne peut qu'en apporter une quantité restreinte. Celle-ci est rarement suffisante, surtout lorsqu'ils effectuent de longues patrouilles. C'est pourquoi les Inuit chassent pendant les expéditions, mais des résultats positifs ne sont pas garantis. Même le système de cache pour la viande peut réserver son lot de surprises. Par exemple, du 22 avril au 17 mai 1940, l'agent W. Taylor est en patrouille avec le constable spécial Sheutiapik et une équipe de 15 chiens. L'expédition de 26 jours parcourt environ 965 km de Lake Harbour pour se rendre à Cape Dorset et revenir. Le 27 avril, lorsqu'ils arrivent à une cache pour alimenter leurs animaux, ils constatent que la totalité de cette dernière a été pillée par des ours. Les constables poursuivent leur trajet en espérant obtenir de la viande pour leurs attelages dans les camps inuit en route. Ils réussissent à s'en procurer de petites quantités, mais pas assez pour nourrir adéquatement leurs bêtes. Le matin du premier mai, Taylor doit prendre de ses provisions personnelles de fèves afin de donner des forces aux chiens pour continuer leur chemin¹⁰⁰. Lorsque les attelages arrivent à Cape Dorset à 15h, ils atteignent une cache leur permettant

¹⁰⁰ BAC, RCMP, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, W. Taylor, Patrol from Lake Harbour to Cape Dorset, and Return, April 22nd.-May 17th 1940, 18 May 1940, p. 1

d'alimenter leurs animaux convenablement. L'équipage reste à Cape Dorset jusqu'au 7 mai afin de reposer les chiens et de les nourrir adéquatement avant le voyage du retour¹⁰¹. Comme le démontre l'exemple, il est également possible de se procurer de la nourriture dans les camps inuit en chemin ou dans les postes de traite de la CBH, encore une fois, il n'y a pas d'assurance que ces derniers auront assez de viande pour alimenter l'attelage.

Pendant les périodes prolongées de mauvaise chasse, les Inuit et les officiers peuvent perdre de nombreux animaux, car ils sont incapables de les nourrir. Dans les cas extrêmes, ces phases en viennent à créer des pénuries de chiens qui affectent le mode de vie des Inuit (chasse, transport, commerce, etc.) Par exemple, du 6 janvier au 10 février 1938, le lieutenant caporal par intérim L. Weston et le constable spécial Sampson patrouillent de Port Harrison jusqu'à Wolstenholme avec 12 *qimmiit* qui appartiennent à la GRC¹⁰². On peut lire dans le rapport que :

The natives in the Wolstenholme area appear to be in fairly good circumstances, although they are somewhat handicapped by the shortage of dogs, and as many as five natives are using the one team of dogs for the visiting of their trap-lines. This shortage of dogs was not caused by the disease amongst them, they have died of starvation during the Winter of 1936-1937¹⁰³.

Évidemment ces carences en nourriture sont problématiques lors des patrouilles de la GRC. Nous avons relevé quelques cas dont la subsistance des chiens met en péril l'équipe et les oblige à faire des actions irrégulières pour assurer leur propre survie. Pendant une patrouille qui se tient du 15 février 1926 au 2 mai 1926, le sergent J. E. F. Wight, le constable T. H. Tregold et les deux conducteurs de chiens de traineau, Ojooalo et Aluke partent du poste de Pangnirtung avec deux attelages de 13 *qimmiit*. Ils ont pour but de se rendre à Lake Harbour et de revenir. Ils effectuent lors de

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 2.

¹⁰² BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. F. Wight, Patrol from Pangnirtung detachment, Cumberland Gulf, N.W.T. to Lake Harbour on South Baffin Land coast and return, 31 May 1926, p. 1-4.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 2.

l'expédition un trajet d'environ 2070 km. Chaque équipe amène de la nourriture pour leurs chiens sur leur *qamutik*. Cependant, la patrouille étant de longue durée, ils sont incapables d'en apporter assez pour la totalité du voyage. Déjà le 25 février, le sergent raconte qu'il reste seulement assez de viande pour deux jours. Avec huit journées avant d'atteindre le prochain point de ravitaillement et la chasse qui est peu fructueuse, Wight est nerveux par rapport aux vivres qu'il leur reste¹⁰⁴. Le 4 mars, Wight nous informe que durant les quatre derniers jours, les chiens n'ont rien mangé¹⁰⁵. L'équipe doit nourrir leurs animaux avec ce qu'ils ont sous la main afin de permettre aux *qimmiit* de continuer leur effort. Wight écrit :

As our dogs had been four days without anything to eat and were showing it plainly we got everything that was eatable for them and cut it up, the feed consisting of three pair of seal-skin pants, three pair of sealskin boots which had become to us on account of being wet and then freezing solid also sealskin line, butter bacon and biscuits, hoping this would help them to finish the trip which I though should be only a couple of more days away¹⁰⁶.

L'équipe atteint finalement Lake Harbour le 29 mars et obtient un peu de nourriture dans les camps inuit qu'elle croise en chemin. Cependant, Wight rapporte que « Our dogs were about played out after being on starvation rations for about three weeks and travelling continually in the cold temperature¹⁰⁷ ». Lors du voyage de retour, le problème entourant l'alimentation des chiens refait surface. Encore une fois, les constables achètent les surplus disponibles dans les camps inuit qu'ils visitent. Finalement, ils se procurent une cache contenant quatre caribous du conducteur de *qamutik* Ojooalo sur la côte est du lac Nettilling. Ils échangent la nourriture contre des balles de fusil, ce qui donne à l'équipe de la GRC suffisamment de viande pour se rendre à Pangnirtung¹⁰⁸.

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 3.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p.6

¹⁰⁶ *Ibid.*

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 9.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 10.

Lors des expéditions, les chiens des Inuit et de la GRC sont poussés à leur limite et parfois succombent aux carences nutritionnelles. Bien qu'il soit difficile de spéculer sur la différence entre les chiens des Inuit et des policiers par l'entremise de nos données, l'explorateur danois Peter Freuchen¹⁰⁹ nous éclaire un peu sur la question. Il raconte que lorsque les officiers de la GRC patrouillent l'ouest de la baie d'Hudson, ils empruntent parfois des *qimmiit* aux Inuit. Durant ces expéditions, les chiens inuit sont alimentés de la même façon que les *qimmiit* de la GRC. Cependant, s'il venait à manquer de nourriture, les chiens des policiers succombaient bien avant ceux des Inuit étant donné qu'ils sont habitués à ces périodes de carences rigoureuses (Freuchen, 1935: 176). Ainsi, selon Freuchen, ils développent une meilleure endurance ce qui augmente leurs chances de survies (Lévesque, 2008, p.138). Dans l'exemple suivant, nous avons relevé un nombre très élevé de chiens qui meurent étant donné le manque de nourriture pendant la patrouille. Les constables en poste à la péninsule de Bache en 1932 entreprennent une autre expédition afin de retrouver le géologue allemand Hans K. E. Krüger. Le trajet d'environ 1518 km part de la péninsule de Bache le 24 mars 1932 pour revenir le 7 mai. L'objectif est d'explorer le territoire jusqu'à l'île Cornwall et Makinson Inlet à la recherche de Krüger. L'équipe est constituée du constable H. W. Hamilton qui pilote un attelage de 14 chiens, des constables spéciaux Nookapinguaq [Nukappiannguaq] et Kahakcho qui mènent deux équipages de respectivement 19 et 14 bêtes, ainsi que de deux équipes de support, de 16 et 14 chiens, conduites par Inuetuk et Seekeeunguaq. Les équipes de support sont engagées pour suivre le convoi avec de la nourriture dans le but de fabriquer une cache à Cape Southwest et de chasser¹¹⁰. L'expédition s'avère difficile et plusieurs chiens meurent à cause de la malnutrition. Le 8 avril, on laisse un traineau ainsi que les

¹⁰⁹ Peter Freuchen est un explorateur danois et un compagnon de longue date de Knud Rasmussen. Il participe à plusieurs expéditions polaires dont la Cinquième expédition de Thulé qui traverse le Groenland, l'Arctique canadien et l'Alaska de 1921 à 1924.

¹¹⁰ BAC, RCMP, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, H. W. Hamilton, Patrol in search of German Expedition from Bache Peninsula to Cornwall Island, Mackinson Inlet and return, 12 July 1932, p. 1.

animaux les plus fatigués derrière afin de maximiser les forces canines pour se rendre au point le plus au nord prévu dans le trajet. Cependant, quand ils reviennent, quatre de leurs bêtes sont mortes. Au cours du voyage de retour, le 12 avril, cinq *qimmiit* périssent étant donné le manque de nourriture et cinq autres décèdent le 14 avril¹¹¹. Le 7 mai, lorsqu'ils rejoignent le poste de la GRC à la péninsule de Bache, Hamilton rapporte que 17 chiens perdent la vie durant de la patrouille, dont 13 qui appartiennent à Nookapinguaq [Nukappiannguaq] et Kahkacho et quatre qui sont la propriété de la police¹¹².

4.5.2. Caractère des chiens

En plus des enjeux associés à la nutrition des chiens, les policiers et les employés inuit doivent faire avec le caractère et l'imprévisibilité des animaux. En ce sens, certains comportements du *qimmiq* peuvent affecter à plusieurs niveaux le bon déroulement des expéditions de police. Par exemple, si plusieurs bêtes se sauvent, cela peut mettre en péril l'équipe si elles ne reviennent pas. De plus, les chiens peuvent se faire attaquer par d'autres animaux, comme des loups et des ours. Il arrive que les *qimmiit* se blessent ou meurent lors de ces agressions pendant les patrouilles¹¹³. Les animaux sauvages ne sont cependant pas les seuls qui peuvent blesser les chiens. Ces incidents se produisent également entre eux. Lors d'une expédition de chasse, le constable Quinn et l'employé inuit Itwacheak partent de Lake Harbour pour aller dans les environs du détroit de White du 15 au 22 décembre 1933 avec un attelage de 12 chiens. Le 21 au matin, l'équipe retrouve deux de leurs chiens « badly chewed about the legs and belly through fighting with strange dogs¹¹⁴ ». La gravité des blessures est

¹¹¹ *Ibid.*, p. 3.

¹¹² *Ibid.*, p. 5.

¹¹³ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, G. M. Curleigh, Patrol from Pangnirtung Detachment, Cumberland Gulf, to Cornel Grinnell Bay, in attempt to patrol to Frobisher Bay Posts, 10 April 1928, p. 3.

¹¹⁴ BAC, RCMP, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, M. P. Quinn, Hunting Patrol to White Strait Vicinity by Dog-Team, 24 December 1933, p. 1.

telle qu'on choisit d'abattre les deux *qimmiit*¹¹⁵. Nous avons également relevé certaines situations où les partenaires canins pendant des expéditions détruisent de l'équipement pendant la nuit. En 1932, lors de la patrouille mentionnée plus tôt qui a pour but de retrouver le Dr Krüger, le constable Hamilton nous informe que durant la nuit les chiens endommagent leurs matériels. On peut y lire que : « During the night some of our dogs broke loose and destroyed a Kouletah (Skin parka) belonging to Nookapinguaq [Nukappiannguaq] and also eat up some of our traces¹¹⁶». Nous avons également, relevé un autre évènement du même type. Lorsque l'inspecteur C. E. Wilcox est en poste à Ponds Inlet, il organise avec son équipe une patrouille s'étalant du 22 février au 4 avril 1928. L'expédition qui part de Ponds Inlet se rend jusqu'à Igloolik et parcourt environ 1500 km¹¹⁷. Les deux attelages totalisent 27 chiens et deux *qamutiit*. Wilcox est accompagné de deux conducteurs inuit, Kipoomee et Atta-goose-ah¹¹⁸. Wilcox témoigne dans ses écrits des problèmes vécus pendant le trajet:

On the night of the 9th shortly before midnight we were awakened by the sound of dogs fighting, we rushed outside as soon as possible and found that they had broken into a little igloo built on the side of the sleeping hut where we kept our supplies, and in a very few moments destroyed the entire contents including 30lb. sugar, 16lb. candy, 10lb. tobacco, 10lb. tea, 10lb. coffee, 1 gal Molasses also some coal oil and dog feed. These articles I bought with me on the patrol as Trade Store goods to purchase dog feed, clothing etc. Fortunately, I had placed sufficient stores in a cache on a small island near the main land, for our return journey. It was estimated that there were 300 dogs at least in the pack¹¹⁹

Bien que le chien soit indispensable afin de mener à terme les patrouilles hivernales, il comporte également son lot de défis qui peuvent affecter le bon déroulement des expéditions.

¹¹⁵ *Ibid.*

¹¹⁶ BAC, RCMP, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, H. W. Hamilton, Patrol in search of German Expedition from Bache Peninsula to Cornwall Island, Mackinson Inlet and return, 12 July 1932, p. 3.

¹¹⁷ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, C. E. Wilcox, Patrol to Fury and Hecla Strait, Foxe Basin, Kelville Pon. and Igloolik, 9 April 1928, p 1-6.

¹¹⁸ *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁹ *Ibid.*, p. 4.

4.5.3. Exécution des *qimmiq* en patrouille

Mis à part les morts naturelles et les épidémies, les chiens des postes de la GRC dans l'Arctique de l'Est décèdent pour plusieurs raisons qui sont en lien avec les patrouilles. Étant donné la difficulté de ces expéditions, les chiens sont parfois poussés à leur limite, ce qui entraîne de temps à autre leur mort. Comme mentionné plus tôt, le manque de nourriture est également un facteur déterminant dans le fonctionnement des patrouilles. Lorsqu'ils vivent avec de petites rations pour une période prolongée, il arrive qu'on perde plusieurs animaux en chemin. Les chiens meurent rarement de vieillesse et ils sont exécutés par les agents de la GRC et les employés inuit pendant ou en prévision des patrouilles pour plusieurs raisons. S'ils sont trop âgés et qu'ils ont de la difficulté à suivre le reste des attelages, les *qimmiit* sont abattus par leur propriétaire. Dans le cadre des patrouilles, il est important que le chien puisse accomplir les tâches qu'on lui demande, sinon ce dernier devient inutile pour les postes de la GRC et il doit être tué. C'est cette ligne de pensée que défend le constable T. A. Bolstad en 1925 lorsqu'il évoque la raison pourquoi on abat un chien avant de partir en patrouille. Il écrit : « It was necessary to destroy one dog before leaving as some defect in his hind quarters rendered him useless in the team and it was only a waste of dog feed to keep him longer¹²⁰ ». Le constable R. C. Gray qui travaille au poste de Ponds Inlet en 1936 rapporte une situation similaire : « As mentioned in paragraph 3 the dogs were hungry for several days, one dog G 414 Bill was shot on Murray-Maxwell Bay, he being cripple and unable to keep up with the rest of the team, three young dogs were purchased from native¹²¹ ». Lorsqu'un chien se blesse ou contracte une maladie lors d'une expédition et qu'il n'est plus capable de suivre le reste de l'attelage, le résultat est le même, il est tué¹²². Cependant, nous avons relevé quelques

¹²⁰ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports - Port Harrison, T. A. Bolstad, Patrol to Wolstenholme, P.Q. by Dog Team, 25 February 1925, p. 2.

¹²¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, R. C. Gray, Pond Inlet to Igloolik and Pingitkalik and return via Admiralty Inlet and Moffet Inlet, 25 March 1936, p. 4.

¹²² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, A. E. Fisher, Patrol to Arctic Bay and return by Dog-Team, Patrol Diary, 1 April 1935, p. 2; BAC, *RCMP*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Ponds Inlet 1924, 21 November 1924; BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663,

exceptions à cette règle. Par exemple, en 1928, lorsque le constable Anstead est en poste à la péninsule de Bache, il effectue une patrouille d'environ 1369 km avec deux employés inughuit des noms de Nookapeewgwah [Nukappiannguaq] et de Ahkeeo. Du 22 mars au 30 avril, ils utilisent trois *qamutiit* trainés par 11, 13 et 15 chiens¹²³. Anstead écrit dans son rapport que pendant la patrouille, un chien de la police, Nobby, tombe malade. Ce dernier est tellement faible qu'il a de la difficulté à marcher. On décide de le mettre sur le *qamutik* en espérant qu'il se rétablisse¹²⁴. L'animal fait le voyage sur le traineau pendant cinq jours avant de mourir¹²⁵. Bien que l'auteur ne nous informe pas de la raison derrière ce geste, ce type d'exemple reste marginal dans les écrits que nous avons consultés. En ce sens, le chien reste avant tout un animal de travail pour les gens en poste aux détachements de la GRC dans l'Arctique de l'Est.

4.6. Exemple d'expédition de police : Patrouille de Lake Harbour vers Singiyah dans la baie de Frobisher.

Afin d'illustrer une expédition faite à l'aide de chiens de traineau, nous avons choisi cet exemple, parmi beaucoup d'autres qui lui ressemblent, car il illustre bien de quoi pouvait avoir l'air une longue patrouille dans un secteur habité dans l'Arctique de l'Est entre 1920 et 1940. Au début du mois de janvier 1929, les constables et les constables spéciaux du poste de la GRC à Lake Harbour terminent les derniers préparatifs en vue de la patrouille imminente vers la baie de Frobisher. Le 5 janvier 1929 à 10 heures, le sergent J. E. F. Wight et les constables spéciaux, Itosiak et Iola partent du détachement avec deux équipes de 10 chiens trainant chacune un *qamutik*.

G-567-70, Patrol reports - Dundas Harbour, A. H. Joy, Patrol from Dundas Harbour to Nelville Island and Bache Peninsula, Overland via Croker Bay and Belcher Point, 10 June 1929, p. 6; BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, C. E. Wilcox, Cumberland Gulf Patrol, 20 April 1924, p. 2.

¹²³ BAC, *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, E. Anstead, Patrol on West Coast of Ellesmere Island 1928, 18 May 1928, p. 1.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 5.

¹²⁵ *Ibid.*, p. 6.

L'objectif de l'expédition est de visiter le plus d'Inuit possible afin de rendre compte de leur condition. La première journée, le trajet débute lentement, car beaucoup de chiens sont jeunes et inexpérimentés. Étant donné les courtes périodes d'ensoleillement à ce temps de l'année, l'équipe s'arrête à 16 heures pour construire un igloo et pour passer la nuit¹²⁶. Le lendemain, ils escaladent une bonne partie de la journée des côtes recouvertes de parcelles rocheuses, ce qui rend l'ascension plus ardue. Ils finissent par atteindre une cache de viande pour les animaux érigée en prévision de cette patrouille, ce qui leur permet de nourrir les *qimmiit* et de camper pour la nuit.

Le 7 janvier, une autre journée difficile les attend. L'équipe traverse un lac gelé et affronte des vents violents. Ces derniers empêchent les chiens de se déplacer efficacement sur la glace et ils ralentissent le convoi. En soirée, on construit un igloo pour dormir. Les rafales étant toujours très fortes et la neige fournissant peu d'adhésion, des parties de leurs abris sont détruites au cours de la nuit. Ces conditions pénibles persistent pendant plusieurs jours, ce qui rend le trajet difficile. Le 12 janvier vers 11 heures, ils rencontrent un premier camp inuit dans la baie de Frobisher. Wight espère pouvoir y acheter de la viande de phoque pour les chiens, mais ne réussit pas¹²⁷. L'équipe en profite pour prendre une pause afin de remettre de la glace sur les patins des *qamutiit* et de faire du thé. Vers 15 heures, ils croisent un autre camp inuit où ils choisissent de dormir pour la nuit. Wight essaie à nouveau d'obtenir de la nourriture pour les chiens à cet endroit, mais en vain. Il mentionne que « Our dogs at this time were getting in poor condition and tired, this being their first long trip¹²⁸ ». Le 13 janvier, après une journée difficile, étant donné la chute de neige abondante, l'équipe ne trouve pas le poste de la CBH de Ward Inlet et elle se résigne à camper à cet

¹²⁶ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports – Lake Harbour, J. E. F. Wight, Patrol from Lake Harbour detachment to Singiyah, Frobisher Bay and Return, 28 February 1929, p. 1.

¹²⁷ *Ibid.*

¹²⁸ *Ibid.*, p. 2.

emplacement. La neige ne permettant pas la construction d'un igloo, ils se servent des *gamutiit* pour couper le vent. Après une courte nuit de sommeil, le groupe repart sur son chemin et atteint le poste de traite de la CBH à Ward Inlet après 7 km le 14 janvier. Wight prend un arrangement avec le gérant, M. Bell, pour obtenir de la nourriture pour les chiens. Il décide de reposer les bêtes jusqu'au 21 janvier avant de poursuivre le trajet vers le camp de Mingatook et Singiyah. Pendant leur séjour, l'équipe répare les équipements de trait et les traîneaux. Wight en profite pour recueillir de l'information sur les camps inuit dans les environs¹²⁹. Le 21 janvier, l'équipage reprend son chemin pour se rendre au camp de Mingatook. À 16 heures le 23 janvier, après avoir parcouru 100 km de conditions difficiles pendant quasiment trois jours, le convoi arrive à Mingatook. On constate que le poste de la *Sabellum Trading Company* de Londres est pratiquement abandonné et que les Inuit du secteur se rendent maintenant au comptoir de la CBH à Ward Inlet pour faire la traite des fourrures. Le sergent Wight relate que le camp est constitué de 27 personnes, une de moins que ce que le caporal Friel rapporte lors de la dernière visite en 1927. Il tente de répertorier les familles et l'âge des enfants pour son recensement, mais il n'y arrive pas, car il n'a pas d'interprète.

Le 27 janvier, l'équipage entreprend le reste du voyage vers le camp de Singiyah qui est situé le plus à l'Est sur le côté nord de la baie de Frobisher. Tenant compte de la température douce, Wight prévoit avoir à traverser plusieurs terrains rocheux. Il engage un employé inuit temporaire pour quelques jours dans le but qu'il aide l'équipe à transporter le matériel dans ces sections. On emprunte également une tente à des Inuit de Mingatook étant donné la difficulté de construire des igloos. Le 28 janvier, ils arrivent à Singiyah à 14 heures, où ils rencontrent Micheman, un Inuk qui était employé pour la *Sabellum Trading Company* et qui travaille maintenant à son compte. Wight lui achète de la viande de phoque, de morse et de caribou afin de nourrir

¹²⁹ *Ibid.*

les *qimmiit*. Le sergent fait également un recensement pendant qu'il est au camp et il relève que 11 personnes y habitent : 16 de moins que ce que le caporal Friel note en 1927¹³⁰. Le groupe prend le chemin du retour le 1er février à 7 heures et elle arrive à Mingatook à 9h30 étant donné les bonnes conditions des sentiers. Toutefois, la glace est abrasive et elle coupe les pieds des *qimmiit*, l'équipe demeure au camp jusqu'au 3 février pour leur offrir un peu de repos. Le 4 février, elle parvient à Ward Inlet et elle y reste jusqu'au 11 février. À partir du 5 février, un des conducteurs de chiens occupe ses journées à chasser le phoque pendant que l'autre tranche de la viande pour les *qimmiit* en prévision du voyage de retour. Pendant leur séjour, ils réparent également les équipements de trait. Le temps passé à Ward Inlet permet aux blessures aux pattes des animaux de guérir. Wight refait un recensement, mais sans succès étant donné qu'il ne trouve toujours pas d'interprète. Le 9 février, on rapporte au sergent la noyade d'une femme et d'un enfant qui sont tombés dans une fissure sur la glace. Le 11 février, il quitte Ward Inlet pour se rendre au camp de Tikiviks où les Inuit sur place ont retrouvé les cadavres des deux personnes disparues. Après avoir examiné les corps et pris en note deux témoignages, Wight et son équipe poursuivent leur chemin vers Lake Harbour. Finalement, après une patrouille d'environ 933 km, ils arrivent à Lake Harbour le 16 février à 13 heures¹³¹.

Conclusion

La relation entre le *qimmiq* et son propriétaire est centrale afin d'interpréter la culture inuit. Avec l'arrivée permanente des policiers de la GRC dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940, le chien en vient à faire partie intégrante de la vie des officiers. Le *qimmiq* occupe chez les Inuit une position déterminante tant au niveau économique que culturel. Ainsi, il est indispensable pour le transport et la chasse. Pour y parvenir, ils doivent être dressés adéquatement par leur maître. Pour avoir des chiens bien

¹³⁰ *Ibid.*, p. 3.

¹³¹ *Ibid.*, p. 4.

nourris, le propriétaire passe une partie considérable de son temps à chasser pour alimenter ses bêtes. Un autre aspect important par rapport au *qimmiq* est sa place dans l'univers mythique et symbolique inuit. En lien avec l'*âme-tarniq*, de l'*atiq* et de l'*inua*, il se retrouve à mi-chemin entre le monde des animaux et des humains. Cette position détermine, entre autres, pourquoi il est justifié de le tuer : s'il menace la société, s'il est malade ou blessé, afin de guérir son maître et dans le but de hâter la fin du monde. Également, selon les rapports de la GRC, une portion considérable de chiens sont morts suite à des maladies épidémiques au cours des années 1920 à 1940. Le *qimmiq* est indispensable pour accomplir les patrouilles policières en hiver. En ce sens, bien le nourrir au courant de ces expéditions est primordial et demeure un stress constant pour les constables. Bien qu'il soit très utile lors des déplacements, le chien reste un animal imprévisible et les officiers ainsi que les employés inuit doivent apprendre à travailler avec ses qualités et ses défauts.

CHAPITRE V

DISCUSSION : LES RELATIONS ENTRE LES CONSTABLES DE LA GRC ET LES EMPLOYÉS INUIT DE L'ARCTIQUE DE L'EST

Comme nous l'avons vu précédemment, les constables de la GRC arrivent dans le Nord dans le but d'affirmer la souveraineté canadienne sur l'Arctique et d'appliquer ses lois sur le territoire. Avec la mise en place des patrouilles canines, les contacts avec les populations inuit s'intensifient à partir des années 1920 avec le déploiement d'agents coloniaux dans la région. En ce sens, dans cette section nous nous intéresserons aux relations entre les officiers de police et les employés inuit. Lorsqu'on analyse ces interactions, il ne faut pas oublier que le contact se fait entre deux groupes qui n'ont pas du tout le même bagage culturel et qui ne parlent pas la même langue. Pour beaucoup d'Inuit, c'est la première fois qu'ils sont en relation de façon permanente avec les *Qallunaat*. Les échanges avec les policiers se divisent entre l'admiration et la peur. Cette peur, qui est ressentie envers les non inuit, est un concept inuit qu'on appelle *ilira* comme nous l'avons vue. Du côté des constables de la GRC, comme le rapporte Morrison, le racisme est omniprésent dans les archives de l'époque. L'attitude des policiers est généralement influencée par leur culture. La majorité des officiers sont anglo-saxons, protestants et de l'ère victorienne tardive. En ce sens, les agents voient la culture autochtone à travers le socle des valeurs européennes et les jugent en fonction de ces standards (Backhouse, 2001; Morrison, 1984, p. 124). Ce sont entre autres pour ces raisons que la vision de la loi et de l'ordre du gouvernement diverge de celle des Inuit de l'Arctique. On peut relever dans les sources des exemples comme la conception du temps qui est différente entre les deux cultures. En 1929, lors

d'une patrouille partant de Lake Harbour pour visiter la baie de Frobisher, le constable A. M. McKellar fait un recensement et tente d'obtenir l'âge des habitants de la région :

During my stay at Frobisher Bay I checked over the census with aid of Mr. Copeland and trying to get various ages is a hopeless task, a year is nothing as far as they are concerned, in trying to get the age of a child I was informed that it was born at the time that the three bears came down the river, I had then to go around and get one more educated that the rest and latterly found that the child was 7 years old. This is the sort of thing that one has to face it is not so bad with children but the grown up people it is hopeless¹³².

5.1. Relations entre les constables de la GRC et les employés inuit

5.1.1. Colonialisme

Comme nous l'avons présenté dans le premier chapitre, la notion de colonialisme, qui est intimement lié avec la souveraineté, est un thème omniprésent dans l'histoire autochtone au Canada. Il se traduit de plusieurs façons dans les relations entre les policiers et les Inuit lors des patrouilles de la GRC. Étant donné leur capacité d'adaptation en territoire nordique, les Inuit attirent l'attention des agents de la GRC et une certaine admiration. Malgré la vision positive de leur mode de vie, les constables croient qu'ils doivent adhérer à certains standards et qu'ils doivent se « civiliser » (Diubaldo, 1985, p. 15). Comme le rapporte Diubaldo « [...] this way could the Inuit be uplifted and Canadian sovereignty in the North be effectively demonstrated » (Diubaldo, 1985, p. 15). C'est dans cette optique que les agents de police encouragent fortement les Inuit à délaisser leur mode de vie « violent » et « primitif » (Diubaldo, 1985, p. 16). C'est également le type de réflexion que nous retrouvons dans les écrits de certains constables en fonction dans les postes de l'Arctique de l'Est. Par exemple en 1925, le caporal T. R. Michelson, qui travaille au détachement de Craig Harbour, mentionne:

The natives have improved immensely during the past twelve months. I gave them instructions in regard to personal cleanliness, and they have decidedly changed for the better. As yet their idea of christianization is very primitive, but in due time they will understand. Their respect for the white man has developed some one hundred per cent. They continually ask questions regarding the habits and conditions of the white man's

¹³² BAC, RCMP, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, A. M. McKellar, Lake Harbour to Frobisher Bay and Return, 29 December 1929, p. 2.

country, and one native, namely 'New-cap-ing-wah' informed me that he would converse with Inspector Wilcox in the near future regarding his sons, whom he desires to send to the white man's country, to enable them to become efficient in accordance with the methods of our country. The natives are very happy, and always make us very welcome whenever we visit their homes (GRC, 1926, p. 44).

Le sergent O. G. Petty en fonction au poste de Pangnirtung en 1928 partage un avis semblable :

"Patrols have also done very much to show that the Government has a paternal interest in the native, and he is beginning to have some real respect for the big white men outside whose servants the police are".

"Considering that the native's natural state is one in which no Government is recognized, and little authority except his own personal desires, instilling even the germ of the idea of a wise, unselfish, but very powerful directing authority outside, is to pave the way for easy future administration to his own very great benefit".

"For these reasons I think we should endeavour to visit every camp, if possible every native in our district, and am sorry was impossible to do this last year, although we did see a good 75 per cent." (GRC, 1929, p. 77).

Dans les rapports, les officiers ont des avis partagés sur les bienfaits de leur présence dans le Nord. Par exemple, lorsque le constable A. M. McKellar du poste de Lake Harbour est en patrouille à Craig Harbour en 1930, un agent relate qu'un Inuk nommé Tukpani aurait volé la cache du gérant de poste de la CBH située dans le secteur du lac Nettilling. Il écrit à ce sujet que : « This Tukpani bears a bad reputation around the vicinity of Amadjuak and Cape Dorset and would do him and the rest of the natives a lot of good if he were brought to Justice, a further report will be submitted when this case has been fully investigated¹³³ ». Cependant, on retrouve parfois des critiques des policiers par rapport à l'influence des *Qallunaat* sur les Inuit. Lors d'une patrouille en 1928, le sergent Petty visite le village de Padlee, dans la baie Merchants, où habite un Inuk qu'on surnomme Harry et qui est à la tête du camp. Les façons de faire de cet homme attirent un certain respect de la part de plusieurs officiers de la GRC¹³⁴. Petty y écrit que :

¹³³ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, A. M. McKellar, Lake Harbour to Amadjuak, Cape Dorset, Nuwatta and return to Lake Harbour, 15 February 1930, p. 4.

¹³⁴ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, J. E. Wight, Patrol from Pangnirtung Detachment to Keeveetoo, Padlee and return, 31 January 1925, p. 4; BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, O. G. Petty, Patrol report to Kivitoo

Padlee is the one camp I always visit with pleasure, they are healthy, always seem to have a reserve of meat, and probably require less of foods than any other camp. [...] The rifles of the chief man "Harry" are as clean as it is possible to get them, in spite of long service, and their old boats are carefully covered with the thick skin of the bearded seal. [...]. Tobacco, tea and Molasses or Sugar, are in fact the only articles which they would seem to miss badly, and even these they will go without rather than ask for debt. [...]. One obtains the impression that here is one of the rare camps, that would exist and do well if all white support except rifles and ammunition were withdrawn. The credit of this desirable state is chiefly due to the chief man "Harry", one of the few men who seems to have received more good than harm by contact with our race, unfortunately few natives seem attracted to this camp. [...]. In my opinion we should do everything in our power to keep this camp in its present condition, or even if possible slightly add to it. It requires little to spoil a native, and if ever these people move nearer to us, they will soon regard as necessities those foods which at present being taught to consider luxuries. Isolated from us as they are during the hardest hunting seasons, they must as a part of their life run some risk, for I doubt if they have yet learned that the only true use of our food to them, is to conserve against bad times. With the Gulf people we are generally in communication and can do very much to guarantee them against starvation, but by doing this (as we must) we have taken away much of their native self-reliance¹³⁵.

Le constable T. A. Bolstad en poste à Port Burwell en 1935, questionne également l'influence des *Qallunaat* sur les Inuit :

Eskimo Bobbie is a good worker and dog driver but his long association with white men has bred in him, many faults. Most noticeable is the woeful ruin of his good manners, and in their place some unwholesome senses of his own importance and an exasperating know-it-all attitude toward all and sundry. He displayed moreover, on certain occasions, a decided leaning toward equivocation. Were I remaining at Port Burwell, I should certainly not engage him for future patrol work, through this [sic] similar blows to his vanity might in time return him to a more proper estimate of his own worth. Since he wandered from the proper trail no less than three times between George's River and Fort Chimo, his ability as a guide beyond George's River is doubtful. Altogether I should say, that the method of hiring a native and dogs at intervals for patrol work, is much less satisfactory than that of retaining, at all times, a native properly trained and kept in the required degree of servility, as well an adequate team of dogs¹³⁶.

L'historien William R. Morrison constate également des opinions partagées sur la manière de « civiliser » les Inuit. Il relève les écrits d'un constable en 1910 qui croit que les Inuit ne devraient pas être éduqués et christianisés. Il note que les Inuit : « do not require to be educated, and will be far better left alone with their aboriginal life »

and Padlee Settlements, 30 May 1928, p. 1-2; BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports – Pangnirtung, T. A. Bolstad, Patrol to Padlee, Davis Strait by Dog team, 4 February 1931, p. 1.
¹³⁵ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3667, G-567-66, Patrol reports - Pangnirtung, O. G. Petty, Patrol to Kivitoo and Padlee Camps by dog Team, 10 April 1928, p. 2-3.

¹³⁶ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports - Port Burwell, T. A. Bolstad, Patrol to Fort Chimo, Ungava Bay, By Dog Team, 22 March 1935, p. 4.

(Morrison, 1974, p. 88). Comme on peut le voir dans les citations présentées, les avis divergent sur la façon de « civiliser » les Inuit, mais on remet rarement en question le colonialisme canadien. Dans cette perspective, bien que le colonisé se rapproche des standards du colonisateur, il ne réussit jamais à les atteindre. L'inverse est aussi vrai, c'est-à-dire, s'il garde son mode de vie traditionnel, l'Inuk est « primitif ». Ainsi, peu importe son attitude, le colonisé ne semble jamais s'élever aux normes fixées par le colonisateur (Brody, 1991, p. 99-102).

5.1.2. *Pouvoir coercitif et l'ilira*

Les policiers de la GRC sont l'autorité dans l'Arctique et ils sont l'extension du pouvoir canadien. Dans certains postes, comme ceux de Dundas Harbour, de Craig Harbour et de la péninsule de Bache ils sont les seuls agents coloniaux sur place. Les officiers utilisent parfois l'intimidation et la coercition afin d'obtenir ce qu'ils veulent des Inuit. Ryan Shackleton rapporte quelques cas dans son article qui traite de la GRC sur l'île de Baffin de 1920 à 1970 (Shackleton, 2012). Par exemple, il révèle qu'on peut lire dans les écrits du constable J. E. F. Wight en poste à Pangnirtung en 1926 qu'il a « persuadé » un Inuk de l'accompagner à son détachement afin de lui expliquer qu'il allait être son guide pour l'année à venir. Selon Shackleton, il n'y a aucune indication que l'agent ait laissé le choix à l'homme (Shackleton, 2012, p. 11). Ainsi, les policiers ont un grand pouvoir sur les membres des communautés et ils peuvent arrêter ou amener avec eux un individu pour plusieurs raisons : médicales, éducationnelles ou punitives (Shackleton, 2012, p. 11).

Comme nous l'avons vu dans le premier chapitre, le terme *ilira* est au centre des relations coloniales, car il explique pourquoi à plusieurs occasions, les Inuit disent oui, lorsqu'ils veulent dire non et pourquoi ils acceptent des situations pour révéler plus tard que ce n'est pas du tout le cas (Brody, 2000, p. 32). C'est pourquoi un Inuk qui ressent de l'*ilira* envers quelqu'un se voit dans l'obligation de faire ce qu'il dit,

même s'il ne le veut pas (Brody, 2003, p. 52; Briggs 1970, p. 346). Bien qu'il existe beaucoup d'exemples de cette situation, les relocalisations de familles Inuit dans les années 1950 le démontrent très bien. De 1953 à 1955, le gouvernement du Canada déplace par l'intermédiaire de la Gendarmerie Royale du Canada des familles inuit de la communauté d'Inukjuak (Port Harrison) et de Mittimatalik (Pond Inlet) vers les îles d'Ellesmere et de Cornwallis dans l'Extrême-Arctique dans but d'affirmer de la souveraineté canadienne sur les îles arctiques (Dick, 2001; Grant 1991; Grant 2016; Hazell 1991; Lowther 1989; Marcus 1991; ibid 1992; ibid 1995; Tester et Kulchyski 1994). Lors de cette situation, plusieurs Inuit relèvent qu'ils ne voulaient pas déménager, mais qu'ils l'ont fait tout de même. Ce n'est que dans les années 1990, par l'entremise de la Commission royale sur les peuples autochtones, qu'ils font valoir leur mécontentement (1994). C'est pourquoi nous croyons que lorsque les policiers de la GRC se présentent afin de recruter des Inuit pour les accompagner lors des patrouilles il est fort probable que l'*ilira* joue en faveur des officiers. Par exemple, lorsqu'on installe en 1922 le poste de Ponds Inlet, des constables convainquent une famille de l'endroit d'embarquer sur l'*Arctic* dans l'intention de les suivre dans la mise en place du nouveau détachement de Craig Harbour. On sait, comme nous l'avons mentionné dans le chapitre III, que la famille de Qattuuq (Kakto), sa femme, Ulaajuq (Ooralloo), et leurs quatre enfants, montent à bord de l'*Arctic* dans le but de passer un an sur l'île d'Ellesmere (Lee, 1928, p. 26; ; Schledermann, p. 103). L'année suivante, les constables recrutent cette fois une famille en chemin à Etah au Groenland. Encore une fois, il semble que les officiers doivent convaincre les deux familles inughuit, étant donné qu'aucune d'entre elles ne veut venir seule selon le compte rendu de la GRC (GRC, 1925, p. 39). Dès lors, Panik-pa et sa femme Atoosoongwah ainsi que Klisshoo, sa conjointe Palungwah, son frère Sadlo et un jeune enfant embarquent avec les policiers sur l'*Arctic* en direction de Craig Harbour (Lee, 1928, p. 116-117). Comme nous l'avons déjà évoqué dans le chapitre III, on peut lire dans le rapport de la GRC de 1924 :

The two native families brought from Etah, North Greenland, for service with the detachment, have worked faithfully and intelligently throughout the year, and in spite of being separated from their tribe have appeared happy and contented. [...]

The natives have expressed themselves as entirely satisfied with their term of engagement both as to treatment and payment and were both ready to continue their service with the Royal Canadian Mounted Police (GRC, 1925, p. 39).

Comme dans plusieurs cas, les agents de la GRC écrivent dans leurs notes que les Inuit suivent les recommandations et semblent être en accord avec tout. Il est cependant vraisemblable de croire que dans ces situations, les Inuit ressentent de l'*ilira* à l'égard des constables et que ce sentiment en vient à influencer leurs rapports avec les officiers. Néanmoins, il faut aussi noter que cette interprétation n'est pas absolue. En effet, bien qu'il soit fort probable que le concept d'*ilira* ait une influence sur les interactions personnelles entre les acteurs, il est très difficile d'en avoir la certitude absolue, car nous ne disposons pas d'archives écrites par les constables inuit qui le démontrent clairement. Les documents produits par les constables demeurent vagues sur les relations interpersonnelles qu'ils entretiennent avec les Inuit et ceux-ci n'ont pas laissé de traces écrites. Néanmoins, l'*ilira* demeure pertinent pour comprendre les relations globales entre les Inuit et les policiers, comme d'autres chercheurs l'ont démontré avec, par exemple, les cas de familles inuit relocalisées dans les années 1950 (Grant 1991; Grant 2016; Hazell 1991; Lowther 1989; Marcus 1991; *ibid* 1992; *ibid* 1995; Tester et Kulchyski 1994).

Nous avons également relevé des cas où des Inuit refusent de participer à des patrouilles pour des raisons pécuniaires selon les officiers de la GRC. En 1938, le caporal par intérim L. Weston est en patrouille avec le constable spécial Sampson du 6 janvier au 10 février 1938 avec un attelage de 12 chiens¹³⁷. Lors de cette expédition de Port Harrison vers Wolstenholme, Weston veut engager un Inuk comme guide, car il ne connaît pas les directions à suivre après le village de Wolstenholme. Cependant,

¹³⁷ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports - Port Harrison, Patrol to Wolstenholme, P. Q., by Dog Team, 14 February 1938, p. 1-4.

il échoue et il doit donc abandonner l'idée de rendre jusqu'à Wakeham Bay [Kangiqsujuaq] et Sugluk [Salluit]¹³⁸. Le caporal par intérim apprend en discutant avec le gérant de poste de la CBH à Wolstenholme, A. Swaffield, qu'il est irréaliste d'avoir un guide pour moins de cinq dollars par jour et une ration alimentaire pour sa famille étant donné la très bonne année en ce qui a trait au prix des fourrures. Selon Swaffield, il est possible de faire beaucoup plus d'argent à faire du piégeage. Weston écrit que : « In a poor fur year a native would be quite willing to act as guide for the sum of \$1.00 per day¹³⁹ ». Cependant, cet exemple reste marginal dans les données que nous avons récoltées sur le sujet, car dans la majorité des cas, les employés inuit acceptent de travailler aux détachements de la GRC pour un salaire d'un dollar par jour.

5.1.3. *Racisme*

Lorsqu'on analyse les rapports des patrouilles de 1920 à 1940, le racisme est présent dans les archives que nous avons recueillies. Comme mentionné plus tôt, l'attitude des policiers est influencée par la culture de l'époque. Les politiques publiques sont axées sur la majorité canadienne et le gouvernement ne se soucie que très peu des groupes minoritaires faisant partie du Canada. De plus, lors de leurs interactions avec les autochtones, les policiers les analysent à partir de la culture européenne et ils les jugent en fonction de leurs standards (Backhouse, 2001; Morrison, 1984, p. 124). Dans les rapports des policiers, on retrouve à plusieurs reprises des observations basées sur des stéréotypes raciaux. Par exemple, le constable J. E. F. écrit en 1929, lorsqu'il est en poste en Lake Harbour, que :

The natives of Frobisher Bay do not impress one of being of a good type and like all natives I have seen from Clyde River southward and along the South Coast of Baffin Island to Cape Dorset on the west they have their quota of weak minded ones, male and female. Among the natives are quite a few with white blood predominating and they seem much better than the rest. They are good workers have a better appearance and have not the begging streak in them that the general run of eskimo have after he comes into

¹³⁸ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports - Port Harrison, L. Weston, Patrol to Wolstenholme, P. Q., by Dog Team, 14 February 1938, p. 2.

¹³⁹ BAC, *RCMP*, R196-0-7-E, vol. 3666, G-567-56, Patrol reports - Lake Harbour, J. E. F. Wight, Patrol from the Lake Harbour detachment to Singiyah, Frobisher Bay and Return, 28 February 1929, p. 2.

contact with civilised customs. The grown men of the type stand out from the rest in their system of carrying out their camp life in hunting and travelling (p. 4)¹⁴⁰».

En analysant les relations entre les policiers et les Inuit, on peut distinguer des nuances dans la perception des Inuit en général et des employés Inuit. Les officiers apprécient la manière de vivre des Inuit dans l'Arctique, surtout lorsqu'ils restent autosuffisants par rapport au gouvernement canadien et qu'ils gardent leur mode de vie traditionnel. Cependant, on retrouve des opinions très fortes vis-à-vis de gens qui vivent près des postes et qui deviennent de plus en plus dépendants des produits et du mode de vie des blancs (Shackleton 2012, p. 12). Par exemple :

The native encountered by the patrol all live primitively in snow-houses during the winter. Taken as a whole, they are quite inferior to average Baffin Island Eskimo, and it seems that only a very few could manage to keep themselves in food solely by hunting for it. Depending, as they do, on the Trading Companies and on destitute relief for food, it is impossible to get them to live any distance from a Post. And as a result they are continually running in with something to trade or trying to beg a bit of destitute relief or debt. This is particularly true on a poor fur year such as this. If they could live solely on meat, it is my opinion that those living along the southern Coast of Hudson Straits from Wolstenholme to Wakeham Bay could do without destitute relief for the greater part of the winter, as seals seem to be fairly plentiful and usually quite a few walrus are taken during the summer. However, they either refuse to or cannot live without flour and tea and for this reason the destitute accounts generally run high on poor fur years, in my opinion this notion of their being unable to live without flour and tea is chiefly imagination and they could be made more self-reliant by refusing it to them, except of course, in extreme cases of necessity. Owing to the scarcity of deer, all their clothing is purchased from the trading stores and when fur is scarce they are consequently poor dressed. The clothing of most of the native, that were seen by the patrol, was generally patched and a trifle the worse for wear and as this is just one year after a good fur catch, one wonders in what sort of condition their clothing will be next year if the trapping proves as fruitless as it has this winter¹⁴¹.

Cependant, comme nous le verrons dans la section suivante, lorsque les policiers travaillent avec des employés Inuit, on retrouve moins de ces commentaires vis-à-vis de leurs collègues.

¹⁴⁰ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴¹ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports - Port Harrison., T. A. Bolstad, Patrol to Wakeham Bay by Dog Team, 1 May 1936, p. 8.

5.1.4. Relation entre les employés inuit et les constables de la GRC

De 1920 à 1940, comme nous l'avons mentionné plus tôt, lorsque les policiers s'installent graduellement dans l'Arctique de l'Est et qu'ils débute les patrouilles en chiens de traîneau, ils n'ont pas accès à une façon plus efficace de circuler dans le Nord. Au moment où les officiers sont en expédition avec les employés inuit, ils se retrouvent en situation de dépendance par rapport au savoir inuit. Comme l'historien William R. Morrison l'écrit : « [...] when the police met the Inuit was on the Inuit's home ground and, at least in the beginning, on the Inuit's terms (Morrison, 1985, p. 158) ». En ce qui a trait aux patrouilles faites à l'aide de chiens de traîneau, effectivement, les policiers se doivent d'entretenir de bonnes relations avec les Inuit, car ils représentent un élément clé du succès de ces expéditions. L'ancien agent de la GRC et résident du Nord Bob Pilot, commente que lorsqu'il était en poste avec le constable spécial Lazaroosie Kyak : « It was always said that at the detachment the corporal was in charge, but on patrol, Kyak was in charge » (Shackleton, 2012, p. 12). Les policiers sont généralement satisfaits du travail des employés inuit et ils le mentionnent à plusieurs reprises dans leurs rapports. Le constable T. R. Michelson lorsqu'il est en poste à Craig Harbour écrit au retour d'une patrouille en 1925 que :

In concluding this report, I wish to commend the natives who accompanied me. They worked hard and were always cheerful and willing to carry out my orders. They met the various situations which arose in a very creditable manner. I am particularly pleased with Klishook. We divided the labour between us. I did the cooking throughout the patrol and he assisted me in every way possible¹⁴².

En 1935, le constable R. C. Gray en poste à Ponds Inlet apprécie également l'éthique de travail des employés inuit lors des expéditions en chiens de traîneau :

The Police Employed Natives Kilikti and Koomanapik both proved to be excellent travellers and dog drivers, and were always willing to work, going through the rough ice encountered was hard on both men and dogs and liable to try any man's temper, but these natives always manage to come up out of a snow drift with a smile¹⁴³.

¹⁴² BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-25, Patrol reports - Craig Harbour, T. R. Michelson, Patrol to Kane Basin Detachment, 1 August 1925, p. 4.

¹⁴³ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, R. C. Gray, Patrol Report Pond's Inlet to Home Bay and return, 15 May 1935, p. 3.

Le constable Harry Stallworthy rend le même constat lorsqu'il est en poste à la péninsule de Bache au début des années 1930. Il raconte avoir une bonne première impression de ses deux collègues inughuit à son arrivée au détachement. Il écrit que : « these two men seemed vigorous, healthy and supremely self-confident ». Il semble avoir beaucoup de respect pour les accomplissements de Nukappianguaq qui travaille à la péninsule de Bache depuis 1925. Ce dernier participe entre autres à l'expédition de 1929 de l'inspecteur Joy qui parcourt plus de 2740 km, ce qui impressionne Stallworthy (Barr, 2004, p.117-118).

Bien qu'il soit possible de lire beaucoup de commentaires positifs dans les rapports de police en ce qui a trait à la qualité du travail exécuté par les employés inuit, nous avons également relevé quelques cas où il y a des points de discorde entre les Inuit et les constables de la GRC. En 1928, l'officier E. Anstead est en poste à la péninsule de Bache et entreprend avec son équipe une patrouille de 40 jours qui parcourt environ 1370 km du 22 mars au 30 avril 1928¹⁴⁴. Anstead est accompagné de deux constables spéciaux, Nookapeugwah [Nukappianguaq] et Ahkeeroo, et chacun conduit un attelage de respectivement 11, 13 et 15 *qimmiit*. Le but de l'expédition est de patrouiller l'ouest de l'île d'Ellesmere. Dès le début de la patrouille, Nukappianguaq et Anstead ne s'entendent pas sur le chemin à prendre : au final, c'est Anstead qui commande, il a donc le dernier mot¹⁴⁵. Un deuxième point de discorde se produit au courant de l'expédition. Anstead a l'intention de parcourir une bonne partie de l'île Axel Heiberg, mais Nukappianguaq lui apprend qu'il ne reste que 8 gallons d'huile pour le réchaud. En raison de cela, Anstead abandonne l'idée, il écrit :

This drum when tightly screwed down did not leak and I know that we had not used twelve gallons in eight days. I am fully aware that the natives did not wish to make this patrol, owing to tales of hardship they had heard from natives who had travelled with Dr. Cook on his supposed trip to the pole, and also because they wished to hunt bears, having the idea that they could trade same for some fabulous amount on board ship, which I

¹⁴⁴ BAC, *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, E. Anstead, Patrol on West Coast of Ellesmere Island 1928, 18 May 1928, p. 7.

¹⁴⁵ *Ibid.*, p. 1.

quickly knocked on the head. The only conclusion I can arrive at is that the oil was purposely wasted, although I have no conclusive proof, as yet¹⁴⁶.

En chemin, le conflit perdure : Anstead accuse Nukappianguaq d'utiliser le réchaud inutilement¹⁴⁷. En plus de la mésentente entre les deux hommes, les conditions météorologiques sont difficiles et certains chiens tombent malades et meurent pendant le voyage¹⁴⁸. Finalement, l'équipe retourne à la péninsule de Bache le 30 avril 1928¹⁴⁹. Le constable Anstead écrit dans son rapport que Nukappianguaq s'est mal conduit pendant la patrouille et qu'à plusieurs occasions il l'a réprimandé. Il relate que l'Inuk boudait et qu'il faisait l'opposé de ce que le constable lui ordonnait juste pour l'énerver. De plus, lorsque l'officier Anstead lui demandait d'accomplir des tâches, il n'était jamais enthousiaste à les faire et il tentait de les déléguer à Ahkeeroo, qui est un « willing and cheerful worker, but rather under the dominance of the other¹⁵⁰ ». Pour ces raisons, il croit qu'il serait préférable de trouver d'autres employés inuit pour les remplacer¹⁵¹. L'année suivante, le caporal Anstead refait la même expédition avec le constable Beatty, Ahkeeroo et Akkamalingwah à l'aide de quatre attelages de respectivement 13, 12, 15 et 14 chiens¹⁵². Du 21 mars au 6 mai, ils patrouillent environ 1745 km. Cette fois-ci, Anstead n'est pas satisfait du travail d'Ahkeeroo, qui est malade pendant une partie du voyage. Le caporal écrit dans son rapport :

The conduct of native Ahkeeroo been such that if I can procure another native I shall dismiss him. Once he threw off some provisions, which is unforgivable, alleged that his komatik was too heavy, although he was fully half-a-mile ahead of the next. Then for refusing to continue the patrol. From observations I have kept on this man he has no self confidence and is afraid to travel over strange ground without another native; needless to say they have no confidence in a white man however experience he may be, that is, speaking of the Etah natives. Even on the ice-cap he stuck to our old tracks like a leech instead of taking the short cuts, and once when he lost them and was in doubt, he hung back till I was well ahead, when he cut over and followed on my tracks, till he happened

¹⁴⁶ *Ibid.*, p. 3.

¹⁴⁷ *Ibid.*, p. 4.

¹⁴⁸ *Ibid.*, p. 5-6.

¹⁴⁹ *Ibid.*, p. 6.

¹⁵⁰ *Ibid.*, p. 7.

¹⁵¹ *Ibid.*

¹⁵² BAC, RCMP, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, E. Anstead, Patrol on the West Coast of Ellesmere Island. 1928, 22 May 1929, p. 1.

to see the old tracks again. In my opinion he is not a safe companion for an inexperienced man.

Akkamalingwah was the far superior, being cheerful, willing, and having confidence, but only drawback is that he cannot stand any arduous work, on account of his age, being about sixty years old, as a companion he is good¹⁵³.

Bien que Anstead ne semble pas apprécier le travail de Nukappiannguaq et d'Ahkeeroo dans les deux exemples présentés, l'inspecteur Joy écrit le contraire dans son rapport deux ans plus tôt, en 1927. Du 26 mars au 18 mai 1927, ils parcourent environ 2124 km¹⁵⁴. L'équipe est composée du constable Garnett, et des constables spéciaux Nukappiannguaq, Ahkeeroo et Oodee, qui conduisent quatre *qamutiit* de respectivement de 11, 14, 12 et 15 chiens. Il se déplace du poste de la péninsule de Bache vers les îles Sverdrup, King Christian, Cornwall et Graham¹⁵⁵. À la fin du périple, Joy note : « I would like to express my appreciation of the splendid manner in which Eskimos Nookapeungwak [Nukappiannguaq] and Ahkeeroo behaved on this trip. They worked very hard at times; were always willing and cheerful, and I found them both first class travellers¹⁵⁶».

Nous avons également relevé un autre cas où un constable de la GRC n'est pas satisfait du travail d'un employé inuit. En 1928, lorsque l'inspecteur C. E. Wilcox qui est en fonction au détachement de Ponds Inlet, il effectue avec son équipe une patrouille en passant par le détroit de Fury et Hecla, le bassin Foxe, la péninsule de Kelville pour se rendre à Igloolik et revenir du 20 février au 4 avril 1928¹⁵⁷. Au retour de la patrouille d'environ 1150 km, Wilcox écrit dans son rapport :

« It was my intention to push on to Repulse Bay, but Peneloo, one of my dog drivers refused to go any further stating that it was too far and that he was afraid we might not be able to return to Pond Inlet until next year. this is a big fault with the natives from this district. They are afraid to go into a strange country. I could not leave him at Igloolik as

¹⁵³ *Ibid.*, p. 4-5.

¹⁵⁴ BAC, *RCMP*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports - Bache Peninsula, A. H. Joy, Patrol to King Christian Island, 1 June 1927, p. p. 1-11.

¹⁵⁵ *Ibid.*, p. 1.

¹⁵⁶ *Ibid.*, p. 11.

¹⁵⁷ BAC, *RCMP*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-69, Patrol reports - Ponds Inlet, C. E. Wilcox, Patrol to Fury and Hecla Strait, Foxe Basin, Kelville Pen. and Igloolik, 9 April 1928, p 1-4.

I did not have sufficient rations to divide up. Much against my wishes I had to abandon the patrol further south¹⁵⁸»

Lyle Dick relève également un autre cas dans son livre *Muskox Land* (2001). En 1929, lorsque le constable N. McLean est aux commandes du détachement de la péninsule de Bache, il renvoie un employé inughuit qui travaille au poste depuis son ouverture :

I decided to let him go for he was becoming very Independent and told me on two occasions that Insp. Joy was the only one who could dismiss him, he did not want his wife to do any sewing for the members of the Detachment and during the dark period he went to one of the caches [sic] of meat. This cash [sic] consisted of eight narwhals, and [he] cashed it elsewhere for his own use, we were finding small caches all over the place during the sealing season (Dick, p. 298).

Cependant, les conflits éclatent également entre les constables de la GRC comme le relève Dick. Dans un rapport de 1929-1930 de la péninsule de Bache, le constable en charge écrit :

It is with regret that I have to report the conduct of Cst. F—. During the hunting last fall Cst. F—was forever grumbling about the way the natives were hunting, so knowing that this man had no idea of hunting in this country I told him to never mind the natives and pay attention to his own affairs, immediately he invited me to take off my hat and fight, but I refrained from this method as long as possible, but in December he carried it into personal affairs and it came to blows (Dick, 2011, p. 298).

Conclusion

Finalement, nous sommes arrivés à plusieurs constats en étudiant les écrits des policiers de la GRC lors des patrouilles dans l'Arctique de l'Est. À la base, la relation entre les officiers et les travailleurs inuit est influencée par le colonialisme canadien qui est marqué durant la période par les modèles étatique et colonisateur. Le pouvoir coercitif des policiers, ainsi que le sentiment d'*ilira* teintent l'attitude des Inuit dans leurs rapports avec les officiers. Également, les sources de GRC démontrent la présence de racisme à l'égard des Inuit. Cependant, on peut voir une différence dans la perception des Inuit en général et ceux employés par les détachements. L'éthique de travail et le mode de vie des constables spéciaux attirent un certain respect de la part des agents. De plus, ces derniers sont placés durant les patrouilles dans une situation

¹⁵⁸ *Ibid.*, p 4.

de dépendance vis-à-vis des Inuit qui détiennent des compétences et un savoir que les policiers n'ont pas.

CONCLUSION

Comme nous l'avons vu, la majorité des chercheurs qui se sont penchés sur l'implantation de la GRC dans l'Arctique l'Est au XX^e siècle et sur l'application de la justice dans le Nord soutiennent que le Canada était principalement motivé par l'affirmation de sa souveraineté sur ce territoire. Si certains de ces travaux touchent les relations entre les Inuit et les constables, elles ne sont jamais l'objet premier de leurs études. Bien que des chercheurs analysent ces données historiques en y ajoutant la perspective des relations humains-chiens, ils utilisent davantage les années 1950 comme point de départ, puisqu'il y a à ce moment l'accroissement de la présence gouvernementale dans le Nord ainsi qu'un renversement de politiques à l'égard des Inuit amène des bouleversements qui ont des impacts importants sur les populations de chiens. Cependant, aucun chercheur ne cible exclusivement les années 1920 à 1940, une période cruciale puisqu'elle représente la genèse des rapports entre les Inuit et l'État canadien. C'est pourquoi nous avons fouillé les sources de la GRC afin de nous éclairer sur les relations entre les policiers et les Inuit de l'Arctique de l'Est lors des patrouilles accompagnées de qimmiit de 1920.

Notre deuxième chapitre s'est attardé au le contexte international dans lequel évolue un Canada en recherche d'autonomie dans la première moitié du XX^e siècle. Après avoir reçu l'Arctique par cession de la Grande-Bretagne, Ottawa essaie de démontrer sa souveraineté sur ce territoire aux nations avoisinantes. Plusieurs cas reliés à la diplomatie font progresser la politique du gouvernement fédéral : la dispute de la frontière de l'Alaska, les explorateurs étrangers avant 1920, les Danois et l'île d'Ellesmere, la revendication de l'île Wrangel, l'expédition de Richard E. Byrd et de Donald B. MacMillan en 1925, le règlement de l'affaire Otto Sverdrup ainsi que la querelle entre le Danemark et la Norvège pour le Groenland. En réaction à ces

événements qui remettent en question la souveraineté canadienne sur l'archipel Arctique, l'État instaure les patrouilles annuelles en bateau et installe des postes de la GRC en territoire nordique. Dans la continuité de son entreprise coloniale, le gouvernement veut ainsi implanter son autorité sur le Nord et apprendre les lois canadiennes à ses habitants.

Le chapitre III explore le contexte de création des postes de la GRC dans l'Arctique orientale au cours des années 1920 à 1940. Pendant la période, huit détachements sont construits à des endroits stratégiques : Port Burwell (1920), Ponds Inlet (1922), Craig Harbour (1922-1926 et 1933-1940), Pangnirtung (1923), Dundas Harbour (1924-1933 et 1945-1951), la péninsule de Bache (1926-1933), Lake Harbour (1927) et Port Harrison (1936-1939). L'arrivée des postes de police dans ces régions amène plusieurs changements sociaux pour les Inuit. Pour plusieurs d'entre eux, c'est la première fois qu'ils cohabitent avec des agents coloniaux de façon permanente. En s'installant dans l'Arctique, le Canada en vient à transformer le mode de vie des Inuit déjà altéré par les périodes de contact précédentes. Cela signifie également le début des patrouilles de la GRC à l'aide de traîneaux à chiens afin d'étendre les lois canadiennes, de surveiller les populations inuit et d'affirmer la souveraineté du Canada sur l'Arctique. Lors de ces expéditions, les agents de police effectuent plusieurs tâches : appliquer les législations, offrir de l'aide alimentaire et médicale et explorer le territoire. La mise en place de ces patrouilles crée un nouveau type d'emploi pour les Inuit sollicitant leurs savoirs traditionnels. Ces travailleurs que l'on peut classer sous trois catégories, les constables spéciaux, les employés temporaires et les prisonniers, occupent une multitude de postes pour les détachements : conducteur de chiens, guide, interprète et chasseur.

Dans le chapitre IV, nous nous sommes attardés à un des acteurs clés de notre recherche, le *qimmiq*, car il participe à la majorité des patrouilles faites de 1920 à 1940. La relation qu'entretiennent les Inuit avec leurs chiens est un aspect très important afin

de comprendre la culture inuit. De plus, lors de l'arrivée de la GRC dans l'Arctique orientale en 1920, le *qimmiq* devient une partie intégrante du mode de vie des agents en poste aux détachements. Chez les Inuit, il est indispensable tant au niveau économique que culturel. Pour en venir à cet objectif, un Inuk doit le dresser dans le but que le chien puisse exercer son rôle dans la société. L'entretien de ces animaux demande beaucoup de temps, surtout en ce qui a trait à la nourriture l'hiver afin d'alimenter les attelages canins en viande. Le chien occupe également une place importante dans l'univers mythique et symbolique inuit. En lien avec l'âme-tarniq, de l'atiq et de l'inua, il se retrouve à mi-chemin entre le monde des animaux et des humains. Cette position détermine, entre autres, pourquoi il est justifié de le tuer : s'il menace la société, s'il est malade ou blessé, dans l'intention de guérir son maître et dans le but de hâter la fin du monde. Également, de 1920 à 1940, plusieurs affections épidémiques frappent les *qimmiit* de l'Arctique de l'Est. Ces chocs bactériologiques perturbent le mode de vie des Inuit et la tenue de certaines patrouilles de la GRC dans la région. Outre ces difficultés, le bon déroulement des expéditions de police dépend directement des attelages de chiens. Pour ce faire, ils doivent être bien alimentés. Cette facette des patrouilles demeure un stress constant pour les constables. En plus de la nourriture, les Inuit et les officiers doivent apprendre à travailler avec le chien qui reste un animal imprévisible avec ses qualités et ses défauts.

Dans le chapitre V, nous avons discuté de l'aspect central de ce mémoire : la relation entre les agents de la GRC et les travailleurs inuit durant les patrouilles canines dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940. En raison de la volonté de solidifier la souveraineté canadienne dans l'Arctique, les policiers s'installent dans la région afin d'appliquer les lois. Les rapports qui se développent entre les constables et les Inuit sont marqués par le colonialisme canadien sous la forme des modèles étatique et colonisateur. Le pouvoir coercitif des agents de la GRC, ainsi que le sentiment d'*ilira* influence les comportements des Inuit dans leurs interactions avec les officiers. Bien que les archives de police contiennent des propos racistes envers les Inuit, on peut

distinguer des perceptions différentes entre les Inuit en général et ceux employés par les détachements. L'éthique de travail et le mode de vie des constables spéciaux attirent un certain respect de la part des agents. De plus, ces derniers sont placés durant les patrouilles dans une situation de dépendance vis-à-vis des Inuit qui détiennent des compétences et un savoir que les policiers n'ont pas. Il est donc possible de faire une distinction dans la relation qu'entretiennent les constables de la GRC avec les Inuit au cours de la période qui précède la Seconde Guerre mondiale en comparaison avec d'autres populations autochtones. En raison de l'imposition tardive du pouvoir colonial canadien dans l'Arctique de l'Est, lorsque les premiers constables arrivent dans les années 1920, les Inuit sont toujours autosuffisants et la coexistence avec les officiers s'opère sur un territoire qu'ils maîtrisent depuis des siècles. Étant donné les contextes différents dans lesquels évoluent les agents de police dans leurs rencontres avec les Autochtones et les Inuit, on peut remarquer la présence d'une appréciation distincte de ces groupes. Ainsi, nous pouvons conclure, comme Morrison et Shackleton l'avançaient, que la perception des Inuit par les constables est influencée par la connaissance de leur environnement et leur indépendance. Bien que les policiers représentent un pouvoir coercitif, ils se doivent de garder de bons rapports avec les populations inuit, car les constables restent en situation de dépendance par rapport au savoir inuit lors des patrouilles en *qimmiq* de 1920 à 1940. Il en ressort un constat déjà observé par plusieurs chercheurs lors de contextes historiques différents : la dépendance des colonisateurs envers les Autochtones les oblige à privilégier de bonnes relations avec ceux-ci, sans que ces interactions soient pour autant exemptes de racisme et d'ethnocentrisme.

Il faut rappeler que ce mémoire est construit à partir de sources écrites par des policiers de la GRC. En ce sens, notre travail se limite aux traces du passé contenues dans leurs journaux. Cependant, il serait possible d'en apprendre davantage grâce à l'histoire orale : un aspect de la recherche que nous n'avons pas exploité, mais que nous comptons utiliser dans nos prochains travaux. Étant donné que l'historiographie

sur la question date déjà de plusieurs années et qu'il existe peu d'information sur le sujet, nous avons cru bon de faire ce travail de mise en contexte avant de nous lancer dans une recherche axée sur l'histoire orale. Également, plusieurs fonds d'archives doivent être fouillés afin de mieux documenter les relations entre les policiers de la GRC, les Inuit et leurs chiens. Peu d'études analysent ces interactions à l'aide des dossiers des autres agents coloniaux présents dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940. Pour nous éclairer sur la situation, nous devons fouiller les fonds d'archives des missionnaires catholiques et protestants, des postes de traite de fourrures, entre autres, la CBH, l'Arctic Gold Exploration Syndicate et la compagnie Revillon Frères, des explorateurs, des cinéastes, des entreprises qui exploitent les ressources naturelles, etc. En plus, comme nous l'avons mentionné plus tôt, il faut faire des recherches par l'entremise de l'histoire orale en collaboration avec les communautés inuit dans le but d'obtenir leur perception sur cette période.

Annexe A

Divisions responsables des détachements nordiques de la GRC dans l'Est du Canada de 1920 à 1940
Quartier général (Est de l'Ontario) 1920 à 1931¹⁵⁹
Port Burwell (1920)
Ponds Inlet (1921)
Craig Harbour (1922-1926)
Pangnirtung (1924)
Dundas Harbour (1924)
Chesterfield Inlet (1925)
Péninsule de Bache (1926)
Lake Harbour (1927)
Baker Lake (1931)
Division C (Québec) 1932¹⁶⁰
Abercorn
Amos
Bersimis
Carleton
Clarenceville
Coaticook
Cross Point
Dundas Harbour *
Estcourt
Franklin Centre
Gascons West
Gaspé

¹⁵⁹ (GRC, 1921 à 1932)

¹⁶⁰ (GRC, 1933, p. 140)

Hemminford
Huntington
Joliette
Lake Harbour *
Lacolle
Matane
Mansonville
Montréal
Pangnirtung *
Péninsule de Bache *
Pointe Bleue
Ponds Inlet *
Port Alfred
Port Burwell *
Québec
Rimouski
Rivière du Loup
Rock Island
Seven Islands
Sherbrooke
St. Agnès de Dundee
Ste. Anne des Monts
St. Armand
St. Georges de Beauce
Three Rivers
Division G (Territoires du Nord-Ouest) 1933 à 1939¹⁶¹

¹⁶¹ (GRC, 1933 à 1939)

Aklavik
Arctic Red River
Baker Lake (Fermé en 1936, rouvert en 1939)
Cambridge Bay
Cameron Bay (fermé en 1937?)
Chesterfield Inlet
Coppermine
Eskimo Point (1937)
Craig Harbour *
Fort Smith
Good Hope
Lake Harbour *
Maitland Point (1937-1939)
Norman
Pangnirtung *
Pearce Point (fermé en 1935)
Ponds Inlet *
Port Burwell * (fermé en 1936)
Port Harrison (1936 à 1939)
Port Radium (1938)
Providence
Rae
Reliance
Resolution
Simpson
Yellow Knife River (1938)

Division G 1940¹⁶²
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>
Aklavik
Arctic Red River
Baker Lake
Cambridge Bay
Chesterfield Inlet
Coppermine
Eskimo Point
Craig Harbour *
Fort Smith
Good Hope
Lake Harbour *
Norman
Pangnirtung *
Pearce Point (fermé en 1935)
Ponds Inlet *
Port Radium
Providence
Rae
Reliance
Resolution
Simpson
Yellow Knife River
<i>Yukon</i>
Dawson

¹⁶² (GRC, 1940, p. 210-211)

Granville
Mayo
Old Crow
Selkirk
Teslin
Whitehorse

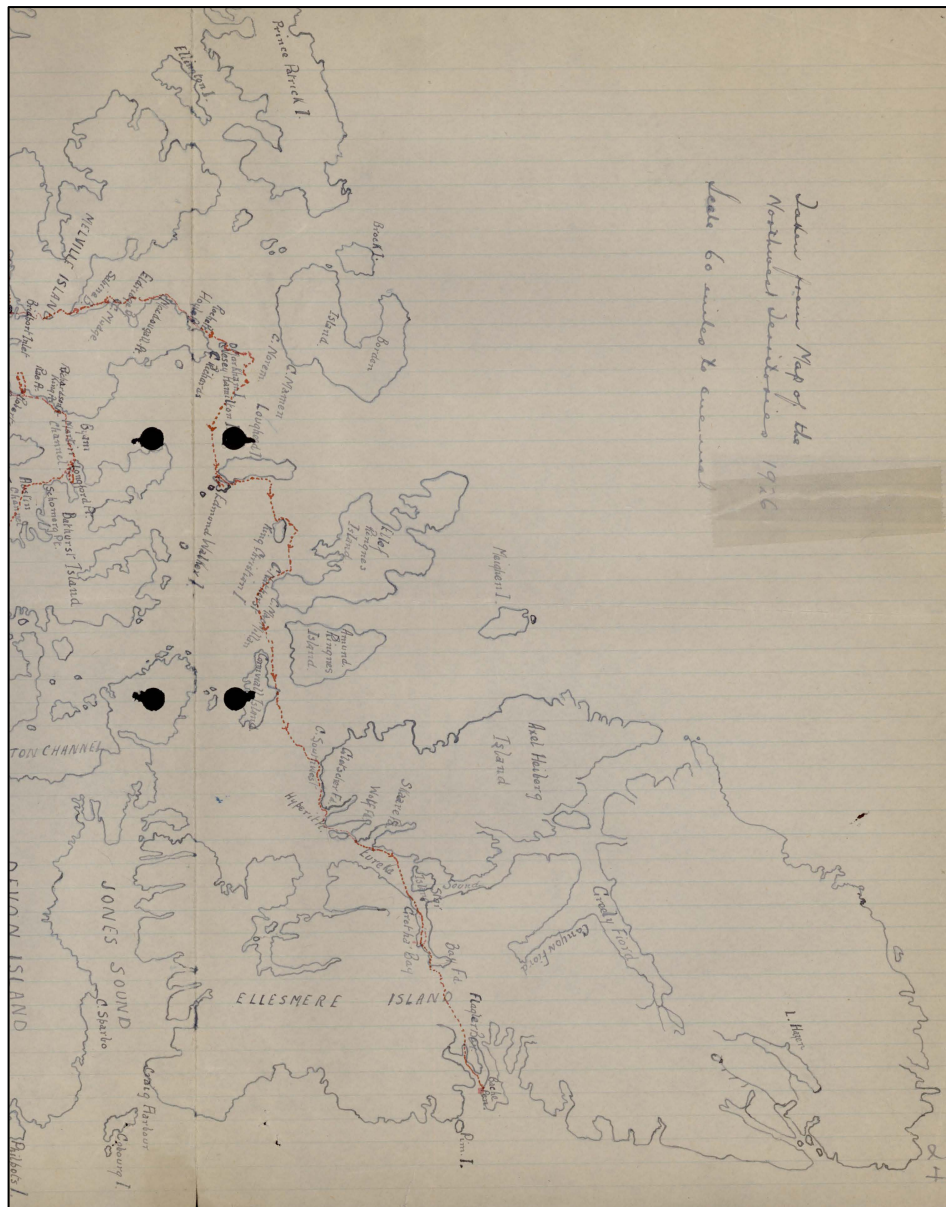
Annexe B

Postes de traite dans l'Arctique de l'Est de 1920 à 1940¹⁶³
Albert Harbour (1903-1923)
Amadjuak (1921-1934)
Arctic Bay (1926-)
Blacklead Island (1921-1936?)
Button Point (1914-1923?)
Cape Dorset (1913-)
Cape Haven (1911?-1928?)
Cape Henry Kater (1920-1927)
Cape Mercy (1911?-1928?)
Clyde River (1923-)
Dundas Harbour (1934-1936) *
Durban Harbour (1910-1927?)
Fort Ross (1937-1948)
Hall Bay (1914-1920)
Igloolik (1939-)
Kekerten (1915-1925?)
Kivitoo (1911?-1926?)
Lake Harbour (1911) *
Livingstone Fiord (1924-1925)
Mingoaktuk (1911?-1927?)
Oshualuk (1918-1933?)
Pangnirtung (1921) *
Pasley Bay (1939-1940)
Ponds Inlet (1921) *
Port Burwell (1895? Rouvert 1916-1936) *
Port Leopold (1926-1940)
Port Harrison (1920-) *
Salmon River (1912-1919)
Smirlling Bay (1921?-1925?)
Tuluktan (1916-1920)
Ward Inlet (1922-1948)

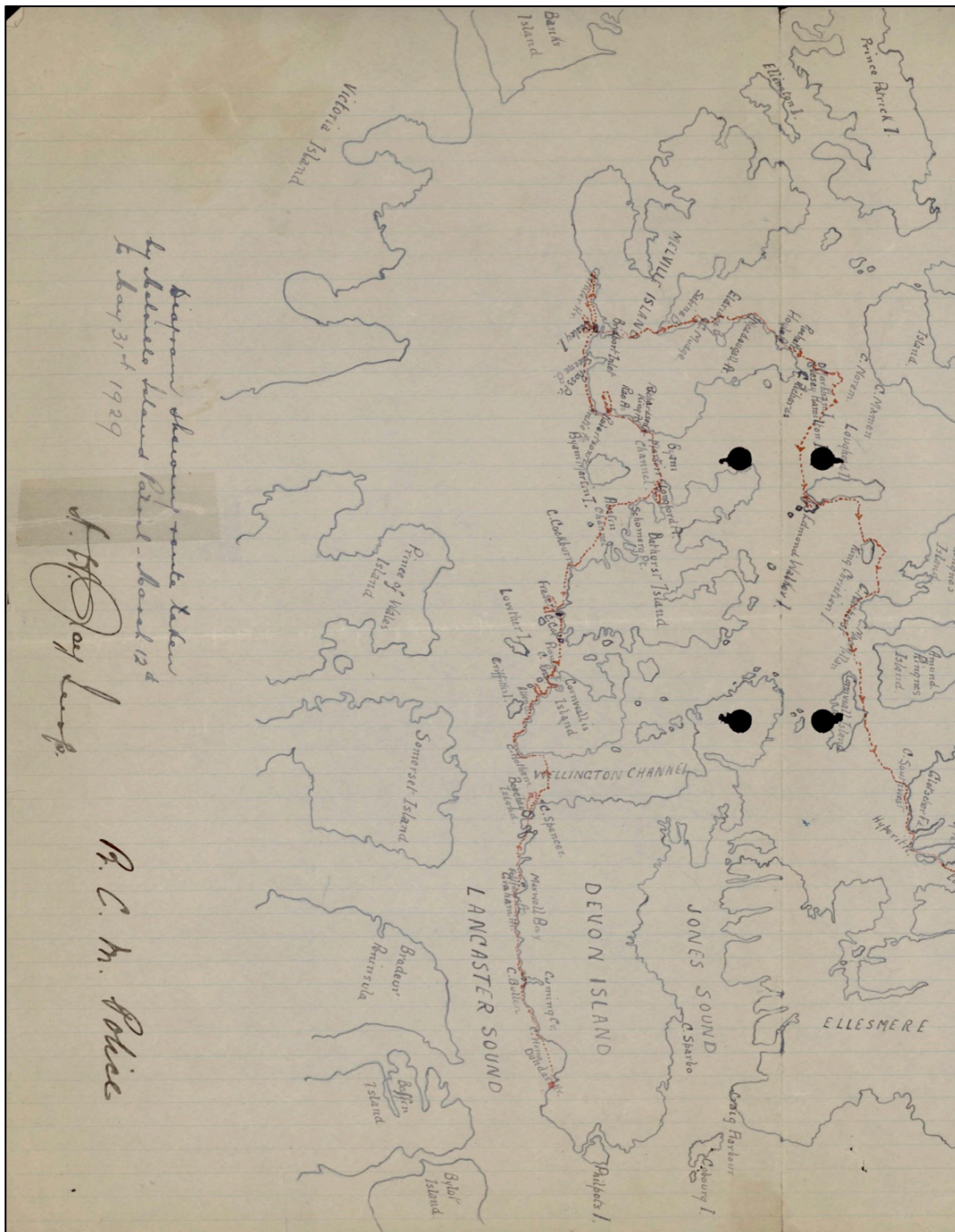
¹⁶³ (Usher, 1976, p. 164)

Annexe C¹⁶⁴

Carte d'une patrouille faite par l'inspecteur A. H. Joy et son équipe en 1929



¹⁶⁴ BAC, RCMP, R196-150-4-E, vol 3663, G-567-70, Patrol reports – Dundas Harbour, A. H. Joy, Patrol from Dundas Harbour to Nelville Island and Bache Peninsula, Overland via Croker Bay and Belcher Point map, 1929.



BIBLIOGRAPHIE

I. Archives

- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-0-7-E, vol. 3666 partie 1, G-567-56, Patrol reports – Lake Harbour- Northwest Territories, 1928 à 1941.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-136-X-E, vol. 3013, G-567-70, Patrol reports – Bache Peninsula, 1926 à 1932.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-25, Patrol reports – Craig Harbour detachment, 1925 à 1956.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3663, G-567-70, Patrol reports – Dundas Harbour- Northwest Territories, 1926 à 1951.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3667 partie 1, G-567-66, Patrol reports – Pangnirtung- Northwest Territories, 1924 à 1941.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-70, Patrol reports –Port Burwell- Northwest Territories, 1922 à 1935.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3668, G-567-71, Patrol reports – Port Harrison - Québec, 1936 à 1960.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-150-4-E, vol. 3668 partie 1 et 2, G-567-69, Patrol reports – Ponds Inlet detachment - Northwest Territories, 1922 à 1937 et 1938 à 1943.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Journal Craig Harbour, 1932 à 1939.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-176-0-E, vol. 8135 à 8138 et 8141, Pond Inlet - Daily Diary, 1932 à 1965.
- BAC. *Royal Canadian Mounted Police fonds*, R196-176-0-E, vol. 8141, Daily Diary Unknown detachment, 1924 à 1930.

- Gendarmerie royale du Canada. (1921). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1920*. Ottawa : Thomas Mulvey, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1922). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1921*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1923). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1922*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1924). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1923*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1925). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1924*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1925). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1924*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1927). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1926*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1928). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1927*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1929). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1928*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1930). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1929*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1931). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1930*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.

- GRC. (1932). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1931*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1933). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended September 30, 1932*. Ottawa : F. A. Acland, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1934). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Eighteen Months Ended March 31, 1934*. Ottawa : J. O. Patenaude, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1935). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended March 31, 1935*. Ottawa : J. O. Patenaude, I.S.O. Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1936). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended March 31, 1936*. Ottawa : J. O. Patenaude, I.S.O. Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1937). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended March 31, 1937*. Ottawa : J. O. Patenaude, I.S.O. Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1938). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended March 31, 1938*. Ottawa : J. O. Patenaude, I.S.O. Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- GRC. (1940). *Report of the Royal Canadian Mounted Police for the Year Ended March 31, 1940*. Ottawa : Edmond Cloutier, Printer to the King's Most Excellent Majesty.
- (GRC) Gendarmerie royale du Canada (2006). *The RCMP and the Inuit Sled Dogs (Nunavut and Northern Quebec: 1950-1970)*. Ottawa : Gendarmerie royale du Canada.

II. Références

- Abele, F. (1989). Canadian Contradiction: Forty Years of Northern Political Development. Dans Coates, K. et Morrison W. R. (Dir.), *Interpreting Canada's North: Selected readings* (p. 309-332). Mississauga : Copp Clark Pitman.

- Backhouse, C. (2001). *Colour-Coded: A Legal History of Racism in Canada 1900–1950*. Toronto : University of Toronto Press.
- Balikci, A. (1970). *The Netsilik Eskimo*, Garden City, New York, The Natural History Press.
- Barr, W. (2004). *Red Serge and Polar Bear Pants : The Biography of Harry Stallworthy, RCMP*. Edmonton : The University of Alberta Press.
- Barret, M. (1994). *Killiniq (Port Burwell) An Environmental Survey*. Kuujjuak : Makivik corporation.
- Boas, F. (1901). The Eskimo of Baffin Land and Hudson's Bay. *Bulletin of the American Museum of Natural History*, 15(1).
- Bonesteel, S. (2008). *Les relations du Canada avec les Inuit : Histoire de l'élaboration des politiques et des programmes*. Ottawa : Affaires indiennes et du Nord Canada.
- Bordin, G. (2011) L'expression lexicale de la peur en inuktitut dans le nord de la Terre de Baffin. *Études/Inuit/Studies*, 35(1-2), 223-244.
- Briggs, J. (1970). *Never in Anger. Portrait of an Eskimo Family*. Cambridge : Harvard University Press.
- Brody, H. (1991). *The People's Land: Inuit, Whites and the Eastern Arctic*. Vancouver : Douglas and McIntyre.
- Brody, H. (2003). *Inuit, Indiens, chasseurs-cueilleurs, les exilés de l'Eden*. Paris : du Rocher.
- Brown, C. (1999). *Histoire générale du Canada*. Trad. Ramsay Cook et al. Paul-André Linteau, dir. de l'édition française. Montréal : Boréal.
- Brummer, F. 1970. Sled Dogs and Dog Sleds. *Canadian Geographical Journal*, 80(4), 118-125.
- Brunet, P. et Lévesque, F. (2017). Dynamiques culturelles et représentations sociales du chien dans la communauté inuit de Kuujjuaq (Nunavik). *Études/Inuit/Studies*, 41(1-2), 265-283
- Burke, P. (2008). *What is cultural history ?* Polity Press : Cambridge.

- Cavell, J. et Noakes, J. (2010). *Acts of Occupation. Canada and Arctic Sovereignty, 1918-25*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- Cellura, D. (1989). *Les voyageurs du froid – Chiens de traîneaux*. Paris : Hoëbeke.
- Coates, K. S. (1984). *Best Left As Indians: Native-White Relations In The Yukon Territory. 1840-1950*. Thèse de doctorat, Université de la Colombie Britannique, Vancouver.
- Coates, K. S. (1985). *Canada's Colonies: A History of the Yukon and Northwest Territories*. Toronto : Lorimer.
- Coates, K. S. (1991). *Best Left as Indians Native-White Relations in the Yukon Territory, 1840-1973*. McGill-Queens University Press : Montreal.
- Coates, K. S. et Morrison, W. R. (1989). *Interpreting Canada's North: Selected readings*. Mississauga : Copp Clark Pitman.
- Coates, K. S., Lackenbauer, P. W., Morrison, W. R., et al. (2008). *Arctic Front: Defending Canada in the Far North*. Toronto : Thomas Allen Publisher.
- Comaroff, J. L. et Comaroff, J. (1992). *Ethnography and the Historical Imagination*. San Francisco : Westview Press.
- Croteau, J.-J. (2010). *Rapport final de l'Honorable Jean-Jacques Croteau, juge retraité de la Cour supérieure relativement à son mandat d'examen des allégations d'abattage de chiens de traîneau inuits au Nunavik (1950-1970)*, Montréal : Société Makivik
- Cummins, B. D. (2002). *First Nations, First Dogs: Canadian Aboriginal Ethnology*. Calgary : Detselig Enterprises Ltd.
- Damas, D. (1984). *Copper Eskimos*. Dans David Damas, *Handbook of North American Indians Volume 5 Arctic* (p. 397-414). Smithsonian Institution : Washington.
- Damas, D. (1993). Shifting relations in the administration of Inuit: The Hudson's Bay Company and the Canadian Government. *Études/Inuit/Studies*, 17(2), 5-28.
- Damas, D. (2002). *Arctic Migrants/Arctic Villagers. The Transformation of Inuit Settlement in the Central Arctic*. Montréal & Kingston : McGill-Queen's University Press.

- De Trémaudan, A. H. (1916). *The Hudson Bay Road (1498-1915)*. New York : E. P. Dutton & Co.
- Delâge, D. (2007). Regards croisés sur les chiens en contexte colonial canadien. Dans J. Oosten & Laugrand (dirs.), *La nature des esprits dans les cosmologies autochtones* (p. 279–321). Québec : Les presses de l'Université Laval
- Dick, L. (2001). *Muskox Land: Ellesmere Island in the Age of Contact*. Calgary : University of Calgary Press.
- Diubaldo, R. J. (1967). Wrangling Over Wrangel Island. *The Canadian Historical Review*, 48(3), 201-226.
- Diubaldo, R. J. (1981). The Absurd Little Mouse: When Eskimos Became Indians. *Journal of Canadian Studies*, 16 (2), 34-40.
- Diubaldo, R. J. (1985). *The Government of Canada and the Inuit, 1900-1967*. Ottawa : Research Branch, Corporate Policy, Department of Indian and Northern Affairs Canada.
- Fossett, R. (2001). *In Order to Live Untroubled. Inuit of the Central Arctic, 1550-1940*. Winnipeg : The University of Manitoba Press.
- Freuchen, P. (1935). The Eskimo Dog. Dans *Mammals, partie II, Report of the Fifth Thule Expédition 1921-1924, vol II, no 4-5*, (p. 141-187). Copenhague : Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag.
- Gagnon, B. (2009) *Le passage Du Nord-Ouest- Un détroit stratégique dans d'Arctique et une remise en question de la souveraineté canadienne* (mémoire de maîtrise). Université du Québec à Montréal. Repéré dans Archipel à <https://archipel.uqam.ca/2012/1/M10849.pdf>
- Gjerstad, O. et J. Sanguya (Réalisateur). (2010). *Qimmiit: A Clash of Two Truths* [film documentaire]. Office national du film du Canada et Piksuk Media.
- Grant, S. D. (1988). *Sovereignty or Security? Government Policy in the Canadian North, 1936-1950*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- Grant, S. D. (1991). A Case of Compounded Error: The Inuit Resettlement Project, 1953, and the Government Response, 1990. *Northern Perspectives*, 19(1), 3-29.

- Grant, S. D. (2002). *Arctic Justice: On Trial for Murder, Pond Inlet, 1923*. Montréal : McGill-Queen's University Press.
- Grant, S. D. (2010). *Polar Imperative. A History of Arctic Sovereignty in North America*. Vancouver : Douglas & McIntyre.
- Grant, S. D. (2016a). Arctic Sovereignty and the Relevance of History. Dans Berry, D. A., Bowles, N. et Jones, H. (Dir.), *Governing the North American Arctic: Sovereignty, Security and Institutions* (p. 29-50). Oxford : Palgrave Macmillan.
- Grant, S. D. (2016b). "Errors Exposed" *Inuit Relocations to the High Arctic, 1953–1960*. Calgary : Arctic Institute of North America.
- Han, K., 2018. *The Canadian Inuit Dog. Icon of Canada's North*. Sea Cliff : Revodana Publishing.
- Harper, K. (2015). *In Those Days. Arctic Crime and Punishment. Book 2*. Iqualuit : Inhabit Media.
- Harper, K. (2017). *Thou Shalt Do No Murder. Inuit, Injustice and the Canadian Arctic*. Iqualuit : Nunavut Arctic College Media.
- Harring, S. (1989). The Rich Men of the Country : Canadian Law in the Land of the Copper Inuit, 1914-1930. *Ottawa Law Review*, 21(1). 1-64.
- Hazell, S. (1991). The High Arctic resettlement experiment: A question of fundamental justice. *Northern Perspectives* 19(1). 30-1.
- Inukpuk, A. (2009). *Qimutsiutiliurniq : How to Raise a Dog Team*. Montréal : Institut culturel Avataq.
- Jenkins, M. (2006). *Bloody Falls of the Coppermine: Madness, Murder, and the Collision of Cultures in the Arctic, 1913*. New York : Random House.
- Jenness D. (1959). *The Life of the Copper Eskimos. Southern Party 1913-16*, Ottawa, F.A.
- Jenness, D. (1964). *Eskimo Administration: II. Canada*. Montréal : Arctic Institute of North America.

- Kerr, D. et Holdsworth, D. W. (1990). *Historical Atlas of Canada. Volume III. Addressing the Twentieth Century, 1891-1961*. Toronto : University of Toronto Press.
- Kikkert, P. et Lackenbauer, P. W. (2014). *Legal Appraisals of Canada's Arctic Sovereignty: Key Documents, 1905-56*. Calgary : P. Whitney Lackenbauer/Adam Lajeunesse. Repéré à <http://pubs.aina.ucalgary.ca/dcass/81350.pdf>
- Kulchyski, J. et Tester, F. (1994). *Tammarniit (Mistakes) Inuit Relocation in the Eastern Arctic, 1939-63*. Vancouver : UBC Press.
- Kumlien, L. (1879) *Contributions to the Natural History of Arctic America, Made in Connection with the Howgate Polar Expédition, 1877-78*. Washington : Government Printing Office.
- Laugrand, F. (1998). Premiers catéchismes et méthodes catéchistiques des missionnaires anglicans et oblats chez les Inuit de l'Arctique de l'Est (1852-1937). *SCHEC, Études d'histoire religieuse*, 64, 9-29.
- Laugrand, F. (2002) *Mourir et renaître. La réception du christianisme par les Inuit de l'Arctique de l'Est canadien (1890-1940)*. Québec : Les Presses de l'Université Laval.
- Laugrand, F. et J. Oosten. (2002). Canicide and Healing: the Position of the Dog in the Inuit Cultures of the Canadian Arctic. *Anthropos*. 97(1), 89-105
- Lévesque, F. (2008). *Les Inuit, leurs chiens et l'administration nordique, de 1950 à 2007. Anthropologie d'une revendication inuit contemporaine* (Thèse de doctorat). Université Laval.
- Lévesque, F. (2010). Le contrôle des chiens dans trois communautés du Nunavik au milieu du 20e siècle. *Études/Inuit/Studies*, 34(2), 149–166.
- Lévesque, F. (2011). An Ordinance Respecting Dogs. Dans M. Daveluy, F. Lévesque, & J. Ferguson (dirs.), *Humanizing Security in the Arctic* (p. 73–90). Edmonton : CCI Press.
- Lévesque, F. (2015). Là où le bât blesse : soixante ans de gestion des chiens au Nunavik. Dans M. Cros, J. Bondaz et F. Laugrand (dir.), *Bêtes à pensées. Visions des mondes animaux* (p. 65-85). Paris : Éditions des Archives contemporaines.

- Lévesque, F. (2018). Threatening the Fantasy of an Arctic Welfare State: Canada, Quebec and Inuit Dogs in Qikiqtaaluk and Nunavik between 1957 and 1968. Dans R. Losey, R. Wishart & J. P. Looovers (dirs.) *Dogs in the North. Stories of cooperation and co-domestication* (p. 172-190). Londres : Routledge.
- Lévesque, F. (2019). Ni animal de compagnie, ni animal de travail : proximité et mise à l'écart du *qimmiq* (chien) dans les familles inuites de l'Arctique central canadien avant la sédentarisation. *Enfances Familles Générations*. À paraître dans le numéro 32. Repéré à <https://journals.openedition.org/efg/6408>
- Lowther, K. (1989) *An exercise in sovereignty: The Government of Canada and the Inuit relocation of 1953* (Mémoire de Maîtrise). University of Calgary.
- Mackinnon, C. S. (1991). Canada's Eastern Arctic Patrol 1922–68. 27(161) *Polar Record*, 93-101.
- MacRury, I. K. (1991). *The Inuit Dog: Its Provenance, Environment and History* (Mémoire de maîtrise). University of Cambridge.
- Marcus, A. R. (1991). Out in the Cold: Canada's Experimental Inuit Relocation to Grise Fiord and Resolute Bay. *Polar Record*, 27(163), 285-96.
- Marcus, A. R. (1995a). *Inuit Relocation Policies in Canada and other Circumpolar countries, 1925-60*. Ottawa : Royal Commission on Aboriginal Peoples.
- Marcus, A. R. (1995b). *Relocating Eden: The Image and Politics of Inuit Exile in the Canadian Arctic*. Lebanon : University Press of New England.
- Marcus, Al. R. (1992). *Out in the Cold: The legacy of Canada's Inuit relocation experiment in the High Arctic*. Copenhagen : International Work Group on Indigenous Affairs.
- Mathiassen, T. (1928). *Material Culture of the Iglulik Eskimos, Report of the Fifth Thule Expédition 1921-24, vol.6, no. 1*. Copenhagen : Gyldendalske Boghandel, Nordisk Forlag.
- McHugh, S. (2013). 'A Flash Point in Inuit Memories' : Endangered Knowledges in the Mountie Sled Dog Massacre. *ESC : English Studies in Canada*, 39(1), p. 149-175.
- Mitiarjuk (1994). Encyclopédie inuit de Mitiarjuk. Sauniq – les homonymes. *Tumivut*, 5, 73-80.

- Montcombroux, G. (2002). *The Canadian Inuit Dog : Canada's Heritage*. Winnipeg : Whippoorwill Press.
- Montcombroux, G. (2015). *The Inuit Dog of the Polar North*. Winnipeg : Whippoorwill Solitude Publishing.
- Morrison, W. R. (1973). *The Mounted Police on Canada's Northern Frontier, 1895-1940* (Thèse de doctorat). Université de l'Ouest de l'Ontario.
- Morrison, W. R. (1974). Native Peoples of the Northern Frontier. Dans H. A. Dempsey (Dir.), *Men in Scarlet* (p. 76-94). Calgary : McClelland and Stewart.
- Morrison, W. R. (1984). *Under the Flag: Canadian Sovereignty and the Native People in Northern Canada*. Ottawa : Departement of Indian and Northern Affairs Canada.
- Morrison, W. R. (1985). *Showing the Flag: The Mounted Police and Canadian Sovereignty in the North, 1894-1925*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- Morrison, W. R. (1986). Canadian Sovereignty and the Inuit of the Central and Eastern Arctic. *Études/Inuit/Studies*, 10(1-2), 245-259.
- Morrison, W. R. (1989). Eagle Over the Arctic: Americans in the Canadian North, 1867-1985. Dans Coates, K. S. et Morrison, W. R. (Dir.), *Interpreting Canada's North: Selected readings* (p. 169-184). Mississauga : Copp Clark Pitman.
- Morrison, W. R. (1998). *True North: The Yukon and Northwest Territories*. Toronto : Oxford University Press.
- Moyles, R. G. (1979). *British Law and Arctic Men: The Celebrated 1917 Murder Trials of Sinnisiak and Uluksuk, First Inuit Tried Under White Man's Law*. Saskatoon : Western Producer Prairie Books.
- Oosten, Jarich et F. Laugrand. (2001). *Travelling and Surviving on Our Land. Inuit Perspective on the 20th Century*. Iqaluit : Nunavut Arctic College / Nortext.
- Otak L. et Pitsiulak-Stevens, P. (2014). *Inuit Kinship and Naming Customs in Baffin Region*. Iqaluit : Nunavut Arctic College.
- Parry, W. E. (1824). *Journal of a Second Voyage for the Discovery of a Northwest Passage from the Atlantic to the Pacific*. Londres : John Murray.

- Patenaude, A. L. (1989). *Administration of Justice Canada's Northwest Territories, 1870-1990: A Case Study in Colonialism and Social Change* (Mémoire de maîtrise). Université Simon Fraser.
- Pelly, D. F. (2001). *Sacred Hunt. A Portrait of the Relationship between Seals and Inuit*. Seattle : University of Washington Press.
- Pharand, D. (2008). *Canada's Arctic waters in international law*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Qikiqtani Truth Commission (2013a). *Qikiqtani Truth Commission Community Histories 1950-1975*. Iqaluit : Inhabit Media Inc.
- Qikiqtani Truth Commission, (2013b). *Qikiqtani Truth Commission. Thematic Reports and Special Studies 1950-1975*, Iqaluit : Inhabit Media Inc.
- Reinhart, T.R. (1964). *The Role of the Dog in Eskimo Culture* (Mémoire de maîtrise). George Washington University.
- Saint-Pierre, M. (2005). *Joseph-Elzear Bernier : Capitaine et coureur des mers, 1852-1934*. Québec : Septentrion.
- Saladin d'Anglure, B. (1970). Nom et parenté chez les Esquimaux Tarramiut du Nouveau-Québec. Dans J. Pouillon et P. Maranda (éditeurs) *Échanges et communications* (p. 1013-1039). Paris : Mouton.
- Saladin d'Anglure, B. (1977). Iqallijuq ou les réminiscences d'une âme-nom inuit. *Études/Inuit/Studies*, 1(1), 33-63.
- Saladin d'Anglure, B. (avec la collaboration de Klaus Georg Hansen). (1997). Svend Frederiksen et le chamanisme inuit ou la circulation des noms (atiq), des âmes (tarniit), des dons (tunijjutit) et des esprits (tuurngait). *Études/Inuit/Studies*, 21(1-2), 37-73.
- Sawaya, J-P. (2012). *Au nom de la loi, je vous arrête ! Les Amérindiens du Québec et la Dominion Police, 1880-1920*. Québec : Septentrion.
- Schledermann, P. (2003) The Muskox Patrol: High Arctic Sovereignty Revisited. *Arctic*, 58(1), 101-109.
- Shackleton, R. (2012). "Not Just Givers of Welfare": The Changing Role of the RCMP in the Baffin Region, 1920–1970. *The Northern Review*, 36(aut.), 5–26.

- Shannon, K.A. (1997). *The Unique Role of Sled Dogs in Inuit Culture: An Examination of the Relationship. Between Inuit and Sled Dogs in the Changing North* (Mémoire de maîtrise). University of Alberta.
- Société Makivik. (2005). *Echo of the Last Howl*. Kuujuaq : Makivik Corporation.
- Tester, F. (2010a). Can the Sled Dog Sleep? Postcolonialism, Cultural Transformation and Consumption of Inuit Culture. *New Proposals: Journal of Marxism and Interdisciplinary Inquiry*, 3(3), 7–19.
- Tester, F. (2010b). Mad Dogs and (mostly) Englishmen: Colonial Relations, commodities, and the fate of Inuit Sled Dogs. *Études/Inuit/Studies*, 34(2), 129-147.
- Tester, F. J. et P. Kulchyski. (1994). *Tammarniit (Mistakes): Inuit Relocation in the Eastern Arctic, 1939-63*. Vancouver : University of British Columbia Press.
- Tumivut. *Special Issue: Qimmiit-Eskimo Dogs*. (2000). Montréal : Avataq Cultural Institute.
- Turner, L. M. (1979). *Ethnology of the Ungava District, Hudson Bay Territory. Indians and Eskimos in the Quebec-Labrador peninsula*. Québec : Inuksiutiit Association, PressComéditext.
- Usher, P. J. (1976). Fur Trade Posts of the Northwest Territories: 1870-1970. Dans M. Freeman (ed.) *Inuit Land Use and Occupancy Project*, volume II (p. 153-168). Ottawa : Department of Indian and Northern Affairs.
- Vaughan, R. (1999). *The Arctic: A History*. Grande-Bretagne : Sutton.
- Weissling, L. E. (1991a). Inuit Life in the Eastern Canadian Arctic, 1922-1942: Change as Recorded by the RCMP. *The Canadian Geographer/Le Géographe Canadien*, 35(1), 59- 69.
- Weissling, L. E. (1991b). *Inuit Redistribution and Development: Processes of Change in Eastern Canadian Arctic, 1922-1968* (Thèse de doctorat). Université de l'Alberta.
- Weyer, E. M.t (1932). *The Eskimos. The Environment and Folkway*. New Haven : Yale University Press.
- Willmott, W. E. (1961). *The Eskimo community at Port Harrison P.Q.* Ottawa : Northern Affairs Library.

- Zahara, A. R. D. et M. J. Hird, (2015). Raven, Dog, Human : Inhuman Colonialism and Unsettling Cosmologies. *Environmental Humanities*, 7, 169-190.
- Zaslow, M. (1971). *The Opening of the Canadian North, 1870-1914*. Toronto : McClelland and Stewart.
- Zaslow, M. (1984). *The Northwest Territories 1905–1980*. Ottawa : Canadian Historical Association Booklet, No 38.
- Zaslow, M. (1988). *The Northward Expansion of Canada, 1914–1967*. Toronto : McClelland and Stewart.
- Zaslow, M. (1981). Administering the Arctic Islands 1880-1940 : Policemen, Missionaries, Fur Traders. Dans M. Zaslow (Dir.), *A Century of Canada's Arctic Islands, 1880-1980: Proceedings of the 23rd Symposium of the Royal Society of Canada held in Yellowknife, Northern Territories 11-13 August 1980* (p. 61-78). Ottawa : Société Royale du Canada.

III. Sites Web

- Archives of Manitoba (s.d.). *Hudson's Bay Company Archives – HBC Fur Trade Post Map*. Repéré à https://gov.mb.ca/chc/archives/hbca/resource/cart_rec/postmap/quebec.html#north-qc
- Gouvernement du Canada. (2015). *Catalogue canadien de recherches policières. Report of the Royal Canadian Mounted Police* [versions numérisées des rapports annuelles publiés par la GRC de 1920 à 1940]. Repéré à <https://www.securitepublique.gc.ca/cnt/cntrng-crm/plcng/cnmcs-plcng/rsrch-prtl/dtls-fr.aspx?d=PS&i=42936948>
- Gouvernement du Canada. (2019). *Convention pour la protection des oiseaux migrants au Canada et aux États-Unis*. Repéré le 27 mai 2019 sur <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/affaires-internationales/partenariats-pays-regions/amerique-nord/canada-etats-unis-protection-oiseaux-migrateurs.html>
- Grant, S. D. (2005). *Niaqutiaq*. Dans le *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 15*. Repéré dans http://www.biographi.ca/fr/bio/niaqutiaq_15F.html
- Institut culturel Avataq. (s.d.). *Site JcDe-I, Nunaingok (Ikirasaq)*. Repéré le 27 mai 2019 sur <http://www.avataq.qc.ca/fr/content/view/full/341>